DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14145 – 5 F

VENDREDI 20 JUILLET 1990

Un revirement de la diplomatie américaine

Cambodge : Washington négociera directement avec Hanoï

Le fruit de la détente

LE Cambodge était l'un des conflits régionaux oubliés de la détente internationale. Les grandes puissances se décourageaient, en effet, de tenter d'imposer un compromis à des factions aux haines bien ancrées. En outre, chacun savait qu'aucun règlement ne serait concevable tant que la Chine et le Vietnam, qui entretiennent chacun leur client sur place, ne se décideraient pas à normaliser leurs propres relations.

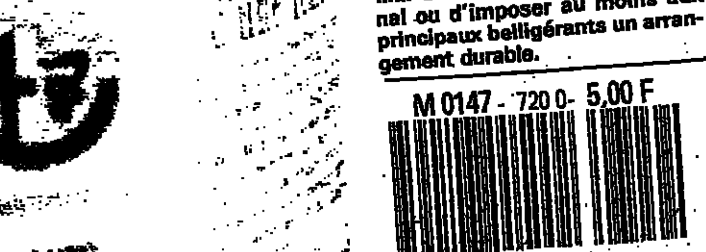
Ces difficultés n'ont certes pas été surmontées, mais le revirement de la diplomatie américaine n'en signifie pas moins que vient d'être donnée l'impulsion la plus sérieuse à une négociation jusqu'alors dans l'impasse. Washington retire à la Chine – qui entend chasser les Vietnamiens du Cambodge par Khmers rouges et sihanoukistes interposés – la bienveillante neutralité américaine dont Pékin faisait bon usage. Dans la foulée d'un retrait militaire vietnamien dont la réalité a été admise par M. James Baker, le spectre d'un retour au pouvoir des Khmers rouges est réapparu ces derniers temps, même si le régime de Phnom-Penh n'est pas à la veille de l'effondrement.

PÉKIN ne peut donc plus compter sur un effacement de la diplomatie américaine et sur l'ostracisme dont les Etats-Unis ont fait preuve à l'égard du Vietnam depuis l'humiliation de 1975. Puisqu'il s'agit d'« empêcher le retour des Khmers rouges » au pouvoir, la reprise du dialogue entre Washington et Hanoï devrait logiquement déboucher, après un éventuel règlement cambodgien, sur une levée de l'embargo américain à l'égard du Vietnam et une normalisation des relations bilatérales, quoi qu'en dise encore M. Baker.

La Chine est donc prise de court alors qu'elle estimait, à juste titre, sa main renforcée dans la négociation par les récents succès des Khmers rouges, qui ont repris pied dans plusieurs régions du Cambodge. Elle se retrouve devant le difficile choix d'accepter un compromis qui serait moins favorable à ses protégés locaux ou de pousser rapidement ces pions sur le terrain pour les rendre incontournables. Mais, quoi qu'il arrive, elle doit tenir compte de la Thaïlande, par où transite l'aide de Pékin aux Khmers rouges. Manifestant depuis deux ans déjà sa lassitude devant un conflit qui s'éternise, Bangkok n'ignorera sûrement pas le signal ainsi venu de Washington, son allié de bien plus longue date que Pékin.

LA détente aura-t-elle donc enfin raison de la guerre du Cambodge ? Les Etats-Unis sont-ils enfin prêts à tourner la sombre page indochinoise de leur histoire ? Pour la première fois, ces questions peuvent légitimement se poser puisque Washington, après s'en être entretenu avec Moscou, se rapproche de la position française – ou japonaise – en prenant davantage de distance à l'égard de l'un des deux camps en présence.

Dans ce contexte général de détente, on peut espérer que les Américains et les Soviétiques trouvent aussi un compromis sur l'Afghanistan permettant d'en finir avec cet autre conflit régional ou d'imposer au moins aux principaux belligérants un arrangement durable.



M 0147 - 720 0- 5,00 F

Le secrétaire d'Etat américain a annoncé, mercredi 18 juillet à Paris, que son gouvernement allait contacter le Vietnam pour tenter de régler le conflit cambodgien. M. Baker a également affirmé que les Etats-Unis retiraient leur soutien à la coalition de guérillas, dont celles des Khmers rouges et du prince Sihanouk. Ce revirement de la diplomatie de Washington a été salué à Hanoï et à Phnom-Penh. Il constitue un sérieux revers pour Pékin.

On s'attendait plutôt à une percée dans la recherche d'un compromis américano-soviétique sur l'Afghanistan. Mais, à l'issue de deux heures d'entretiens avec M. Edouard Chevardnadze mercredi à Paris, M. Baker a déclaré qu'il allait engager le dialogue avec Hanoï pour tenter de régler le problème cambodgien.

« Nous voulons faire tout ce que nous pouvons pour empêcher le retour au pouvoir des Khmers rouges. Pour ce faire, nous avons décidé d'ouvrir un dialogue avec le Vietnam sur le Cambodge », a-t-il dit en ajoutant que les Etats-Unis allaient également reconsidérer leur position sur le siège du Cambodge à l'ONU, occupé par la coalition armée formée par les sihanoukistes, les Khmers rouges et le Front (FNLPK) de M. Son Sann.

Le secrétaire d'Etat américain a cependant tenu à souligner que son gouvernement ne retirait pas son soutien au prince Sihanouk et à M. Son Sann, les deux dirigeants non communistes en lutte contre le régime de Phnom-Penh.

J.-C. P.

Lire la suite et les articles de JAN KRAUZE et de FRANCIS DERON page 3

Fujitsu s'apprête à racheter ICL

Offensive japonaise sur l'informatique anglaise

Le numéro un de l'informatique japonais, le groupe Fujitsu, devrait acquérir le contrôle d'International Computers Limited (ICL), le principal fabricant britannique d'ordinateurs. L'information est annoncée par le quotidien de Londres Financial Times, comme devant se réaliser dans quinze jours. Elle constituerait une modification spectaculaire dans l'industrie informatique et pourrait soulever de vives critiques à Londres et en Europe.

Selon le *Financial Times* du 19 juillet, le rachat d'une majorité du capital d'ICL par Fujitsu devait être annoncé le 30 juillet. Le groupe nippon prendrait entre 50 % et 60 % des parts. L'information n'était ni confirmée ni démentie à Londres, jeudi, auprès d'ICL, tandis qu'à Tokyo, M. Sekizawa, président de Fujitsu, déclarait : *« Nous envisageons cette possibilité, mais rien n'est encore décidé. »* En fait, l'opération semble bien sur le point de se concrétiser. Elle constituera un tournant très important pour l'industrie mondiale des ordinateurs. La montée en puissance des groupes nippons s'était faite jusqu'à présent par le biais d'accords commerciaux et technologiques. Aujourd'hui, elle passe par une offensive plus directe. Surtout, l'opération ne manquera pas de provoquer des interrogations sur l'avenir de l'industrie britannique au moment où le français Cap Gemini rachète Hoskyns, le numéro un des services informatiques. Elle risque aussi de susciter des réactions sur le thème d'une Grande-Bretagne qui joue les « porte-avions » des Japonais en Europe.

Lire page 22 l'article d'ERIC LE BOUCHER et page 21 les articles d'ANNIE KAHN et de JEAN-LOUIS ANDRÉANI sur le voyage de M. Rocard à Tokyo

L'Ethiopie « au bord de l'effondrement »

De l'aveu même du président Menguistu, le régime est de plus en plus menacé, tant par les rébellions du Tigré et de l'Erythrée que par son isolement international

ADDIS-ABEBA

de notre envoyé spécial

Si ce n'est, de temps à autre, les convois de blessés en provenance du nord ou les mutilés qui se traînent sur les trottoirs, la capitale éthiopienne est tout à fait paisible. On ne dirait pas que les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) ont été signalés à 80 kilomètres d'Addis-Abeba, que les affrontements entre troupes gouvernementales et guérilleros du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) font rage à proximité d'Asmara, principale ville – aujourd'hui encerclée – de cette province sécessionniste et enfin que la mobilisation générale a été décrétée le 25 juin.

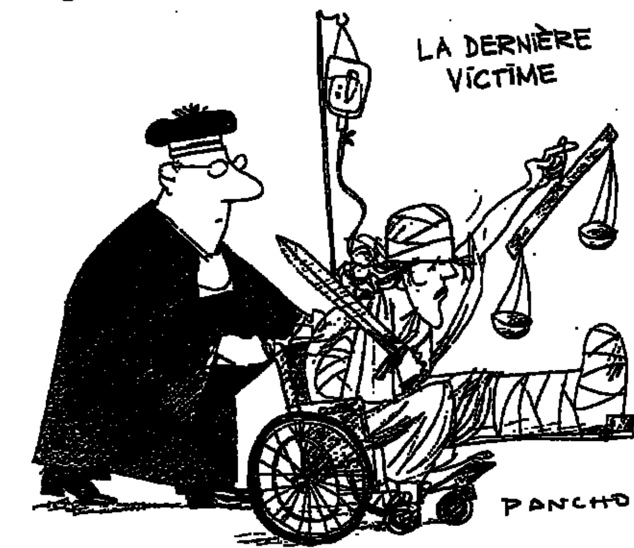
Le pays est pourtant *« au bord de l'effondrement »*, comme l'a reconnu lui-même le président Menguistu Haïlé Mariam en évoquant *« la lutte à mort qui se déroule actuellement »*. Le « négus rouge » a également admis que la guerre s'est étendue jusqu'au nord de la province du Choa où est située la capitale, parlant du *« risque évident qui menace l'unité de la patrie »*.

Début juillet, de violents combats se sont déroulés au sud d'Asmara où cent mille hommes des forces régulières sont ravitaillés par voie aérienne. La mise hors service de l'aérodrome, constamment attaqué, signifie la lente asphyxie des soldats de la deuxième armée qui ont déjà pris un sérieux coup au moral après la chute du port de Massawa en février. A l'exception de Keren et de quelques autres bourgades, la totalité de la province de l'Erythrée est aux mains du FPLE qui, après trente ans de lutte, sent que la victoire est en vue.

MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 6

Bologne, une tuerie sans coupables



Lire nos informations page 5

La mort d'André Chastel

Un maître de l'art et de l'humain

Notre vieil ami André Chastel est mort le mercredi 18 juillet dans la soirée, victime d'un cancer. Il avait soixante-dix-sept ans. C'était, dans tous les sens du terme, un maître, chez qui le bonheur de l'expression, tant orale qu'écrite, allait de pair avec une prodigieuse culture et beaucoup d'élégance morale.

Philippe Dagen évoque la carrière qui devait le mener de Normale Sup' au Collège de France et à l'Institut, et l'originalité de sa démarche. Disons qu'il était dans notre siècle d'une espèce bien rare : un homme de cette Renaissance pour laquelle il s'était tant passionné. C'est-à-dire que, non content de connaître admirablement son sujet préféré, il étendait sa curiosité à l'Art de tous les temps, et notamment du nôtre. *Le Monde* est fier d'avoir eu en lui un aussi merveilleux chroniqueur.

Que Paule-Marie Grand, son épouse, dont la signature est également familière à nos lecteurs, et ses enfants trouvent ici l'expression de notre tristesse et de notre sympathie.

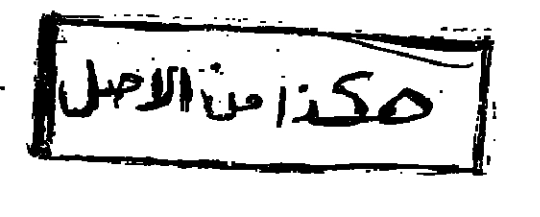
A. F.

La formule a souvent servi mais elle convient si bien à l'œuvre d'André Chastel que l'on ne peut en faire l'économie : ce savant à la réputation internationale, ce professeur au Collège de France, membre de l'Institut, était un humaniste. Lui-même entendait le mot selon le sens que lui ont donné Erasme et Marsile Ficin : homme auquel aucun art, aucune connaissance, du présent autant que du passé, n'est indifférent ; homme de recherches sans cesse reprises, de curiosités sans cesse renouvelées, homme d'action quand il le faut, quand la science a besoin d'être défendue. Plus que le détail de ses travaux, innombrables, plus même que ses découvertes d'historien de la peinture italienne de la Renaissance, sa façon de travailler mérite de demeurer exemplaire. Car il existait une méthode, ou si l'on préfère, un style propre à André Chastel.

Une méthode qui repose sur une culture immense, mais non un système, car elle était faite de l'addition empirique de tous les procédés de l'érudition, sans exclusion, sans *a priori* technique.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 18



Frissons fin de siècle

1889-1900 — par Jean-Pierre Rioux

Dans une France en proie à un « énergique et sain chauvinisme », un article fait scandale. C'est le cri d'une nouvelle génération intellectuelle qui refuse d'être hantée par la reconquête de l'Alsace-Lorraine.



Allégorie « des deux anneaux rouillés qu'un heurt un peu violent » a détaché de la patrie, l'Alsace et la Lorraine. ROGER-VIOLLET

4. « Le joujou patriotisme »

« S'IL faut d'un mot dire nettement les choses, eh bien : nous ne sommes pas patriotes. » Ainsi s'achevait « Le joujou patriotisme », cet article qui devait soulever tant de passions, paru en tête du fascicule d'avril 1891 de la jeune revue *le Mercure de France*. Son auteur? Un jeune littérateur qui, en 1870, à douze ans, usait ses fonds de culottes au lycée de Coutances, un obscur « attaché » d'administration à la Bibliothèque nationale : Remy de Gourmont. Son nom n'était guère connu que des cercles restreints du Symbolisme, où l'on flirtait délicieusement avec les promesses de la Décadence et l'anarchisme de la plume. Il avait été en 1890 le cofondateur dudit *Mercure de France* et venait de publier un assez pâlot « roman de la vie cérébrale », *Sixtine*, une espèce de biographie intellectuelle torturée à la manière de des Esseintes.

L'article blasphématoire fut aussitôt démoli dans la grande presse. Au nom de « *ceux dont la pensée est constamment orientée vers l'Alsace-Lorraine* », Henri Fouquier, un ancien préfet de Gambetta en 1870, élu député de Barcelonnette en 1889, homme de lettres et critique littéraire haï par la jeune garde symboliste, signala le délit au très bourgeois et patriotique public de *l'Écho de Paris* dans un article vertueusement indigné qui fustigeait le dilettante : quelques semaines plus tard, Gourmont était, sans phrases, révoqué de ses fonctions par l'administrateur général de la Rue de Richelieu. La presse à gros tirage lui est désormais fermée. Sans argent, confiné à son cher *Mercure*, qu'il animera inlassablement, ravagé par un lupus tuberculeux à la face, le voilà définitivement replié sur lui-même, étirant une œuvre très variée mais un peu courte, où se côtoyeront réflexions sur l'art, humanités choisies, amours impossibles et causticité élégante. Dès qu'il tentera de refaire surface, un nécrophore se dévouera pour rappeler à qui de droit la souillure indélébile, l'article scandaleux de 1891.

Son crime? Avoir écrit, au nom de quelques jeunes lettrés de sa génération : « *Le désir de renouer à la chaîne départementale les deux anneaux rouillés qu'un heurt un peu violent en a détachés ne nous hante pas jour et nuit. [...] Personnellement, je ne donnerai pas, en échange de ces terres oubliées, ni le petit doigt de ma main droite : il me sert à soutenir ma main, quand j'écris; ni le petit doigt de ma main gauche : il me sert à secouer la cendre de ma cigarette.* » Avoir attenté à la promotion de la sainte Revanche en présentant « *un de ces tomes cartonnés, niaisement abjects, que d'universitaires ou ecclésiastiques matassins produisent sans relâche pour la falsification des juvéniles cervelles : on l'entrouvre, et cette image surgit : un vieux militaire, le poitrail illustré de la devanture en toc d'une bijouterie de faubourg, gémit accablé dans son fauteuil, et un gamin, signalant d'un air entendu, avec le bâtonnet de son cerceau, les symboliques oreilles de tatou qui fleurissent la coiffe d'une nourrice alsacienne appendue au mur : « Pleure pas, grand-père, nous la reprendrons ! »*. D'avoir conclu : « *Il me paraît qu'elle a duré assez longtemps, la plaisanterie des deux petites sœurs esclaves, agenouillées dans leurs crêpes au pied d'un poteau de frontière, pleurant comme des génisses, au lieu d'aller traire leurs vaches. Soyez sûrs qu'avant comme après elles mangent leurs rôtis à la gelée de groseilles, grignotent leurs bretzels salés et lampent leurs amples moss. N'en doutez point, elles font l'amour et elles font des enfants. Cette nouvelle captivité de Babylone me laisse froid.* » Et, pis encore, d'avoir ajouté *in extremis* : « *Non, nous n'avons nulle haine contre ce peuple; nous sommes trop bien élevés pour afficher une enfantine rancune, trop au-dessus de la sottise populaire pour même la ressentir : quant à moi, entre les assourdissants jappeurs ligués contre notre quiétude et les placides Allemands, je n'hésite pas, je préfère les Allemands.* »

Son cri est de circonstance. La France du printemps de 1891 connaît un fort accès de fièvre patriotique. Au 1er mai devait s'ouvrir à Berlin une exposition internationale des Beaux-Arts à laquelle avaient accepté de participer des peintres français chéris du public, Edouard Detaille en tête. S'ensuivit un beau tollé dans la presse nationaliste et les grosses feuilles quotidiennes, *l'Autorité*, *l'Écho de Paris* ou *le Petit Journal*. Dès le 21 février, Paul de Cassagnac, polémiste de droite très redouté, a lancé l'offensive : « *Nous avons à nos flancs une plaie saignante, une plaie qui ne guérira jamais et que nous ne craignons pas d'aviver encore, avec l'espoir farouche de saintes représailles. Comment les peintres français pourront-ils accrocher des tableaux aux murs de Berlin sans penser à l'Alsace et à la Lorraine qui gémissent sous un joug de fer?* ». D'autres rappelèrent que les Prussiens grossiers ne s'étaient jamais signalés, en matière d'art, que par le vol de nos pendules en 1814 et en 1870. Tant et si bien qu'effrayés par cet « *énergique et sain chauvinisme* », pour ne pas heurter l'opinion et les acheteurs de tableaux, les peintres engagés – Detaille toujours en tête, suivi par Puvis de Chavanne – jurèrent de ne pas faire le voyage de Berlin : l'Art français, un instant égaré, suivra docilement le drapeau. Dans l'entrefaite, la mère de *Guillaume II*, ayant jugé opportun d'effectuer un voyage privé en France, des patriotes l'avaient huée sur les grands boulevards, au point de provoquer une passagère tension diplomatique entre Paris et Berlin.

C'EST cette ardeur à aggraver des incidents mineurs, cette obstination infantile à pleurer des provinces perdues, cette démission de la peinture académique aussi, qui ont poussé Gourmont à lancer son brûlot. Non pour abattre l'idole de la patrie, qu'il respecte, mais pour flétrir, dira son ami Octave Mirbeau dans *le Figaro* du 18 mai, « *ce patriotisme abject, négateur de toute beauté, devenu une exploitation électorale, un ignoble moyen de réclame saltimbanquiste, le déversoir bruyant et malpropre de la sottise et de la grossièreté humaines* ».

Il froisse ainsi un sentiment très largement répandu : l'amour de la patrie meurtrie par le désastre de 1870, entretenu délibérément par l'espoir de la Revanche et le vœu ardent de reprendre l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Les républicains, fidèles à l'héritage de la défense nationale et des héros de l'an II, avaient compris que ce culte serait le meilleur ciment national. Le souvenir des provinces perdues a ainsi depuis vingt ans guéri et réarmé l'âme française, rendue lisible l'urgence d'une « Réforme intellectuelle et morale » qu'un Renan réclama dès 1871. Autour de lui, un Fustel de Coulanges bâtit une théorie de la Nation et les enfants apprirent à rendre hommage aux petits Alsaciens en se réunissant désormais à Noël au pied d'un sapin pour chanter *O Tannenbaum!* Un Maurras, plus tard, aura la nostalgie de ce beau temps de « *la Revanche Reine de France.* »

L'armée, défaite et reconstruite, a incarné tous ces espoirs et fait corps avec la nation mutilée. Rempart contre l'Allemagne, gardienne de l'ordre social, elle est l' « Arche sainte », la Rédemptrice. On s'arrache l'*Almanach du Drapeau*; « *gais et contents* », on se précipite aux revues, chante Paulus en 1886, à l'aube de la gloire de Boulanger, pour « *fêter, voir et complimenter l'armée française* »; on s'attendrit devant le tourlourou écarlate qui lorgne les nourrices dans les jardins publics. Et le service militaire obligatoire, qui déniaise tant de ruraux, est dans l'ensemble bien accepté : l'allongement de sa durée à trois ans, le 15 juillet 1889, a été acquis sans difficulté.

L'école, elle aussi, fut mobilisée pour façonner au plus tôt le futur soldat. Le patriotisme a donné à l'enseignement primaire gratuit, laïc et obligatoire son unité profonde, et les nouvelles « maisons d'école » retentissent désormais de chants nationaux de ce genre : « *Pour la patrie un enfant doit s'instruire! Et dans l'école apprendre à travailler./ L'heure a sonné, marchons au pas./ Jeunes enfants, soyons soldats !* » Les nouveaux manuels, raillés par Gourmont, présentent la reconquête de l'Alsace-Lorraine comme une sorte d'héroïque super-certificat d'études : « *Si l'écolier ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son fusil, l'instituteur aura perdu son temps* », a déclaré tout de go Ernest Lavisse, dont les manuels d'histoire de France élémentaire contribuent si largement à divulguer le nouvel idéal; en entretenant la Revanche dans les jeunes esprits, ajoutait-il, l'instituteur « *par l'appel discret à la générosité naturelle et au vieux tempérament de la race, achemine nos soldats de demain vers le drapeau d'un pas allègre et gai* ». Des « bataillons scolaires » ont donc été formés, et les gamins en béret à pompon rouge et fusil de bois défilent en chantant : « *Vous avez pris l'Alsace et la Lorraine./ Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais* ».

L'initiative privée a en outre magnifiquement relayé l'école de la Revanche. La Ligue de l'enseignement, lancée par Jean Macé sous l'Empire, a fait propagande pour ces bataillons scolaires, et Macé a même rédigé en 1885 la préface d'un *Manuel de tir à l'usage des écoles primaires, des lycées et des bataillons civiques*. En 1882, de simples particuliers ont fondé une Ligue des patriotes dont le but était de « *développer les forces morales et physiques de la Nation* » et les moyens d'action « *la propagande et l'organisation de l'éducation militaire et patriotique par le livre, la gymnastique et le tir* » : son secrétaire, le « *sonneur de clairon* », l'auteur adulé des *Chants du soldat*, Paul Déroulède, en a fait la première grande organisation de masse du pays.

Ainsi a-t-on passionnément chéri la tache noire de l'Est sur les cartes de France. Lavisse, en cette année 1891, peut s'écrier à l'unisson dans *la Question d'Alsace* : « *Depuis l'année terrible, pas une minute je n'ai désespéré. L'espoir et la confiance qui étaient en moi, je les ai inlassablement prêchés à des millions d'enfants. J'ai dit et répété le permanent devoir envers les provinces perdues. Jamais la flèche de Strasbourg ne s'effacera de mon horizon. Toujours je l'ai vue, solitaire, monter vers le ciel. Je suis Strasbourg, je suis l'Alsace, je fais signe, j'attends.* »

LE boulangisme, pourtant, a tout bousculé. Car la revanche fut assez exploitée par son chef pour cautionner une politique qui a divisé la nation, ses partisans aigris par leur défaite de 1889 sont assez violents désormais pour que chemine l'idée opportuniste : sauver la République, fortifier la France, c'est combattre les revanchards qui confondent l'amour de Strasbourg et l'appel au soldat. En outre, l'Allemagne paraît moins dangereuse : après le départ de Bismarck en 1890, le jeune Guillaume inspire meilleure confiance. La France a des colonies, elle prend langue avec le tsar. Le nouvel équilibre international justifie donc un assouplissement de l'idée de Revanche, au moment où, en Alsace-Lorraine, l'administration du Kaiser se fait moins brutale et que les idées autonomistes progressent. Mais d'autres échos plus inquiétants poussent aussi à la révision déchirante. Des écrivains, Abel Hermant, Lucien Descaves ou Georges Darien, dénoncent les sous-offs aboyeurs, les casernes nauséeuses ou le bagne de « biribi ». Des conscrits conspuent le drapeau tricolore, l'anarchisme vomit le patriotisme, une Internationale socialiste a pris une allure assez antimilitariste dès sa naissance en 1889, syndicalistes et militants des Bourses du travail dénoncent l'armée qui tire sur les grévistes, des instituteurs virent au pacifisme.

C'est dans ce contexte que Gourmont a brandi ce « Joujou ». Il fut le cri d'une nouvelle génération intellectuelle qui se croyait moins abusée que celle de ses pères. Qui voulait cultiver son Moi sans contraintes sociales et qu'exaspérait le dressage patriotique. Universitaires et écrivains qui lui donnèrent un style ont découvert une Allemagne très « fin de siècle », moderne et industrieuse, fille de Lessing et du romantisme, pessimiste lucide comme Nietzsche et Shopenhauer, wagnérienne à la passion et éclairée comme Kant : ce n'est plus celle des voleurs de pendules.

Dès 1888, les poètes décadents se flattaient d'être « *les Barbares de l'idée* » qui précéderaient de peu les « *Barbares de l'action* ». En 1891, leur délire a attenté aux provinces perdues. Défi sans lendemains? C'est à voir. Remy de Gourmont, lui, va récidiver. Toujours dans *le Mercure de France*, en juillet de l'année suivante, il proposera aux « *Pupazzi du pont de la Concorde* » le projet de loi suivant : « *La fête nationale est transférée du 14 au 25 juillet. Elle solennise par des réjouissances publiques l'assassinat d'André Chénier, c'est-à-dire, symboliquement, de la poésie.* »

Prochain épisode
Rebronzer la jeunesse

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- **Jeudi 19 juillet** : « Le joujou patriotisme ».
- **Vendredi 20 juillet** : Rebronzer la jeunesse.

Pour en savoir plus

► *Remy de Gourmont*, de Charles Dantzig, Editions du Rocher, 1990.
► *La Crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, de Claude Digeon, PUF, 1959.
► *La Société militaire dans la France contemporaine (1815-1939)*, Plon, 1953, et *le Nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Le Seuil, 1983, de Raoul Girardet.
► *Le Joujou patriotisme*, de Remy de Gourmont, Jean-Jacques Pauvert, 1967.
► « Lavisse, instituteur national », dans Pierre Nora dir., *Les Lieux de mémoire, I. – La République*, Gallimard, 1984.
► *Anarchism and Cultural Politics in Fin de Siècle France*, de Richard D. Sonn.
Lincoln and London, University of Nebraska Press, 1989.

ÉTRANGER

Le revirement de la diplomatie américaine sur le conflit cambodgien

A Washington, le Congrès s'impatientait

Un Congrès qui s'impatientait et menaçait de couper les vivres à la coalition anti-vietnamienne et les Khmers rouges qui s'approchaient de Phnom-Penh : la politique indochinoise des Etats-Unis était devenue de plus en plus inconfortable, et l'administration a décidé d'en changer, sans attendre d'y être contrainte.

WASHINGTON

de notre correspondant

La décision, conformément au style désormais établi de la présidence Bush, a été prise en très petit comité, le vendredi 13 juillet, et tenue soigneusement secrète, même de certains responsables de rang élevé. Les alliés des Etats-Unis dans le Sud-Est asiatique ont été avisés de la décision mardi. Avisés mais pas consultés, alors que l'administration avait toujours mis en avant leur avis pour défendre sa politique de soutien aux deux formations présentes aux côtés des Khmers rouges dans la coalition antivietnamienne.

Un effet de surprise a donc été ménagé, mais la décision en elle-même n'est pas surprenante. La politique américaine était de plus en plus assimilée ces derniers temps à un soutien indirect aux Khmers rouges, et en avril la chaîne ABC avait diffusé un reportage accusateur, affirmant même que des armes américaines finissaient par parvenir aux Khmers rouges.

Dès lors, les succès remportés sur le terrain par les Khmers rouges présentaient pour l'administration un risque politique majeur, celui d'être tenue pour responsable au cas où les émules de Pol Pot reviendraient au pouvoir et où les tueries recommenceraient. Dans l'opinion américaine, le nom des Khmers rouges reste indissociable de celui des *« killing fields »*, des massacres qui, par cinéma interposé, sont restés gravés dans les mémoires.

Pas de normalisation

La semaine dernière, une délégation d'élus démocrates et républicains avait effectué une démarche commune pour enjoindre l'administration de revoir son attitude, et certains votes préliminaires intervenus au Sénat laissaient prévoir qu'il serait très difficile d'obtenir cette année le renouvellement de l'aide aux mouvements dirigés par le prince Sihanouk et par M. Son Sann, eux-mêmes alliés sur le terrain aux Khmers rouges.

Telle qu'elle a été annoncée à Paris par le secrétaire d'Etat James Baker, la décision d'ouvrir un dialogue avec le Vietnam et de cesser de soutenir les Khmers rouges à l'ONU n'implique pas que les Etats-Unis renoncent à aider les deux composantes non khmères rouges de la coalition. Mais certains élus influents ne l'entendent pas de cette oreille, et le leader démocrate au Sénat, M. Mitchell, a déjà fait savoir que le changement n'allait pas assez loin, et que cette aide n'avait désormais plus de raison d'être.

De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a évité de présenter la décision du jour comme un revirement complet de l'attitude américaine : les Etats-Unis *« souhaitent engager des pourparlers avec le Vietnam sur un règlement global de la question cambodgienne, cela ne va vraiment pas au-delà »*. M. Fitzwater a, en particulier, exclu tout projet de « normalisation » en bonne et due forme avec le Vietnam.

Il n'empêche qu'un pas considérable a été franchi, les relations avec Hanoï étant limitées jusqu'à présent aux questions concernant le rapatriement des dépouilles d'Américains morts au combat ou en captivité et aux informations sur le sort des disparus.

Pour l'heure, il n'est question d'ouvrir un dialogue qu'avec le Vietnam, et non avec l'actuel gouvernement cambodgien. Pourtant, à en croire des sources officieuses citées par le *Washington Post*, M. Baker souhaitait, lui, que les Etats-Unis entament également des conversations avec le régime de M. Hun Sen, mais le président Bush n'a pas souhaité aller jusque-là.

L'objectif déclaré de la nouvelle politique américaine est de favoriser l'organisation d'élections susceptibles d'aboutir à l'émergence d'un gouvernement représentatif. Cette idée, tout à fait conforme aux principes américains, paraissait naguère impraticable en présence d'un pouvoir non démocratique, prié de passer la main. Mais depuis qu'elle put être appliquée, contre toute attente, au Nicaragua, les Etats-Unis ont hâte de renouveler l'expérience. Au Cambodge, mais aussi en Afghanistan, un autre pays où l'actuelle politique de l'administration suscite des interrogations croissantes au Congrès.

JAN KRAUZE

A Pékin, les autorités montrent leur désarroi

La première réaction de Pékin, formulée jeudi 19 juillet dans l'après-midi par le porte-parole du ministère des affaires étrangères, au lâchage des Khmers rouges par Washington montre le profond désarroi de la Chine devant le choix de stratégie qui s'impose désormais.

PÉKIN

de notre correspondant

« Il ne faut pas laisser vacant le siège du Cambodge » aux Nations unies, comme le souhaite maintenant Washington, sous peine de nuire à la recherche d'un règlement politique du conflit, a affirmé le porte-parole. Quant à l'ouverture d'un dialogue Washington-Hanoï, le porte-parole a noté qu'il s'agissait d'une affaire concernant les deux pays, pour s'empresser d'ajouter que *« l'obstacle principal »* créant l'impasse dans la négociation cambodgienne restait la position du Vietnam et du *« gouvernement illégal de Phnom-Penh »*. Manière de dire qu'en prenant langue avec Hanoï les Etats-Unis « trahissent » leur propre engagement, vieux de onze ans, du côté chinois.

Ce constat dressé, les options de Pékin restent à formuler. La Chine *« continuera de soutenir le peuple cambodgien (...) dans sa lutte pour l'indépendance »*, mais le porte-parole n'a pas confirmé les déclarations du fils du prince Sihanouk, le prince Norodom Ranariddh à Bangkok, assurant que Pékin avait promis de doubler l'aide de 7 millions de dollars fournie par les Etats-Unis aux mouvements nationalistes alliés des Khmers rouges. Le ministère s'est borné à réitérer l'assurance antérieure que Pékin ne souhaitait pas voir revenir les Khmers rouges au pouvoir à Phnom-Penh.

On ne peut totalement exclure que les Chinois aient recours à la carte militaire en relançant la machine khmère rouge. La décision américaine heurte tout particulièrement M. Deng Xiaoping, qui avait été l'artisan de la stratégie d'isolement du Vietnam en Asie du Sud-Est en convainquant les Américains qu'il y allait de l'intérêt du monde occidental face à la poussée de *« l'hégémonisme soviétique »*.

Outre que le contexte a changé radicalement, M. Deng peut cependant se souvenir du mobile de sa propre croisade antisoviétique de l'époque : s'attirer les bonnes grâces des Etats-Unis de manière à favoriser les investissements du camp occidental au service de la modernisation chinoise. Dans cette optique, il peut juger que laisser à nouveau la bride sur le cou aux Khmers rouges ne favoriserait en rien la reprise des échanges de Pékin avec le monde capitaliste, en particulier asiatique.

Mais les calculs des stratèges ont-ils encore quelque valeur aux yeux d'une génération de caciques communistes qui ont déjà montré depuis l'an dernier une capacité redoutable à ignorer les réalités du monde moderne ?

FRANCIS DERON

Les Etats-Unis négocieront directement avec le Vietnam

Suite de la première page

Mais M. Baker a eu beau également préciser que les négociations ne porteraient pas que sur le Cambodge – et non sur une normalisation des relations bilatérales – son propos a aussitôt été interprété comme un revirement de la diplomatie américaine qui, jusqu'alors, manifestait une hostilité totale à l'égard du Vietnam et de ses protégés de Phnom-Penh.

Dès jeudi, le Vietnam s'est félicité de l'annonce américaine. Dans un communiqué publié à Hanoï, M. Nguyên co Thach, chef de la diplomatie vietnamienne, a déclaré que son gouvernement est *« prêt à négocier avec tous les pays concernés par le problème cambodgien ; pour cette raison, le Vietnam salue la déclaration du secrétaire d'Etat américain »*. De son côté, un porte-parole officiel à Phnom-Penh a qualifié de *« constructive »* la déclaration de M. Baker, estimant qu'elle pourrait mener vers une *« meilleure compréhension »* entre les Etats-Unis et son gouvernement.

Les réactions de la guérilla non communiste, qui reçoit notamment une aide des Etats-Unis, ont été glaciales. Dans une déclaration envoyée au *Monde* jeudi depuis Pyongyang, le prince Sihanouk s'insurge contre la décision américaine, la qualifiant de *« très grave injustice »*. *« C'est,* ajoute le prince, *une formidable récompense accordée au régime de Phnom-Penh, création et créature d'une puissance étrangère et traître à sa propre patrie, ainsi qu'au Vietnam, qui, à l'heure actuelle, maintient encore au Cambodge plus de quarante mille militaires d'élite »*.

Le calendrier va s'accélérer

Après avoir lancé un appel à *« tous les peuples épris de justice pour qu'ils veuillent bien empêcher que le gouvernement national du Cambodge soit aussi injustement dépossédé de son siège »*, le prince réaffirme la *« détermination farouche du peuple khmer patriote »*, qui *« n'acceptera jamais une* pax vietnamica *ni une solution imposée par des puissances étrangères, qui consacre une partition de fait du Cambodge et empêche celui-ci de recouvrer son indépendance à 100 % »*. Cela *équivaut simplement à tuer son propre ami »*, a déclaré à Bangkok le prince Ranariddh, fils de l'ancien monarque et commandant des forces sihanoukistes. *« La solution est de neutraliser les Khmers rouges plus tard, pas maintenant »*, a-t-il dit en ajoutant que son mouvement serait, du coup, amené à se rapprocher de la Chine.

En visite à Paris, M. Son Sann a également été très critique. *« L'Occident a aidé les Cambodgiens depuis onze ans à protéger le Cambodge contre les Vietnamiens. Il va maintenant aider les Vietnamiens au moment où ils veulent se retirer »*, a-t-il dit. M. Son Sann a ajouté qu'il avait demandé au prince Sihanouk de réunir à Paris, début août au plus tard, les trois factions en lutte contre le régime de Phnom-Penh.

M. Baker s'est exprimé au lendemain d'une réunion qui, à Paris, pendant quarante-huit heures, a réuni des représentants des cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et URSS) qui ont appelé à un arrêt des combats et annoncé qu'ils se réuniraient, de nouveau, fin août à New-York. Sans remettre en cause ce cadre de discussions, la décision américaine laisse cependant penser que le calendrier des négociations sur le Cambodge, dans l'impasse depuis l'échec de la conférence internationale réunie à Paris voilà près d'un an, va s'accélérer.

J.-C. P.

Vingt ans de conflits

1970

□ **18 mars.** Coup d'Etat à Phnom-Penh. Le prince Sihanouk est destitué. Le général Lon Nol prend le pouvoir.

1975

□ **17 avril.** Chute de Phnom-Penh. La ville est évacuée de force. Le pays sera soumis à un régime de terreur. Le génocide aurait fait plus d'un million de morts.

1978

□ **25 décembre.** Début de l'offensive vietnamienne au Cambodge.

1979

□ **7 janvier.** L'armée vietnamienne entre dans Phnom-Penh et installe la République populaire du Kampuchéa.

□ **17 février.** Opération militaire chinoise au nord du Vietnam.

□ **21 septembre.** L'ONU reconnaît les Khmers rouges comme représentants légaux du Cambodge.

1982

□ **9 juillet.** Formation d'un « gouvernement de coalition » antivietnamien regroupant toutes les forces de la « résistance » khmère, présidé par le prince Sihanouk, lequel est assisté de M. Khieu Samphan et de M. Son Sann.

1985

□ **14 janvier.** M. Hun Sen premier ministre à Phnom-Penh.

1987

□ **2-4 décembre.** Première rencontre entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen à Fère-en-Tardenois, dans la région parisienne.

1989

□ **30 juillet-3 septembre.** Conférence internationale sur le Cambodge à Paris. 19 pays y participent, dont le Cambodge représenté par toutes ses factions. Elle se solde par un échec.

□ **27 septembre.** Le Vietnam retire ses troupes du Cambodge.

1990

□ **16-17 juillet.** Cinquième réunion des cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU à Paris.

□ **18 juillet.** Les Etats-Unis annoncent qu'ils cessent leur soutien aux Khmers Rouges.

La polémique sur les réfugiés cubains dans les ambassades

Le ton monte entre Madrid et La Havane

L'affaire des Cubains réfugiés dans plusieurs ambassades européennes est en train de provoquer une sérieuse tension dans les relations, pourtant traditionnellement cordiales, entre Madrid et La Havane. Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, a annoncé mercredi 18 juillet le rappel en consultation de l'ambassadeur à Cuba, à la suite d'un communiqué de La Havane particulièrement virulent à son égard.

MADRID

de notre correspondant

L'affaire a commencé il y a une semaine lorsque trois Cubains se sont réfugiés dans l'ambassade d'Espagne à La Havane. La police cubaine a alors établi un sévère contrôle aux alentours du bâtiment. Ce qui ne devait pas empêcher, dans la nuit du 13 au 14 juillet, un quatrième réfugié de gagner les jardins de l'ambassade. Aussitôt rattrapé par deux membres des forces de l'ordre qui n'avaient pas hésité à sauter par-dessus la grille, il était emmené *manu militari*. L'Espagne avait alors protesté contre cette violation de l'immunité diplomatique et obtenu des excuses du gouvernement cubain.

Une déclaration, lundi, du ministre espagnol des affaires étrangères M. Fernandez Ordonez, allait toutefois relancer la polémique. Interrogé sur la possibilité de voir Cuba ouvrir brusquement et massivement les portes de l'émigration, comme il y a dix ans, lors de l'exode massif de cent mille Cubains du port de Mariel vers la Floride, il répondait : *« Castro fera très certainement très attention avant d'ouvrir la porte, car c'est cela même qui a provoqué l'effondrement des régimes communistes d'Europe. »*

Si les autorités cubaines sont connues pour être particulièrement susceptibles face à toute comparaison entre la situation dans leur pays et celle qui a prévalu ces derniers mois en Europe de l'Est, l'agressivité de leur réaction n'en a pas moins provoqué la stupéfaction à Madrid.

Une note officielle, rendue publique mercredi matin à La Havane, traite successivement M. Fernandez Ordonez d'*« administrateur colonial »*, de *« paternaliste évoquant le souvenir des décrets des capitaines généraux »* et l'accuse, entre autres, *« d'amnésie historique ; d'ignorance reconnue sur la situation cubaine »*, et *« de scandaleuse méconnaissance du droit international »*. A Madrid, sans poursuivre sur la voie de l'escalade, le porte-parole du ministère des affaires étrangères s'est contenté d'affirmer laconiquement mercredi soir que le rappel en consultation de l'ambassadeur espagnol s'imposait, après une note aussi *« insolite »*.

La stratégie du bunker

La surprise est d'autant plus grande à Madrid que Cuba a beaucoup à perdre dans l'affaire. L'Espagne est en effet l'un des rares pays occidentaux à entretenir de bons rapports avec le régime castriste, et MM. Fidel Castro et Felipe Gonzalez ont maintenu jusqu'à présent une étroite relation personnelle. Ils se sont rencontrés pour la dernière fois en mars dernier à Brasilia lors de l'investiture du nouveau président.

Le premier ministre espagnol avait alors tenté de convaincre son interlocuteur de se joindre progressivement au mouvement de démocratisation touchant tant les pays communistes que ceux d'Amérique latine. A l'issue de l'entretien, M. Gonzalez avait publiquement reconnu l'échec de sa démarche et exprimé sa préoccupation de voir le régime cubain suivre *« la stratégie de Numance »*, c'est-à-dire celle, suicidaire, du bunker. Une préoccupation qui ne peut certainement aujourd'hui que se trouver renforcée.

THIERRY MALINIAK

L'URSS et la Hongrie seront représentées auprès de l'OTAN

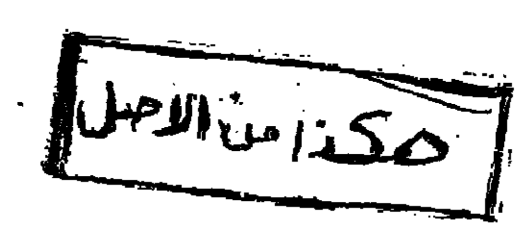
L'Union soviétique aura un représentant diplomatique auprès de l'OTAN en la personne de son nouvel ambassadeur à Bruxelles, a annoncé mercredi 18 juillet, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, sans indiquer la date de prise de fonction de ce diplomate.

Par ailleurs, le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, s'est rendu mercredi au siège de l'organisation afin d'informer M. Wörner que *« le représentant diplomatique hongrois à Bruxelles sera chargé de représenter son pays à l'OTAN »*.

L'Union soviétique et la Hongrie sont les deux premiers pays du pacte de Varsovie à répondre à la proposition des dirigeants des pays de l'OTAN, formulée lors du sommet de Londres le 6 juillet, d'*« établir des liaisons diplomatiques régulières avec l'OTAN »*.

Il ne s'agira pas de l'accréditation formelle d'ambassadeurs soviétique ou hongrois, et de son côté l'alliance n'établira pas de représentation à Moscou et à Budapest. *« Nous devrons trouver quelle forme prendra cette liaison diplomatique »*, a indiqué un porte-parole de l'OTAN, en précisant que l'URSS et la Hongrie pourraient transmettre régulièrement des *« messages »* à l'alliance.

Par ailleurs, le ministre hongrois de la défense, M. Lajos Für, a répété que la Hongrie, *« après son départ du pacte de Varsovie »*, ne demandera pas son adhésion à l'OTAN. L'armée hongroise poursuit sa politique de libéralisation. Il y a quelques mois, le premier concessionnaire Citroën ouvrait un dépôt de voitures dans une caserne militaire. Aujourd'hui, ce sont les services techniques des unités de transmission qui ont obtenu une commande du SAMU hongrois : les militaires de la base de Gödöllö vont être chargés d'équiper des minibus Toyota acquis par le ministère de la santé hongrois. – *(Correspondant et AFP.)*



هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

Au lendemain de la réunion « 2 + 4 » de Paris

Réactions unanimement positives après l'accord sur la frontière germano-polonaise

Le gouvernement polonais a officiellement, mais discrètement, exprimé sa *« satisfaction »* mercredi 18 juillet, au lendemain de la réunion « 2 + 4 » à Paris, au cours de laquelle les deux Etats allemands et les quatre vainqueurs de la seconde guerre mondiale sont parvenus à *un accord pour garantir de « manière définitive »* la frontière germano-polonaise.

A Varsovie, le porte-parole adjoint du gouvernement, M. Henryk Wozniakowski, s'est félicité devant la presse de *« l'engagement clairement formulé* [par les deux Etats allemands] *de signer le traité le plus rapidement possible après l'unification »*. Interrogé à Paris à l'issue d'une rencontre avec M. Mitterrand, le ministre polonais des affaires étrangères, M. Krzystof Skubizewski, a nié que la Pologne ait *« cédé sur tous les points en échange d'une aide économique allemande »*. *« Nous n'avons pour l'instant rien reçu, on verra »*, a indiqué M. Skubiszewski.

De son côté, le président français a estimé que le résultat de la conférence « 2 + 4 » *« semblait très satisfaisant »*. *« Nous sommes sur le point d'atteindre de grandes solutions »*, a déclaré le chef de l'Etat mercredi devant le Conseil des ministres.

A Bonn, les partis politiques, *toutes tendances confondues*, ont applaudi les résultats de la réunion de Paris. Le président du groupe parlementaire social-démocrate a déclaré que l'accord sur la frontière occidentale de la Pologne *« pose les fondations de la paix future en Europe »*. Les Verts ont également exprimé leur satisfaction.

Selon des sources informées dans la capitale ouest-allemande, compte tenu des résultats atteints, la Grande-Bretagne s'interroge d'ores et déjà sur l'opportunité d'une réunion « 2 + 4 » à Londres (deux réunions sont prévues, à Londres et à Washington, avant la présentation du document final, lors du sommet extraordinaire de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, le 19 novembre, à Paris). *« Nos collaborateurs en sont maintenant à la rédaction de ce document, qui pourrait être terminée encore plus tôt que prévu »*, a affirmé le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, à la radio Deutschlandfunk.

M. Delors à Moscou

La RDA a renoncé à participer à des manœuvres militaires du pacte de Varsovie, considérées par la plupart des militaires est-allemands comme anachroniques au moment où le pays s'apprête à intégrer l'OTAN. *« De telles manœuvres, impliquant plusieurs armées, pèseraient de manière négative sur les négociations politiques »*, a déclaré le secrétaire d'Etat est-allemand au désarmement et à la défense, M. Werner Ablass.

Par ailleurs, M. Jacques Delors, en visite à Moscou, devait discuter jeudi des modalités d'une aide financière à l'URSS, dont les chefs d'Etat et de gouvernements de la CEE ont déjà accepté le principe lors du sommet de Dublin. Dans un entretien à la *Pravda*, le président de la Commission européenne a indiqué que son objectif à court terme était d'utiliser un accord de coopération commerciale et économique qui servirait de base à l'intégration de l'Union soviétique dans l'économie mondiale. – *(AFP, Reuter.)*

Polémique à Prague

Le président Havel doit rencontrer M. Waldheim

Les présidents Vaclav Havel, de Tchécoslovaquie et Richard von Weizsacker, de RFA doivent rencontrer leur homologue autrichien Kurt Waldheim le 26 juillet, mettant fin à *quatre ans de « quarantaine » imposée* au chef de l'Etat autrichien par les dirigeants occidentaux depuis les révélations sur son passé nazi.

Les porte-parole des trois présidents ont confirmé mercredi 18 juillet cette rencontre, qui doit avoir lieu à l'occasion de l'ouverture du festival de Salzbourg, à laquelle M. Havel a été invité au temps où il n'était qu'un dissident.

Ce projet suscite depuis quelques jours une campagne de la part des amis du chef de l'État tchécoslovaque opposés à cette rencontre. Le mouvement de défense des droits de l'homme, Charte 77, a demandé au président Havel d'y renoncer, dans une lettre ouverte signée notamment du chef du gouvernement tchèque, Petr Pithart.

Cette controverse intervient alors qu'une autre affaire agite l'opinion en relation avec le nationalisme slovaque et l'antisémitisme, autour d'une plaque à la mémoire de Mgr Jozef Tiso, chef de l'Etat slovaque créé grâce à Hitler (1939-1945), qui reste populaire dans certains milieux car il symbolise l'indépendance slovaque.

Apposée le 9 juillet sur l'Institut catholique de Banovce, elle a finalement été retirée, a annoncé l'agence CTK, mais une commission du parlement slovaque doit étudier la question. M. Havel était intervenu pour critiquer vivement l'apposition de cette plaque, préconisant l'érection d'un mémorial aux soixante mille juifs de Slovaquie déportés durant la guerre. – *(AFP, Reuter, AP).*

Les relations entre Moscou et Séoul

Echange de lettres entre MM. Gorbatchev et Roh Tae-woo

TOKYO

de notre correspondant

La Corée du Sud enverra début août à Moscou une mission gouvernementale pour y examiner les possibilités d'un développement des relations entre les deux pays. Selon le porte-parole du gouvernement, M. Lee Soo-jung, c'est dans une lettre parvenue lundi 16 juillet, par des *« voies diplomatiques »*, au président Roh que M. Gorbachev a donné son accord à cette rencontre. Celle-ci *« marquera le début de négociations destinées à normaliser les relations entre les deux pays »*, a précisé M. Lee.

Dans cette lettre, M. Gorbachev a souligné l'importance de son entretien avec M. Roh, le 4 juin dernier à San-Francisco, et s'est déclaré favorable à des pourparlers spécifiques en vue de promouvoir les relations entre la Corée du Sud et l'URSS. Les deux pays entretiennent depuis peu des relations au niveau consulaire et le montant des échanges commerciaux, en progression malgré des problèmes de dettes soviétiques non honorées, pourrait passer de 600 millions à 1 milliard de dollars.

Pour les Sud-Coréens, les pourparlers du mois d'août devraient conduire, dans un bref délai, à l'établissement de relations diplomatiques. Les Soviétiques sont-ils aussi pressés que le donne à penser Séoul? Lors de la rencontre Gorbachev-Roh, *une différence était notable dans l'appréciation* de l'urgence d'un rapprochement qui mettrait la Corée du Nord, alliée de Moscou, dans une position des plus inconfortables. Les Soviétiques sont-ils décidés aujourd'hui à accélérer les choses? M. Gorbachev pourrait-il faire un crochet par Séoul au retour de sa visite au Japon en 1991? Telles sont, en tout cas, les spéculations auxquelles on se livre à *Séoul*.

Ph. P.

PROCHE-ORIENT

IRAK : un avertissement à tous les pays du Golfe ?

Les accusations contre Koweït trahissent les ambitions de Bagdad

Dans sa marche forcée pour devenir la première puissance politique, économique et militaire incontestée du monde arabe, où s'arrêtera l'Irak? Ennemi ou allié, nul ne semble *plus à l'abri des foudres de Bagdad* qui s'en est pris très violemment, mercredi 18 juillet, à son voisin koweïtien, accusé tout à la fois de *« voler »* du pétrole et de grignoter les terres irakiennes.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Dans un mémorandum officiel remis, mercredi, au secrétaire général de la Ligue arabe, l'Irak accuse son riche voisin koweïtien de *« pomper depuis 1980 dans la nappe pétrolifère de Roumaila »* (sud de l'Irak), qualifiant cet acte *« d'agression militaire »* et réclamant en dédommagement 2,4 milliards de dollars. Bagdad accuse aussi Koweït d'*« avoir poursuivi une politique (pétrolière) destinée à affaiblir délibérément l'Irak à un moment où il fait face à une campagne impérialo-sioniste farouche et à des difficultés financières »*.

A ce sujet, le document réitère la demande de l'Irak d'*« annulation de la dette contractée auprès de certains pays pétroliers du Golfe »*. Cette dette s'élève au minimum à 30 milliards de dollars et les principaux créanciers sont l'Arabie saoudite et le Koweït.

L'Irak rappelle enfin à Koweït la persistance des problèmes frontaliers jamais résolus entre les deux pays, accusant l'émirat d'avoir mis à exécution *« un plan d'avancée progressive et programmée en direction du territoire irakien où il a établi des installations militaires, des postes de police, des installations pétrolières et des fermes »*. Et comme si cela ne suffisait pas, est joint au mémorandum une intervention du président irakien, en mai, au sommet arabe de Bagdad où celui-ci avertissait ses pairs que *« les guerres ne sont pas toujours provoquées par des militaires mais qu'elles peuvent l'être pour des raisons économiques »*.

Devant ces graves accusations qui sonnent comme un avertissement à tous les pays pétroliers du Golfe, le Koweït a réagi en envoyant des émissaires dans tous les pays arabes, à l'exception de l'Irak, pour expliquer sa position. Réuni pour la première fois en séance *« spéciale »*, le nouveau Conseil national – structure transitoire consultative, chargée de préparer la vie parlementaire au Koweït – a rejeté les accusations de Bagdad en rappelant le soutien apporté par l'émirat à l'Irak dans sa guerre avec l'Iran.

Un contentieux frontalier non résolu

Les rudes protestations irakiennes traduisent sans aucun doute l'exaspération des dirigeants de Bagdad dont les ambitions apparemment insatiables sont freinées par l'énorme dette de 70 milliards de dollars et la réticence des pays occidentaux, comme celles des pays du Golfe, à venir en aide financièrement à un pays, certes économiquement prometteur mais qui doit d'abord apurer ses comptes et ajuster ses projets à ses capacités présentes.

Mais à Bagdad on estime que la guerre avec l'Iran a été menée au nom de la nation arabe et qu'en se sacrifiant sur le front, les soldats irakiens ont *« protégé du khomeinisme »* les riches États pétroliers du Golfe dont le simple devoir est donc aujourd'hui de compenser les pertes irakiennes. Au lendemain du cessez-le-feu avec l'Iran, le président Saddam Hussein avait d'ailleurs qualifié la dette à l'égard des pays du Golfe de *« dette de sang »*, sous-entendant ainsi qu'il n'était pas question de la rembourser.

En fait, beaucoup plus que le conflit israélo-arabe, l'intérêt de l'Irak a toujours été la domination sur le Golfe et, en privé, les dirigeants irakiens cachent à peine leur mépris pour *« ces bédouins qui dilapident leur argent »* alors que Bagdad n'arrive pas à rembourser ses dettes. *« Pris à la gorge »*, pour reprendre l'expression d'un diplomate, l'Irak entend bien faire payer le Golfe et, en premier lieu, son petit mais riche voisin koweïtien, dont l'existence même est mal acceptée. Bagdad a longtemps considéré qu'il s'était fait voler ce territoire par l'*« impérialisme britannique »*, à l'issue du dépecage de l'Empire ottoman.

Jamais résolu, le contentieux frontalier avec le Koweït a toujours pesé lourd dans les relations entre les deux pays, Bagdad s'en servant comme une menace constante pour arriver à ses fins avec Koweït. L'Irak, qui n'a qu'un très petit débouché sur le Golfe par la péninsule de Fao, lorgne en particulier vers les îles de Warba et de Boubyane qui lui permettraient d'avoir des ports en eaux profondes sur le Golfe. Sollicité à de multiples reprises, notamment pendant la guerre, pour utiliser ces îles, le Koweït a toujours refusé de signer un quelconque accord à ce sujet.

Lors de la visite du prince héritier koweïtien à Bagdad en février 1989 et alors que la presse koweïtienne annoncait triomphalement que le contentieux frontalier pourrait être réglé en remerciement de l'aide du Koweït à l'Irak, on rappellait à Bagdad que *« les frontières n'avaient jamais été clairement définies, qu'il s'agissait d'un problème difficile et qu'il n'y avait pas lieu de faire de lien entre la solidarité koweïtienne et cette affaire »*. Par la même occasion la presse irakienne officielle reprochait à l'émir de ne pas encore s'être rendu en Irak *« pour fêter avec ses frères irakiens la victoire, une victoire réalisée pour tous »*.

Une nouvelle « sortie »

Plus qu'une véritable menace de guerre, le mémorandum irakien a toutes les allures d'un chantage destiné d'abord à obtenir une aide financière koweïtienne immédiate et à rappeler aux autres pays du Golfe qu'il vaudrait mieux aussi qu'ils contribuent au redressement économique de l'Irak. Cette nouvelle *« sortie »* irakienne va sans aucun doute accroître encore la crainte des pays du CCG (Conseil de coopération du Golfe : Arabie saoudite, Koweït, Oman, Bahrein, Qatar et Emirats arabes unis) vis-à-vis de l'Irak et ce, d'autant plus que le rapprochement avec l'Iran, s'il aboutissait, donnerait à Bagdad une plus grande liberté d'action.

FRANCOISE CHIPAUX

□ **IRAN : peine de mort pour délits économiques.** – Le Parlement iranien a définitivement adopté, mercredi 18 juillet, une loi prévoyant jusqu'à la peine de mort pour les individus qui *« portent atteinte, par leurs actes subversifs, au système économique et monétaire »* de la République islamique. Ce texte, déposé en avril par des députés de tendance radicale, et qui a obtenu l'approbation de la majorité des 185 parlementaires présents sur les 270 de l'Assemblée islamique, prévoit *« des flagellations, des peines d'emprisonnement et la peine de mort, pour ceux qui entravent l'ordre économique, monétaire et fiscal du pays »*. – *(AFP.)*

ISRAËL : selon une organisation de défense des droits de l'homme

Les consignes de tir ne sont pas respectées par l'armée dans la lutte contre l'Intifada

JERUSALEM

de notre correspondant

Dans près de la moitié des cas où un jeune Palestinien a été tué par balle au cours de l'Intifada, les soldats israéliens ont – impunément – violé les consignes de tir en vigueur dans l'armée.

Cette conclusion est dressée par l'Organisation israélienne pour la défense des droits de l'homme dans les territoires occupés, Betselem, dont le dernier rapport, publié dimanche 15 juillet, s'en prend vivement à l'armée sur cette question du respect des instructions dans les opérations de maintien de l'ordre. *« Depuis le début de l'Intifada, quelque six cents Palestiniens ont été tués par des soldats en principe soumis à des ordres qui imposent de viser les jambes des manifestants*, observe Betselem ; *même si dans certains cas, les tirs ont été justifiés, cela laisse tout de même plusieurs centaines de morts qui auraient pu être évitées »*.

L'organisation incrimine une *« atmosphère permissive, un climat de « gâchette facile » dans les unités (...), l'absence d'enquête sérieuse, de punitions dissuasives et d'éducation »*. Elle dénonce des consignes de tir souvent *« ambiguës et contradictoires »* qui donnent une très grande liberté d'action aux soldats et permettent ensuite de justifier n'importe quel excès auprès de la hiérarchie et de la presse.

Le porte-parole de l'armée a catégoriquement rejeté les conclusions de Betselem qu'il juge entachées *« de très nombreuses inexactitudes »*. Comme la question de ces consignes de tir en Cisjordanie et à Gaza fait actuellement l'objet d'une action devant la haute cour de justice, le porte-parole s'est refusé à tout autre commentaire.

Politique de présence plus discrète de l'armée dans les territoires ou concours de circonstances? Depuis l'arrivée de M. Moshe Arens au ministère de la défense, en juin, l'emploi des armes à feu par les soldats semble avoir considérablement diminué, et le nombre de victimes – morts et blessés – en Cisjordanie et à Gaza n'a cessé de baisser.

ALAIN FRACHON

ÉGYPTE

Campagne islamique contre la liberté d'expression

LE CAIRE

de notre correspondant

Le penseur libéral égyptien Farag Foda a été placé en résidence surveillée et son téléphone coupé depuis une semaine par le parquet supérieur de la sécurité de l'État, a-t-on indiqué de source proche de l'écrivain, connu pour ses pamphlets anti-islamistes. Son dernier essai, intitulé *Être ou ne pas être*, a de plus été saisi à la suite d'une plainte déposée par El-zhar (Sorbonne de l'islam sunnite). M. Foda est accusé d'avoir porté atteinte, dans son livre, à des versets du Coran, renié la *sunna* (tradition du prophète) et d'avoir injurié le cheikh d'El-Azhar.

Dans *Être ou ne pas être* – un recueil d'articles polémiques parus au cours des trois dernières années sous la plume de l'auteur dans des publications d'opposition ou officieuses, – M. Foda s'en prend notamment au cheikh d'El-Azhar, qu'il accuse de chercher à instaurer une *« inquisition »* contre la liberté de pensée. Au cours de son interrogatoire par le parquet, M. Foda a persisté dans ses reproches, estimant que la saisie de son livre et l'enquête dont il fait l'objet prouvaient la véracité de ses accusations contre le cheikh d'El-Azhar.

Les poursuites engagées contre M. Foda font partie d'une série de mesures prises par les autorités islamiques contre la liberté d'expression depuis le début de l'année. Un autre penseur, M. Alaa Hamed, a été emprisonné pour avoir publié un essai, *Voyage dans l'esprit d'un homme*, mettant en doute les religions. Enfin, un professeur de l'université d'El-Azhar a été démis de ses fonctions pour avoir traduit un ouvrage jugé anti-islamique. El-Azhar a, de plus, fait interdire d'antenne un feuilleton sur le cheikh Mohammad Abdou, le grand penseur musulman libéral du début du siècle. Il y a un an, les autorités religieuses avaient renouvelé l'interdit de publication frappant le livre *Awlad Haretna* (*les Enfants de notre quartier*) du prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz.

ALEXANDRE BUCCIANTI

EUROPE

ITALIE : stupeur et indignation

Acquittement des auteurs présumés de l'attentat de la gare de Bologne

La cour d'appel de Bologne, à l'issue de quinze jours de délibération, a acquitté, mercredi 18 juillet, pour insuffisance de preuves les treize personnes accusées de complicité dans l'attentat de la gare de Bologne, qui avait fait quatre-vingt-cinq morts et quelque deux cents blessés le 2 août 1980.

Au bout de dix mois de procès, les quatre militants d'extrême droite – Valerio Fioravanti, Francesca Mambro, Massimiliano Fachini et Sergio Picciafuoco, – condamnés en première instance à la réclusion à perpétuité, ainsi que Licio Gelli, l'ancien grand maître de la loge maçonnique secrète *propaganda due* (P2) et Francesco Pazienza, financier associé à un certain nombre de délits, ne sont désormais plus coupables.

Ce verdict constitue un *«choc»* pour l'opinion publique italienne et signifie que *«le droit à la justice pour les victimes a été nié»*, a estimé un représentant d'une association des familles des victimes. La cour d'appel a toutefois condamné deux anciens officiers du SISMI, les services secrets militaires, Pietro Musumeci et Giuseppe Belmonte, à trois ans de détention pour *«faux témoignage»*. L'enquête avait révélé une importante interpénétration entre la loge P2 et les services secrets grâce aux listes retrouvées au domicile de Licio Gelli. Celui-ci avait également des contacts dans tous les milieux d'extrême droite, ainsi qu'aux plus hauts niveaux de l'Etat. Cet attentat a été considéré comme l'expression d'un complot néo-fasciste destiné à miner la démocratie italienne et à préparer l'instauration d'une dictature de droite.

L'administration provinciale de Bologne, qui s'était portée partie civile, ayant décidé de se pourvoir en cassation, la justice italienne aura donc encore beaucoup à travailler sur un dossier, ouvert depuis déjà dix ans. *«La conviction s'accroît qu'on s'éloigne toujours plus de la vérité»*, écrit le *Corriere della Sera* dans son édition de jeudi. Le quotidien milanais estime que le problème de la *«crédibilité des institutions démocratiques»* est posé. – *(AFP, AP.)*

URSS

Un nouveau groupe de dirigeants réformateurs quitte le parti

L'adjoint au maire de Moscou et six autres membres du Parlement soviétique – dont des personnalités de premier plan du courant réformateur – ont annoncé mercredi 18 juillet leur décision de rendre leur carte du Parti communiste: *«Les espoirs de changement démocratique au sein du PCUS dans un avenir proche ne sont pas réalistes. Notre choix vise à promouvoir le processus de démocratisation et de rénovation de la société»*, précise un communiqué signé par les sept et lu lors d'une conférence de presse.

Parmi eux figurent Serguei Stankevitch – trente-six ans, l'adjoint du maire de Moscou, Gavriil Popov qui a lui-même démissionné du parti – ainsi que Iouri Ryzhov – premier membre du présidium du Soviet suprême à quitter le parti – et Mikhaïl Botcharev, conseiller économique du Parlement de Russie.

Une vingtaine de conseillers municipaux de Moscou et de Leningrad ont fait de même, accélérant la vague des départs, une semaine après celle du président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine, et des militants de la Plate-forme démocratique qui ont annoncé, à la fin du congrès du Parti communiste, qu'ils allaient fonder un nouveau parti à l'automne.

Cette opposition qui cherche à se structurer inquiète visiblement le président Gorbatchev, dont le porte-parole, M. Arkadi Maslennikov, a réagi mercredi à des déclarations du secrétaire d'Etat américain James Baker, selon lesquelles un dialogue pourrait être ouvert avec ces opposants. Il a estimé qu'une aide matérielle éventuelle, comme cela avait été fait avec le syndicat polonais Solidarité, *«constituerait une interférence dans les affaires intérieures de l'URSS qui serait difficilement tolérée»*.

Le ministre de la défense Dmitri Iazov a pour sa part lancé un avertissement à la Lituanie qui a adopté mercredi une loi prévoyant la création de forces armées républicaines (*le Monde* du 19 juillet). Dans une lettre au président Lansbergis, le ministre affirme que *«de tels actes du gouvernement lituanien ne peuvent avoir qu'un impact négatif sur l'avenir de la Lituanie»*. – *(AFP, Reuter, AP).*

ROUMANIE : à l'issue de sa rencontre avec M. Mitterrand

M. Roman juge «possible» la libération du dirigeant étudiant Marian Munteanu

A l'issue de sa rencontre privée, mercredi 18 juillet, avec M. Mitterrand, le premier ministre roumain, M. Petre Roman, a déclaré qu'il avait *«expliqué»* au président français le déroulement des événements de juin à Bucarest et qu'il jugeait *«possible»*, à titre personnel, la libération du dirigeant étudiant, M. Marian Munteanu, détenu depuis ces événements.

«Parmi les émeutiers, il n'y avait aucun étudiant sauf celui qui est encore retenu par le procureur de la République» a ajouté le premier ministre, faisant ainsi allusion à M. Munteanu. *«La France*, a d'autre part déclaré M. Roman, *a pu prouver qu'isoler la Roumanie était contre nature, contre la nature même de l'Europe. Elle a toujours soutenu, même après les événements de juin, que ce rejet n'était ni souhaitable, ni explicable, ni bon pour l'évolution de l'Europe en général.»*

A Bucarest, le bureau de presse du président Iliescu a publié mercredi un communiqué selon lequel M. Munteanu aurait *«convié»* les manifestants à se rendre au siège de la police le 13 juin. Le communiqué évoque le contenu d'une cassette vidéo, remise par les étudiants à M. Iliescu pour prouver l'attitude pacifique du dirigeant étudiant lors des événements de la mi-juin.

Or, selon le bureau de presse du président de la République *«cette cassette ne confirme pas l'appel au calme et à la non-violence que Marian Munteanu aurait lancé du balcon de l'université dans l'après-midi du 13 juin mais que, apporte en revanche la preuve qu'en dépit des manifestations violentes auxquelles il assistait... il ne s'est pas dissocié, il n'a eu aucune parole de condamnation et, plus que cela, il a convié les manifestants à aller vers le siège de la police»*.

Le président roumain a d'autre part remplacé mercredi les quatre cinquièmes des juges de la Cour suprême *«qui avaient*, selon la radio, *prononcé des condamnations imposées par l'ancien régime»*. Aucun des nouveaux juges, toujours selon la radio, n'aurait appartenu à l'élite du Parti communiste de l'ancien dictateur. M. Teofil Pop, ministre de la justice dans le gouvernement intérimaire du Front de salut national avant les élections de mai, a été nommé président de la Cour. – *(AFP, Reuter.)*.

PAYS-BAS

La Haye refuse l'asile politique à l'un des fondateurs du PC philippin

LA HAYE

de notre correspondant

Le ministère néerlandais de la justice a rejeté, mardi 17 juillet, la demande d'asile politique déposée en octobre 1988 par M. José-Maria Sison, cofondateur en 1968 du Parti communiste philippin interdit et de sa branche militaire, la Nouvelle Armée du peuple (NPA).

En prison lors de la chute de Ferdinand Marcos et libéré en 1986 par Mme Aquino, M. Sison refusa de dénoncer l'usage de la violence en restant partisan d'une révolution armée pour contraindre le nouveau gouvernement à partager le pouvoir avec les forces de gauche réunies au sein du Front national démocratique (NDF). Ce dernier dispose, depuis la fin des années 70, d'un «bureau international» à Utrecht, dans le centre des Pays-Bas où M. Sison trouva naturellement refuge, il y a deux ans, après l'ouverture d'une procédure judiciaire pour complot. Depuis, les autorités de Manille affirmaient que le fondateur du PC dirigeait à distance la guérilla communiste sur l'archipel.

«Hô Chi Minh a lutté dans des conditions plus difficiles», nous avait-il confié en juillet 1989, refusant d'en dire plus sur son rôle exact. Pour exercer celui-ci, l'exil l'aurait d'autant moins gêné que le NDF partage ses locaux à Utrecht avec plusieurs associations qui, selon les services de renseignements militaires philippins, sont au cœur d'un réseau spécialisé dans le détournement des fonds publics ou privés de l'aide au développement, les sommes recueillies servant notamment à l'achat d'armes.

Le 21 février dernier, le président néerlandais d'une des fondations basées à Utrecht a été arrêté en Suisse. Venant de Belgrade, le «coursier» voulait déposer sur un compte 1,3 million de dollars, dont 150 000 dollars en faux billets. Survenant après des révélations américaines selon lesquelles la NPA était le cerveau des attentats anti-américains commis aux Philippines, cet incident a sans doute pesé sur la décision du gouvernement de La Haye.

CHRISTIAN CHARTIER

REPÈRES

PÉROU

M. Fujimori nomme M. Hurtado Miller à la tête du futur gouvernement

Le président élu du Pérou, Alberto Fujimori, a annoncé, mercredi soir 18 juillet, qu'il avait désigné l'ingénieur agronome Juan Carlos Hurtado Miller comme président du conseil des ministres du nouveau gouvernement qui entrera en fonctions le 28 juillet prochain. M. Hurtado Miller, âgé de cinquante et un ans, ministre de l'agriculture sous le gouvernement du président Fernando Belaunde (1980-1985) et ancien dirigeant du parti Action populaire (centre-droit), a dû démissionner de cette formation politique quelques heures avant d'accepter sa nomination comme nouveau premier ministre du Pérou. En effet, l'Action populaire, qui a soutenu la candidature à l'élection présidentielle de l'écrivain Mario Vargas Llosa, est opposée à toute collaboration avec M. Fujimori.

Le futur président du conseil assumera également la charge de ministre de l'économie et des finances, le poste le plus difficile du gouvernement, car il devra faire face à une inflation supérieure à 1 000 %, au manque de devises et à un déficit budgétaire croissant. – *(AFP.)*

ZIMBABWE

Levée de l'état d'urgence en vigueur depuis vingt-cinq ans

Le gouvernement zimbabwéen a décidé que l'état d'urgence, en vigueur depuis vingt-cinq ans, serait levé le 25 juillet à minuit. *«Le pays jouit d'une atmosphère de paix qu'il n'avait pas connue depuis longtemps»*, a dit le ministre de l'intérieur, M. Moven Mahachi, en annonçant, mercredi 18 juillet, devant le Parlement, la fin de ce régime d'exception décrété par M. Ian Smith en 1965, au temps de la déclaration d'indépendance unilatérale de ce qui était alors la Rhodésie. *«Il semble maintenant que le gouvernement sud-africain nous tende sérieusement la main en signe d'amitié et ne lance plus d'opérations de commando sur notre territoire»*, a-t-il ajouté.

L'état d'urgence – avec notamment la possibilité de maintenir une personne en détention sans jugement – était renouvelé tous les six mois et avait souvent été utilisé depuis l'indépendance, en avril 1980, par le gouvernement de M. Robert Mugabe. Les organisations de défense des droits de l'homme avaient fréquemment affirmé que la sécurité du pays n'était plus menacée et que le gouvernement maintenait l'état d'urgence pour mieux faire taire les critiques et enrayer les grèves. – *(Reuter.)*

□ **RDA : des ex-agents de la Stasi occupent encore des postes importants.** – D'anciens agents de la police secrète est-allemande (Stasi) occupent toujours des postes clefs dans l'industrie, la police et les milieux dirigeants est-allemands, a révélé mercredi 18 juillet une commission parlementaire. M. Joachim Gauck, président de cette commission, a déclaré que quelques-uns des 1 556 agents spéciaux assumant de hautes fonctions liées à la sécurité du pays depuis 1986 occupaient toujours leurs postes dans le civil. Il n'existe néanmoins aucune preuve que les officiers chargés d'une mission spéciale forment un réseau toujours capable de déstabiliser la nouvelle démocratie est-allemande, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

L'URSS SANS CLICHÉS

V. LAGRANGE/RODINA.

Le «chef d'orchestre»

Lui, on ne voit que lui, mais ce qu'on ne voit pas là c'est la salle. Elle tourbillonne, frémit, gronde, se tord régulièrement de rire tant peuvent être irrésistibles les contrastes de la sortie du communisme et, vingt fois par jour, d'un bond et presque tout entière, se rue vers la tribune puisque la démocratie – n'est-ce pas? – c'est l'absence de contrainte.

Ici, c'est une session du Congrès des députés du peuple, le nouveau Parlement soviétique, l'une de ces assemblées élues qui font tellement d'ombre à l'appareil du parti. Ici, dans l'enfance de la démocratie, se construit donc cet Etat que M. Gorbatchev voudrait tellement substituer au communisme.

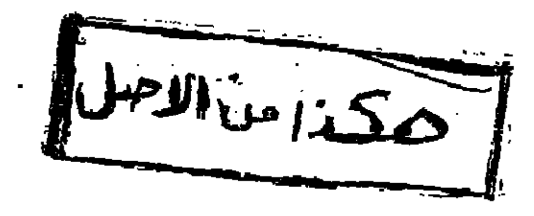
C'est un très beau spectacle, parfois bouleversant, que celui de l'art politique venant à un peuple et durant les suspensions de séance, hall, buffets et fumoir brumeux tiennent à la fois de l'agora et du théâtre de l'Odéon en mai 68. Les généraux promènent leur consternation médaillée. Les Baltes intriguent. L'Asie centrale implore. Déjà, les jeunes députés modernistes se voient au gouvernement et les journalistes soviétiques jouent au Watergate : *«Mais monsieur le ministre...?»*

Avant, les correspondants occidentaux bénéficiaient d'un monopole de fait mais c'est fini. Tout s'écroule, même le meilleur, et M. Gorbatchev, assis ou debout, est à peu près toujours dans cette pause. Il contient, d'une paume ouverte, l'assemblée et, d'un doigt tendu, donne la parole ou la retire, admoneste ou approuve. C'est l'homme qui a ouvert les digues et veut diriger les flots avec cette rage tenace des chefs d'orchestre dont on ne sait jamais si leurs mouvements miment ou conduisent la musique. Mais qu'importe en vérité? L'essentiel est que chef d'orchestre il y ait. A main gauche de M. Gorbatchev, bien droit comme d'ordinaire, c'est M. Loukianov, numéro deux dans la hiérarchie de l'Etat. Il a tout en tête, c'est le rouage essentiel de la perestroïka.

Quant aux trois autres, leur affaissement dit tout : ce sont des accablés, comme les hautes sphères du pouvoir en comptent tant.

Eux ne croient plus guère qu'on puisse contenir les flots d'un barrage de soixante-dix ans. La logique leur donne raison mais les enfants de Hollande connaissent l'histoire de ce petit garçon obstiné qui d'un doigt empêcha qu'un raz-de-marée ne noie son pays.

BERNARD GUETTA



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : de retour à Johannesburg

M. Mandela va reprendre le dialogue avec le président De Klerk

M. Nelson Mandela est rentré à Johannesburg, mercredi 18 juillet, jour de son soixante-douzième anniversaire, au terme d'une tournée de six semaines dans une quinzaine de pays, en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord. Au cours d'une brève conférence de presse, le vice-président de l'ANC a confirmé qu'il avait proposé de rencontrer le chef de l'Etat, M. Frederik De Klerk, *« aussi vite que possible »*, pour relancer le dialogue.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Tout en confirmant sa volonté de poursuivre les pourparlers, M. Mandela a démenti, dès son retour, l'instauration d'un cessez-le-feu, rappelant la position de l'ANC qui *« reconsidèrera cette question, lorsque le gouvernement aura levé tous les obstacles aux négociations, pour envisager une suspension des hostilités, ce qui ne signifie pas pour autant la fin de la lutte armée »*. L'ANC continue d'exiger la levée de l'état d'urgence dans cette province du Natal et M. Mandela ne répondra pas à l'invitation que M. Mangosuthu Buthelezi, le président de l'Inkatha, a lancée dans les journaux, car selon lui *« la presse n'est pas le lieu où les leaders noirs doivent exposer leurs différends »*.

C'est un homme fatigué mais serein, plus sûr de lui que jamais, conforté dans ses choix par la réussite de son voyage – au cours duquel il a rencontré quatorze chefs d'Etat et récolté aux Etats-Unis 7 millions de dollars pour l'ANC, – qui est revenu aussi pour fêter son premier anniversaire d'homme libre (après vingt-sept ans d'internement). *« Nous rentrons au pays encore plus fiers d'être sud-africains, remplis d'espoir »* car, a-t-il indiqué, *« de par le monde, des millions de personnes demandent avec nous la fin de l'apartheid. »*

Mais, pendant son absence, le climat politique s'est tendu. Tout au long de la journée, la police et les services de sécurité se sont montrés très vigilants. Des dizaines de chiens spécialement dressés pour détecter les explosifs ont patrouillé pour renifler le moindre paquet suspect. La direction de l'ANC avait reçu, mercredi matin, un tract anonyme menaçant de mort M. Mandela. Les militants d'organisations d'extrême droite ont fait parler la poudre en se lançant dans une campagne d'attentats qui a déjà fait des victimes. La violence s'est accrue au Natal où une embuscade a provoqué un accident de la route, qui a fait vingt-six morts mercredi à l'aube. Et surtout la communauté noire reste divisée.

L'ANC doit désormais compter avec le PAC (Congrès panafricain) et l'Azapo (Organisation du peuple d'Azanie) sur sa gauche, mais aussi avec, sur sa droite, l'Inkatha de M. Buthelezi, érigée en parti politique le week-end dernier. Trouver un dénominateur commun avec ces mouvements pour aller en ordre s'asseoir, le moment venu, à la table des négociations, ne sera pas chose aisée. D'autant que toutes les difficultés ne sont pas aplanies entre l'ANC et le gouvernement.

L'ANC exige toujours la libération des prisonniers politiques, le retour des quelque 20 000 exilés, qui attendent dans les pays voisins, et la levée de l'état d'urgence dans le Natal. De son côté, le gouvernement veut que l'ANC renonce à la lutte armée avant de s'engager plus avant dans les négociations. Une nouvelle rencontre officielle devrait cependant avoir lieu dans le courant du mois d'août entre les deux délégations.

F 'ÉDÉRIC FRITSCHER

□ *Mort en détention d'un jeune* **militant de l'ANC.** – Un adolescent, Eugène Mbulwana, quinze ans, militant de l'ANC, arrêté mardi 17 juillet par la police, est mort à l'hôpital de Leratong à proximité de Johannesburg. Un porte-parole de la police a refusé de commenter les affirmations publiées par le *Daily Mail*, selon lesquelles il avait été frappé. Quelques heures après son arrestation, sa mère avait été informée qu'il avait été admis à l'hôpital pour une crise d'épilepsie. Elle a affirmé que son fils n'avait jamais souffert de ce mal, et que, d'après les médecins, il était arrivé à l'hôpital dans le coma, souffrant de nombreuses blessures à la tête. – (*AFP.*)

L'Ethiopie « au bord de l'effondrement »

Suite de la première page

Bien que le chef de l'Etat agite le spectre de *« la survie nationale »*, la capitale ne s'émeut guère en apparence. Les échos de la guerre ne parviennent qu'amortis. Ce qui n'empêche pas Addis-Abeba de bruisser des rumeurs les plus folles et ses habitants de se demander combien de temps encore le régime va tenir – la seule et vraie question que chacun se pose, la réponse variant de huit jours à huit ans. C'est le début de la fin, certes, mais le président Menguistu a déja prouvé qu'il avait la faculté de se ressaisir et il paraît bien décidé à utiliser toutes les armes à sa disposition pour se maintenir au pouvoir.

Appel à tous les hommes valides

Après les rafles dans les campagnes d'enfants âgés quelquefois de moins de quinze ans (selon l'organisation Africa Watch, qui estimait, en juin, que *« cent mille conscrits avaient été pris »*), les autorités font désormais appel *« à tous les hommes valides »* pour mettre sur pied une force de réserve. L'armée régulière compte déjà près de trois cent cinquante mille hommes et reste la plus importante de l'Afrique sub-saharienne. Ce qui ne l'empêche pas d'accumuler les revers depuis le mois de mars 1989. Le régime n'hésite pas à recruter parmi les retraités pour retarder, autant que possible, l'inexorable.

Après avoir dit *« non »* pendant des années au dialogue, le colonel Menguistu a cédé sur tous les préalables formulés par les Fronts, y compris sur la présence des Nations unies aux pourparlers en qualité d'observateur. Aux yeux du FPLE et du FPLT, les concessions sont venues trop tard.

Fin juin, les rebelles tigréens ont proposé un cessez-le-feu à condition qu'il soit assorti de la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le pouvoir s'est déclaré prêt à examiner cette proposition si le FPLT, qui réclame l'autonomie, se dissocie du FPLE avec lequel il coordonne ses efforts et qui, lui, est en faveur de l'autodétermination. Le gouvernement essaie donc de séparer les deux mouvements tandis que l'ancien président américain, M. Jimmy Carter, tente de renouer le fil du dialogue. Et le président Menguistu d'utiliser les bons offices du premier ministre italien, M. Giulio Andreotti, qu'il aurait rencontré le 17 juin, lors d'un voyage-éclair à Rome.

Aujourd'hui, le président Menguistu dénonce *« l'intransigeance »* des deux Fronts *« qui préfèrent la guerre comme moyen d'aboutir à leur objectif »* et accuse certains pays arabes, non désignés, de les soutenir. Face à une situation militaire qui se dégrade au fil des mois, il tente de faire vibrer la corde de l'unité nationale et d'apparaître comme le rempart contre *« la désintégration du pays »*.

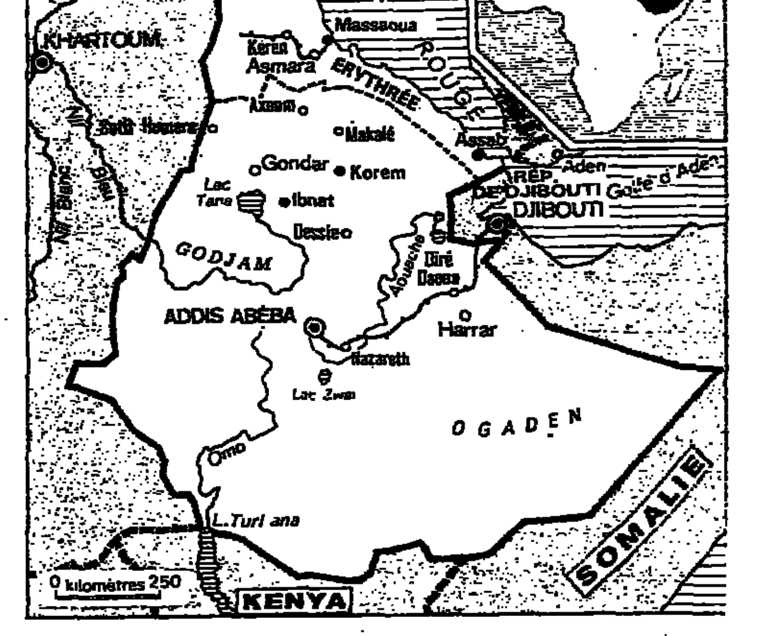
Pourtant ce militaire, qui a troqué sa tenue bleu de chauffe pour le costume à l'occidentale, apparaît bien seul. En seize ans d'exercice autoritaire du pouvoir, il a fait le vide autour de lui. Sa puissante garde paraît le mettre à l'abri d'une mauvaise surprise comme celle du coup d'Etat manqué de mai 1989. Mais chacun se demande dans quelle mesure l'armée lui est fidèle, surtout après l'exécution de douze généraux putschistes en mai dernier ; elle reste la seule force capable d'opérer un changement puisqu'il n'existe aucune organisation civile susceptible d'inquiéter le pouvoir. Toute la question est donc de savoir dans quelle mesure le président Menguistu la contrôle parfaitement.

Les oripeaux marxistes-léninistes

Donc, pratiquement seul en face de Tigréens bien décidés à ne pas laisser passer cette chance de se réinstaller à Addis-Abeba et d'Erythréens qui rêvent de pouvoir voler de leurs propres ailes, sans parler de tous les autres mouvements comme le Front de libération des Oromos au sud, le régime du président Menguistu qui tente, aujourd'hui, de se débarrasser de ses oripeaux marxistes-léninistes, est lâché par ses anciens alliés socialistes. Les Cubains, les Allemands de l'Est et autres ressortissants des ex-démocraties populaires sont partis. Les Soviétiques ont réduit leur présence.

L'accord commercial avec l'URSS qui devait être signé au début de l'année ne l'a toujours pas été, en raison de difficultés non précisées mais qui pourraient porter sur les impayés. Le volume des échanges s'en est considérablement ressenti. Moscou a promis néanmoins de remplir ses engagements de livraisons de carburant jusqu'au terme du contrat de cinq ans qui vient à échéance à la fin de l'année. Après, les ventes se feront au prix du marché et non plus à des prix préférentiels inférieurs de 10 % à 20 % au cours mondial. La dette totale d'Addis-Abeba à l'égard de Moscou est estimée à 4,5 milliards de dollars. L'ère de la solidarité prolétarienne est révolue.

La réouverture des relations diplomatiques avec Israël en décembre dernier n'a pas produit les effets escomptés. Jérusalem a démenti la visite du président Menguistu en Israël, les 4 et 5 juillet, de même que la fourniture d'armes. Son ambassadeur, M. Meir Joffe, refuse de répondre sur ce dernier point en invoquant une règle bien établie en ce domaine. En revanche, il dément la présence de militaires ou de conseillers en Ethiopie de même que la formation en Israël d'officiers éthiopiens. Il est clair que le moyen de pression que constitue la présence de quelque quinze mille juifs Falachas désireux de



rejoindre Israël est utilisé pour obtenir ce dont le régime a besoin auprès de Jérusalem. Les visas de sortie ont d'ailleurs été suspendus.

Désintégration du système collectiviste

Les réformes politiques et économiques du mois de mars ont apporté un ballon d'oxygène, surtout dans le monde rural qui constitue 90 % de la population, soit quarante-cinq millions de paysans. Une libéralisation qui a abouti, en deux mois, au démantèlement presque total des fermes d'Etat, à la fin du processus de villagisation et à l'écroulement de la politique de déplacement forcé des familles du nord vers le sud.

Les fonctionnaires du gouvernement ont été *« passés par la fenêtre »*, certains ont été tués et les paysans ont repris le contrôle de leur production qu'ils peuvent désormais vendre. On n'en est pas encore à l'économie de marché et au multipartisme, mais des promesses ont été faites en faveur d'un système mixte et d'une ouverture politique.

Après avoir mené le pays à la ruine, le président Menguistu s'adapte à l'air du temps pour essayer de ne pas être balayé. Mais il a le dos au mur. Pour soutenir l'effort de guerre qui représente 60 % du budget, le stratège Menguistu a un besoin urgent de devises. Le remboursement de la dette extérieure, évaluée à un peu plus de 3 milliards de dollars, n'est plus effectué régulièrement. Son seul service représente 44 % des recettes d'exportations qui reposent pour 60 % sur le café à une époque où les cours se sont effondrés. Les exportations ne couvrent que 40 % des importations.

Le chef de l'Etat est donc pris à la gorge. Pour attirer les Occidentaux, il lui faut mettre encore beaucoup d'eau dans son vin. L'aide internationale au développement reste encore l'une des plus faibles du continent (9 dollars par habitant et par an). Avec la convention de Lomé IV, la CEE va fournir 320 millions de dollars, mais les autres se font tirer l'oreille, surtout les Etats-Unis qui ne considèrent pas encore le colonel Menguistu comme suffisamment *« présentable »*.

Dès l'annonce des réformes, une délégation éthiopienne s'est précipitée à Washington pour faire les yeux doux au FMI et à la Banque mondiale. Ces deux instances ont fait le voyage à Addis-Abeba en mai. Elles devaient revenir fin juin ou début juillet pour les négociations finales. Mais on ne les pas revues. Entre-temps, douze généraux avaient été exécutés.

La marge de manœuvre du successeur de l'empereur Hailé Sélassié apparaît de plus en plus étroite. Le virage amorcé l'a été sans doute trop tard. Qui sonnera le glas d'un régime qui a laissé une population sans réaction, abrutie par les famines, traumatisée par les terreurs blanche puis rouge du début de la révolution ? A moins d'une solution négociée, bien improbable pour l'instant, la guerre va donc continuer. A terme, elle entraînera le régime avec elle. La décision est cependant loin d'être faite.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **ALGÉRIE : Légalisation d'un deuxième parti islamiste.** – El-Oumma, le parti islamiste de M. Benyoussef Ben Khedda, ancien président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) avant l'indépendance, a été reconnu officiellement, mercredi 18 juillet. Deuxième parti islamiste à être légalisé, après celui du Front islamique du salut, il propose une *« application réelle de l'islam »* ; il estime que celui-ci est *« au-dessus du socialisme et du capitalisme »* et qu'aucun autre système *« ne peut être en adéquation avec les constantes nationales et les valeurs spirituelles du peuple algérien »*. – (*AFP.*)

□ **KENYA : expulsion d'un journaliste britannique.** – Un journaliste britannique, M. Christopher Walker, a été expulsé du Kenya, mardi 17 juillet, pour avoir rédigé, sans permis de travail, plusieurs articles sur les récentes manifestations antigouvernementales. Correspondant au Caire du quotidien britannique *The Times*, il a comparu devant le tribunal d'instance de Nairobi et a plaidé coupable. Il a quitté le pays après avoir payé une amende de 20 000 shillings (5000 F). – (*AFP.*)

□ **ZAIRE : neuf morts identifiés après le massacre de Lubumbashi.** – Une liste de neuf morts et un blessé grave parmi les victimes du massacre de Lubumbashi, en mai, a été publiée, mercredi 18 juillet, par le quotidien belge *le Soir*. Elle a été établie par un groupe de Zaïrois, proche de l'opposition. Jusqu'à présent il n'avait pas été possible de présenter une pareille liste à propos de ce massacre d'étudiants par des militaires. Selon la presse belge, le bilan est de 50 morts, et selon Amnesty International de 50 à 150 morts, alors que le gouvernement zaïrois s'en tient à un mort identifié. – (*AFP.*)

Devant l'assemblée des maires francophones

M. Chirac recommande de « ne pas conditionner l'aide aux pays africains à leur démocratisation »

« N'oubliez pas l'Afrique », a recommandé M. Jacques Chirac, mercredi 18 juillet, à Tunis, à l'adresse des pays industrialisés *« qui seraient tentés de se désintéresser du continent africain pour se consacrer principalement aux nouvelles démocraties de l'Est »*. *« Celles-ci*, a-t-il ajouté, *doivent être aidées, mais pas aux dépens de nos anciennes solidarités*, a fortiori *s'il s'agissait d'aide à l'Union soviétique, tellement déstabilisée, qu'elle se trouverait dans l'impossibilité d'utiliser efficacement une aide. »*

En ouvrant la dixième assemblée de l'Association internationale des maires francophones, M. Chirac a aussi conseillé que l'on s'abstienne de toute tentation de *« conditionner l'aide aux pays africains à leur démocratisation »*. *« Il ne faut pas qu'aux plans d'ajustement structurel, imposés par les grands organismes internationaux, viennent s'ajouter je ne sais quel plan d'ajustement démocratique*, a-t-il déclaré. *L'évolution de la vie politique intérieure de ces pays doit se faire à leur rythme et non pas dans la précipitation. »* – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

CHILI : augmentation des prix, pertes d'emplois...

Le climat social se dégrade

SANTIAGO

de notre correspondant

L'air paterne du président Aylwin est trompeur : les trois mille mineurs réunis pour l'écouter, mardi 17 juillet, dans leur bastion de Chuquicamata, la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du monde, viennent de l'apprendre à leurs dépens.

Répondant aux dirigeants syndicaux, le chef de l'Etat n'a pas mâché ses mots. *« N'oubliez pas que vous êtes des privilégiés, l'aristocratie ouvrière du Chili »*, lança « Don Patricio » à son auditoire, qui éclata aussitôt en huées d'indignation. Pour mieux enfoncer le clou, M. Aylwin en appela à la mémoire de Salvador Allende, qui eut, en son temps, à endurer la fronde de ces princes du travail dont le salaire est souvent quatre fois supérieur à la moyenne nationale. *« J'imagine très bien ce qu'il vous aurait dit : Camarades, soyez solidaires avec votre pays, ensemble nous construirons une société plus juste ! »*

Mais pour habile qu'ait été l'hommage à l'ancien président socialiste devant une base syndicale qui s'est donné, il y a quelques semaines, une direction de gauche en remplacement de l'équipe démocrate-chrétienne sortante, cela n'a pas suffi à apaiser la grogne ouvrière, qui s'exprime désormais sans retenue dans les mines et ailleurs. Ainsi, au moment même où le chef de l'Etat soutenait un dialogue houleux avec les travailleurs du cuivre, les employés des hôpitaux publics de la capitale se mirent à débrayer pendant quelques heures et manifestèrent dans les rues pour exiger une augmentation substantielle de leurs salaires.

Paisible pendant les quatre premiers mois du gouvernement démocratique, le climat social est en train de se détériorer. Le pouvoir d'achat des salariés est rongé par l'augmentation soutenue des prix, due à une surchauffe conjoncturelle que les autorités s'efforcent de résorber au moyen de taux d'intérêt élevés. Or le ralentissement de l'activité économique qui en découle pousse les chefs d'entreprise à licencier les effectifs excédentaires. Plusieurs milliers de travailleurs ont ainsi perdu leur emploi pendant le premier semestre.

De plus, les partenaires sociaux et le gouvernement ne sont pas parvenus à un accord en matière de réforme de l'actuelle législation du travail, établie par le régime militaire et qui fait la part belle aux employeurs. Ceux-ci entendent préserver trois acquis fortement remis en question par le mouvement syndical : la restriction du droit de grève, l'absence de négociations collectives par branche industrielle et la plus complète liberté de licenciement.

Faute d'accord tripartite, le pouvoir a présenté un projet de loi au Congrès. L'estimant trop favorable au patronat, la Centrale unique des travailleurs (CUT), la principale confédération syndicale du pays, a annoncé qu'elle mobiliserait ses troupes pour faire pression sur les parlementaires.

GILLES BAUDIN

□ **SALVADOR : un capitaine de l'armée abattu par des inconnus.** – Un capitaine de l'armée salvadorienne, Ramon Reyes, a été criblé de balles par deux inconnus qui circulaient en motocyclette, mardi 17 juillet, dans la ville de Santa-Tecla. C'est le deuxième attentat de cette nature en huit jours au Salvador. Le major Carlos Figueroa a été assassiné dans des circonstances semblables la semaine dernière et le crime a été revendiqué par les commandos urbains du Front Farabundo Marti de Libération nationale (FMLN). – (*AFP.*)

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : réouverture de l'ambassade d'Italie.** – L'Italie a envoyé un diplomate à Kaboul pour rouvrir son ambassade fermée depuis dix-sept mois, a-t-on appris, mercredi 18 juillet, de source officielle à Kaboul. L'Italie est le second pays occidental, après la France, à rouvrir sa représentation diplomatique à Kaboul. – (*AFP.*)

□ **CHINE : huit ans de prison pour le pirate de l'air extradé du Japon.** – Le pirate de l'air qui avait détourné un Boeing-747 de la compagnie chinoise CAAC sur le Japon en décembre dernier, puis avait été remis, fin avril, aux autorités de son pays, a été condamné, mercredi 18 juillet, par un tribunal chinois à huit ans de prison, a-t-on appris auprès de l'ambassade japonaise à Pékin. Zhang Zhenhai répondait à l'accusation de sabotage d'un avion. Geste exceptionnel, les autorités chinoises avaient autorisé un diplomate japonais et huit journalistes nippons à assister à l'audience, qui s'est déroulée en présence de 400 à 500 spectateurs. – (*AFP.*)

□ ***CORÉE DU SUD : décès de* l'ancien président Yun Po-sun.** – L'ancien président Yun Po-sun est décédé à Séoul à l'âge de quatre-vingt-douze ans, a-t-on appris, jeudi 19 juillet, dans son entourage.

[Yun Po-sun avait été chef de l'Etat de 1960 à mars 1962. Il avait démissionné dix mois après le coup d'Etat du 16 mai 1961, fomenté par le major-général Park Chung-hee. Ouvertement opposé à ce dernier, il s'était, à deux reprises, présenté sans succès contre lui aux élections présidentielles, jusqu'à son retrait de la vie politique en 1967. Il avait fait une brève réapparition sur la scène en 1979, pour apporter son soutien à des organisations dissidentes.]

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**
Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**
Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

POLITIQUE

Les aléas élyséens de la protection de la forêt

Le président de la République aime-t-il les arbres d'Alsace ?

Dans une lettre adressée à M. Waechter, le chef de file des Verts, M. Mitterrand justifie la construction d'une usine en Alsace qui menace un important massif forestier.

M. François Mitterrand aime les arbres. Toute la France le sait. Confirmation solennelle en a été donnée lorsque le président de la République est apparu plus écologiste que les écologistes, le 14 juillet, à la télévision, en se posant en suprême protecteur de la forêt française. On n'oubliera pas de sitôt sa profession de foi verte : *« Les arbres, ils n'ont pas le moyen de se défendre ! Ils ne votent pas ! Ils ne protestent pas, sauf qu'ils gémissent un peu quand on les coupe. Eh bien ! moi, je veux être leur défenseur... »*

M. Mitterrand aime, en particulier, les arbres de Saint-Germain-en-Laye. Personne n'en doute depuis qu'il s'est farouchement opposé à la construction d'un échangeur routier dans cette belle forêt d'Ile-de-France, d'accord en cela avec M. Michel Rocard, qui avait parlé d' *« échangeur-massacre »*. Et c'est d'ailleurs en justifiant cette interdiction, ce même 14 juillet, que le président de la République a rendu hommage au discernement des écologistes et s'est déclaré décidé à aider *« tous ceux qui se battront pour la sauvegarde de la nature »*. Mais M. Mitterrand aime-t-il les arbres d'Alsace autant que ceux de Saint-Germain ?

La question n'est pas sans fondement, de l'avis même des écologistes, si l'on en juge par la lettre en date du 16 juillet que le chef de l'Etat vient d'adresser à M. Antoine Waechter, en réponse à un courrier du 5 juin dernier.

Ce jour-là, le chef de file du mouvement des Verts avait pris au mot M. Mitterrand, après que celui-ci eut exprimé sa volonté de défendre la forêt française au cours d'une visite dans le Vaucluse. Il avait demandé au président de la République de donner raison aux Verts alsaciens qui ne veulent absolument pas entendre parler de l'implantation d'une usine autrichienne de production d'acide citrique à Marckolsheim, au coeur du plus grand des derniers massifs forestiers des bords du Rhin, là où subsiste une flore d'un genre subtropical d'une richesse exceptionnelle, à quelques centaines de mètres à peine des sites où des castors ont été réintroduits en 1973. Ce projet est appuyé, en effet, par le Port autonome de Strasbourg, dont la présidente n'est autre que Mme Catherine Trautmann, maire socialiste de la capitale régionale.

« Une faute politique »

Or, quarante-huit heures après ses propos écologiques de la fête nationale, M. Mitterrand promet de classer 6 000 hectares en zone protégée mais donne son feu vert à l'installation de l'usine : *« J'ai fait examiner de façon très approfondie les objections que vous soulevez,* répond-il notamment à M. Waechter. *Il n'apparaît pas opportun au gouvernement de s'opposer à la réalisation de l'usine de Marckolsheim. »*

Les Verts d'Alsace en restent pantois. Mme Andrée Buchmann, conseillère régionale et conseillère municipale de Strasbourg, nous a déclaré en leur nom, jeudi matin 19 juillet : *« Cela montre qu'entre les bonnes intentions politiciennes et les actes il y a une marge ; une marge que les socialistes sont incapables de franchir. C'est une faute politique. M. Mitterrand est visiblement très mal renseigné sur ce dossier et surtout sur la capacité de mobilisation des Alsaciens sur ce terrain... »*

M. Mitterrand court bel et bien un double risque : celui d'être pris en flagrant délit de contradiction par les écologistes alsaciens et celui d'avoir bientôt sur les bras une nouvelle « affaire Marckolsheim ». En 1975, au même endroit, après cinq mois d'occupation du site et quelques manifestations regroupant plusieurs milliers de personnes, les défenseurs de la forêt rhénane avaient déjà empêché l'installation d'une usine chimique bavaroise alors que les Verts n'étaient pas encore arrivés sur le devant de la scène électorale...

ALAIN ROLLAT

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 18 juillet, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits.

● **Convention internationale**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation par la France du protocole additionnel à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale.

Ce protocole additionnel a principalement pour objet d'étendre le champ d'application de la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale aux infractions fiscales, qui en étaient jusqu'à présent exclues.

● **Les inscriptions à l'université**

(...) Si quelques problèmes demeurent encore, il apparaît d'ores et déjà que tous les étudiants pourront être inscrits.

Les inscriptions à l'université se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les files d'attente qui, les années précédentes, se produisaient à la porte de quelques universités ont quasiment disparu.

L'expérience de cette année permettra d'améliorer, pour la rentrée 1991, la procédure d'inscription à l'université et, notamment, le système RAVEL.

Les élèves des classes terminales recevront une meilleure information par des journées de contact avec l'université. La procédure RAVEL de préinscription sera généralisée. Les décisions d'inscription dans les instituts universitaires de technologie, les classes préparatoires et les sections de techniciens supérieurs seront prises plus tôt. L'objectif est d'achever la procédure d'inscription fin juillet.

● **La coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale dans le domaine de l'énergie**

(...) Cette coopération est ancienne : ces Etats, et notamment l'URSS, sont depuis longtemps et resteront un important fournisseur d'énergie pour la France.

La France peut en effet présenter à ces pays une offre compétitive dans toutes les filières de la production d'énergie, des économies d'énergie et de la lutte contre la pollution. Sept thèmes d'action prioritaires ont été retenus : l'aide à la gestion prévisionnelle, la formation, la maîtrise de l'énergie, la sûreté nucléaire, la valorisation des ressources en hydrocarbures, la modernisation de l'exploitation du charbon et le renforcement des réseaux de transport de gaz et d'électricité.

Cette coopération doit aussi être menée sur le plan communautaire. A partir de la mise en place du marché intérieur de l'énergie, activement soutenue par la France, et de la réflexion communautaire sur les réseaux transeuropéens, cette coopération ouvre la voie à une grande Europe de l'énergie.

● **Equipements culturels**

EquipePoursuivant la politique qu'il avait engagée depuis 1981, le ministre de la culture donnera une priorité à l'implantation en province de nouveaux équipements culturels. Un effort particulier sera consenti en faveur de l'animation culturelle dans la politique de développement social des quartiers.

L'Etat passera des contrats avec les institutions culturelles pour les encourager à conquérir de nouveaux publics.

La diversification des tarifs des services culturels, pour en faciliter l'accès aux plus défavorisés, sera mise à l'étude.

Quatre cents conventions de développement culturel seront conclues par l'Etat avec les collectivités territoriales après la tenue dans les régions d'assises pour l'égalité d'accès à la culture à l'automne 1990.

EN BREF

□ **M. Tapie se battra *« partout où Le Pen serait en position de gagner »*.** – Dans un entretien à *Paris-Match* daté du 26 juillet, M. Bernard Tapie, député non inscrit des Bouches-du-Rhône, accuse M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, de faire *« du marketing sur le malheur »*. Il affirme qu'il se battra *« partout où Le Pen serait en position de gagner, à la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur par exemple »* et, *« s'il le fallait »*, à la présidence de la République.

□ **Le PS soutient une manifestation contre l'université d'été du FN à Tours.** – Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 18 juillet, a apporté son *« soutien à la manifestation de protestation »*, organisée à l'initiative de sa fédération départementale d'Indre-et-Loire, contre la tenue de l'université d'été du Front national à Tours. Cette manifestation aura lieu le 27 août, jour de l'ouverture de l'université d'été.

□ **Sondages : M. Mitterrand en hausse, M. Rocard stable.** – Selon un sondage, réalisé du 12 au 14 juillet par Louis-Harris auprès de mille cinq personnes, et publié dans *l'Express* de cette semaine, la cote de popularité du président de la République gagne un point en juillet. 54 % de Français approuvent l'action de M. Mitterrand. La cote du premier ministre, M. Michel Rocard, reste stable avec 53 % de personnes favorables. Le pourcentage de Français défavorables baisse d'un point (34 %) pour M. Mitterrand, et de deux points (32 %) pour M. Rocard.

□ **Le club des jeunes de l'opposition.** – Les responsables des principaux mouvements de jeunes de l'opposition ont annoncé, mardi 17 juillet, la création d'un club, structure qualifiée d'*« informelle »* et devant favoriser des initiatives communes. Ce club regroupe les jeunes du RPR, du Parti républicain, du Parti social-démocrate, du Parti radical, les jeunes démocrates-sociaux du CDS et les jeunes giscardiens du Mouvement des jeunes pour la démocratie française. Ce club lancera sa première campagne à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire afin d'exiger dans ce domaine *« une autre politique, digne d'une grande démocratie »*.

Dans *l'Événement du jeudi*

« Maintenant Mitterrand, ça suffit ! »

Jean-François Kahn, directeur de la publication de *l'Evénement du jeudi*, s'en prend, dans le numéro de cette semaine, à *« l'autosatisfaction présidentielle »* de M. Mitterrand, *« à l'espèce de doctine officielle – et quelque peu monarchique – qui veut que par définition la culpabilité soit gouvernementale et l'innocence présidentielle »*.

Jean-François Kahn, dont l'hebdomadaire titre en première page *« Maintenant Mitterrand, ça suffit ! »*, revient sur *« les deux événements majeurs qui déterminent la maladie civique qui ronge l'âme collective de la nation »* [le congrès de Rennes et l'amnistie].

A entendre M. Mitterrand, il n'y est pour rien, estime le directeur de *l'Evènement*. *« Ou c'est faux, ou c'est grave.* (...) *Qui dirige effectivement le pays ? »*, s'interroge-t-il avant de dénoncer *« l'ambiguïté qui recouvre désormais les orientations et les choix »* du président de la République. *« Subtilité tactique ou jeu pervers* (...) *et si Mitterrand présidait moins qu'il ne s'amusait à régner ? »*, se demande Jean-François Kahn. *« Les minauderies et les coquetteries de cour, ça suffit ! »*, ajoute le directeur de l'*Evènement*, qui réclame *« une direction, au-delà du contentement d'être là où on est »*.

CORRESPONDANCE

Les dissensions au Front national

A la suite de notre article intitulé « Complot contre le Front national », *paru dans nos éditions du 7 juillet. M. Jean-Jacques Mourreau, ancien conseiller en communication de M. Jean-Marie Le Pen, nous écrit :*

A raison de mes engagements passés au sein du mouvement alsacien et de ma perception du fait identitaire en Europe, je n'ai jamais songé à donner mon adhésion au Front national et ne puis donc être présenté comme un *« ancien cadre »* de ce mouvement.

M. Le Pen, qui m'avait confié la délicate mission de diriger la communication de sa campagne présidentielle, au sein d'un état-major constitué en dehors de l'appareil du Front national, ne m'a jamais demandé de le faire, préférant, j'imagine, se satisfaire de ma compétence professionnelle. Ma mission a pris fin, comme prévu, avec la campagne présidentielle.

Depuis les élections législatives de 1988, où j'avais fait acte de candidature dans la circonscription de Saverne (Bas-Rhin), mon pays natal, avec l'investiture du Front national, j'ai pris mes distances avec ce dernier, déclinant l'offre qui m'était faite d'intégrer la toute nouvelle délégation générale.

Au début de cette année, à la suite d'un différend sur l'autonomie des comités d'action républicaine (CAR) dont j'étais devenu le président, j'ai démissionné publiquement pour marquer, soutenu par les deux tiers des adhérents, le refus d'une « mise au moule » exigée par ceux des fondateurs des CAR passés au Front national.

Mon atypisme autonomiste dérange : pas assez lepéniste pour les uns, trop pour les autres... Pour autant, je ne tiens pas à porter tous les chapeaux dont certains voudraient me coiffer.

Pour l'avoir découverte à réception du premier numéro de *Nationalisme et République*, la ligne définie par M. Michel Schneider me laisse le sentiment – désagréable pour un Alsacien – d'avoir été enrôlé de force dans une opération qui ne correspond en rien à mes préoccupations.

En effet, lorsque M. Schneider m'avait convié, voici quelques mois, à participer à une *« revue de réflexion »*, je lui avais donné mon accord à la condition expresse que sa publication se tienne au-dessus des querelles partisanes et n'apparaisse en rien comme un brûlot de petite polémique. J'avais, en même temps, marqué ma réserve quant à la référence au « nationalisme ».

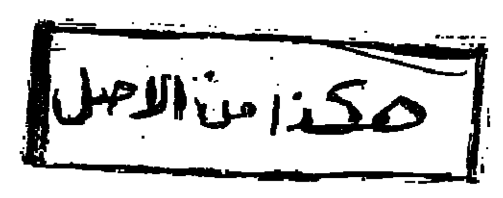
Ma contribution traduit cette réserve et plaide clairement en faveur du dépassement des nationalismes qui, sous l'influence du jacobinisme français, ont souvent propagé le syndrome de la « réduction à l'unité ». Bref, je suis de ceux qui invitent à sortir des enfermements stato-nationaux et souhaitent la prise en compte de la continentalité européenne.

∴

M. Jean-François Touzé, ancien membre du comité central du Front national, président des comités Espace nouveau, confirme son engagement dans la mouvance de M. Michel Schneider en écrivant notamment, dans l'éditorial du nº 7 du magazine Espace nouveau, à propos de la nécessité d'instaurer en France une « République nouvelle » :

« Cette République nationale, cette République du peuple, je ne crois pas, je ne crois plus que le lepénisme soit désormais en mesure de l'incarner, encore moins de la mettre en œuvre. D'abord, parce qu'en affichant sa belle certitude d'être le seul à détenir la vérité, Le Pen s'est coupé de ceux qui auraient dû être ses alliés naturels. Parce qu'ensuite, faisant la part trop belle – ou laissant faire – aux vichystes d'une part, aux tatchériens de l'autre, Le Pen s'est définitivement fourvoyé.

Parce qu'enfin, persuadé de caracoler en tête de la course élyséenne, Le Pen s'est pris au jeu de la solitude glorieuse, Alexandre en marche vers l'Orient immense. Ce faisant, Alexandre-Le Pen donne aux socialistes les meilleures chances de conserver le pouvoir pour dix, vingt, trente ans, et de faire de notre pays le laboratoire du cosmopolitisme. »



SOCIÉTÉ

La sanction contre le professeur Léon Schwartzenberg

Relance du débat sur l'euthanasie et sur les instances ordinales

La décision du conseil régional de l'ordre des médecins de l'Ile-de-France de suspendre pour un an le professeur Léon Schwartzenberg (*le Monde* du 19 juillet) trois ans après une déclaration sur l'euthanasie relance à la fois le débat sur la « mort douce » et sur la légitimité de l'Ordre des médecins. Plusieurs témoignages de soutien se sont manifestés à l'égard du professeur Schwartzenberg. M. Claude Evin, ministre de la santé, a déclaré, mercredi 18 juillet, « *à titre personnel* », qu'« *il faut soulager la douleur même si cela doit se traduire par la fin de la vie* ». La question de l'euthanasie ne peut « *pas se régler par des textes législatifs, mais dans une relation entre le médecin et le malade* », estime toutefois le ministre de la santé. Au sujet du Conseil de l'ordre, M. Evin a déclaré que, s'« *il n'est pas envisagé de le supprimer* », il est souhaitable d'engager « *une démocratisation* » de cet organisme, « *une des seules instances disciplinaires dans lesquelles les délibérations ne sont pas publiques* ». Pour sa part, le bureau exécutif du Parti socialiste, qui juge « *inacceptable* » la mesure prise contre le professeur Schwartzenberg, souhaite une réflexion sur l'organisation de la profession médicale. Plus radical, M. André Delelis, sénateur, maire PS de Lens (Pas-de-Calais), a demandé « *la dissolution de l'Ordre des médecins* ». L'organisation humanitaire Médecins du monde et l'Association pour le droit de mourir dans la dignité ont exprimé, elles aussi, leur solidarité envers le cancérologue.

« *Le rôle du médecin ne s'arrête pas au seuil de ses victoires contre la maladie. Dans la défaite, il se doit d'accompagner le malade jusqu'au seuil de la mort et de l'aider si nécessaire à mourir sans souffrance* », estime Médecins du monde. Certaines personnalités, comme le professeur Christian Cabrol, désapprouvent toutefois M. Schwartzenberg, dont les déclarations sont jugées trop médiatiques. Pour sa part, le docteur Maurice Abiven, initiateur des soins palliatifs, a déclaré à propos des demandes d'euthanasie avoir dit à ses malades concernés : « *Nous voulons bien vous endormir jusqu'au moment où votre maladie vous tuera, c'est ce que nous avons fait.* » Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre, défend l'institution et affirme que « *tuer n'est pas une solution* ».

« Tuer n'est pas une solution »

nous déclare le président du Conseil de l'ordre

Voici les déclarations que nous a faites le docteur Louis René :

« Estimez-vous nécessaire, comme le souhaite M. Claude Evin, ministre de la santé, une démocratisation du Conseil de l'ordre ?

– Les élections au sein du Conseil de l'ordre sont libres et démocratiques, à l'image de celles des institutions législatives de notre pays. Les conseillers départementaux sont élus par la totalité des médecins inscrits au tableau de leur département. C'est une sorte de suffrage universel direct avec, il est vrai, un taux élevé d'abstention.

– Envisagez-vous de rendre les délibérations du Conseil de l'ordre publiques, comme l'a souhaité le ministre de la santé ?

– J'ai rencontré, il y a plusieurs mois, alors que j'étais mandaté par le Conseil national, un membre du cabinet de M. Evin pour lui demander que les audiences soient publiques. Cette idée a fait son chemin puisque j'ai reçu une proposition de décret en ce sens. Mais le texte, actuellement à la chancellerie, prevoit des possibilités de huis clos pour préserver l'anonymat des personnes qui le désirent.

– M. Evin souhaite qu'un particulier puisse saisir le Conseil de l'ordre. Qu'en pensez-vous ?

– Actuellement, tout patient qui estime avoir à formuler une plainte déontologique la dépose au conseil départemental, qui doit obligatoirement la transmettre à l'instance disciplinaire régionale.

– Certains n'hésitent pas à remettre en cause l'existence du Conseil de l'ordre. Cette instance est-elle toujours indispensable ?

– J'étais il y a quelques mois à Cracovie et à Varsovie pour assister à une des premières séances du Conseil de l'ordre polonais, qui vient d'être rétabli après avoir été supprimé par Staline. On me faisait remarquer qu'un des signes de démocratisation à l'Est était le rétablissement de cette instance. De même, au Chili, la fin de la dictature a permis le rétablissement du Conseil de l'ordre.

– Le Conseil de l'ordre vient de prendre des mesures envers l'association SOS-médecins Paris et le professeur Schwartzenberg jugées sévères. Qu'en pensez-vous ?

– Nous sommes dans un pays de droit. Il y a une procédure d'appel qui doit être totalement indépendante et qui estime si le recours est justifié ou non. Ensuite, cette décision peut faire l'objet d'un recours en Conseil d'Etat.

– La suspension du professeur Léon Schwartzenberg relance le débat sur l'euthanasie. Quelle est votre position sur cette question ?

– Les soins terminaux au malade seront traités en toute sérénité au congrès international d'éthique médicale en mars prochain à Paris. Mon prédécesseur à la présidence du Conseil de l'ordre et moi-même avons depuis longtemps insisté sur la nécessité de cette thérapeutique de l'agonie. Mais, pour reprendre une phrase de Camus dans *Caligula*, « *Tuer n'est pas une solution* ». Ne confondons pas les soins palliatifs, qui représentent une thérapeutique efficace pour calmer la douleur, et un acte de mort délibéré sans intention thérapeutique. »

Propos recueillis par
MARTINE LARONCHE

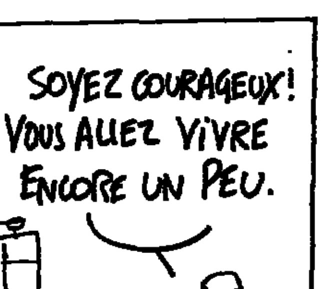
Ambiguïtés

par Jean-Yves Nau

COMME on pouvait le prévoir, la dernière « affaire Schwartzenberg » en date a rapidement dépassé le cadre usé du débat sur l'euthanasie pour relancer la question du fonctionnement et de la légitimité du Conseil de l'ordre.

Violemment pris à partie à l'époque où l'institution était sous le feu des discours contestataires, symbole du conservatisme médical et du pouvoir mandarinal sans partage lorsque l'un de ses présidents avait jugé utile de prendre position contre l'interruption volontaire de grossesse ou contre la contraception féminine, l'ordre des médecins avait ces dernières années sinon su se faire accepter, du moins réussi à modifier l'image que l'on a de lui. Cette mutation était particulièrement nette à l'échelon national où, sous la présidence du docteur Louis René, le Conseil avait souvent abandonné un corporatisme d'arrière-garde au bénéfice de combats plus nobles, développant une dimension éthique et une morale humaniste de la pratique médicale.

Une telle évolution avait, somme toute, permis aux derniers ministres de la santé de ne rien faire pour mettre un terme à cette situation en dépit de la position de M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, favorable à l'extinction des ordres professionnels. Il est vrai que l'Elysée n'avait jamais manifesté une véritable volonté de dissoudre un ordre dont la gauche avait découvert qu'il assurait tant bien que mal des fonctions, administratives et disciplinaires, pour lesquelles il aurait fallu trouver des institutions de remplacement. Sans doute estimait-on aussi en haut lieu qu'il s'agissait là d'une entreprise politique d'un faible rapport coût-bénéfice. Il aura donc fallu deux décisions prises récemment par deux instances disciplinaires pour que ressurgisse de manière disproportionnée la question de la légitimité de l'institution ordinale. Elle ne serait pas posée s'il ne s'était agi de l'association SOS Médecins de Paris d'un côté, du professeur Schwartzenberg de l'autre. Dans le premier cas, il ne faut voir tout compte fait, après des affaires équivalentes à Rennes ou à Clermont-Ferrand, qu'un problème de concurrence commerciale et de publicité jugée, souvent à juste titre, abusive par les autres acteurs publics ou privés de l'urgence médicale. Un domaine où les pouvoirs publics n'ont jamais réussi à établir les règles indispensables qui permettraient de faire que la véritable urgence soit *dégagée de toute notion de profit*. Cette décision ne pose d'ailleurs pas de problèmes de santé publique dans la mesure où les sanctions ordinales (des suspensions allant de un à quatre mois) n'entrent pas en vigueur, les médecins ayant fait appel.





Un débat escamoté

Les choses sont plus complexes dans la seconde affaire où la sanction a été rendue publique par le praticien concerné – qui lui aussi a fait appel de la décision – au lendemain même de l'affaire SOS Médecins. La difficulté ici tient à la fois au sujet – l'euthanasie – et à la personnalité du médecin sanctionné, éphémère ministre de la santé du gouvernement Rocard et qui mène depuis des *annéss une action provocatrice sur* ce thème. Elle tient aussi à la procédure retenue par l'institution ordinale. Celle-ci s'est en effet appuyée sur l'article du code de déontologie stipulant que le médecin doit s'abstenir de tout acte de nature à *déconsidérer sa* profession. Outre que le professeur Schwartzenberg n'en était pas en août 1987 – date de « l'infraction » – à sa première déclaration sur *le thème non dénué d'ambiguïté de* l'aide active donnée par ses soins à un malade souhaitant mourir, l'action ordinale ne permet pas d'ouvrir clairement *le débat de l'euthanasie. Elle* ne stigmatise pas, en particulier, l'action du médecin de Villejuif, *souvent* critiqué au sein d'un corps médical irrité par ses prestations médiatiques, mais surtout inquiet des mauvaises interprétations et des risques de dérive inhérents à un discours stéréotypé.

La décision de *M. Claude Evin* (qui avait tout fait à l'époque pour que le professeur Schwartzenberg quitte son poste ministériel) ne simplifiera nullement le débat. Et ce d'autant plus que le ministre de la santé profite de cette occasion pour critiquer *sans nuances le « fonctionnement non démocratique »* de l'institution ordinale tout en disant « *faire confiance au Conseil national* » pour trouver une solution sereine. S'agit-il d'un appui au docteur Louis René avec lequel le gouvernement a toujours su collaborer de manière constructive ? S'agit-il au contraire d'une réaction de nature à satisfaire à peu de frais les médecins socialistes *militant contre l'ordre ? L'action disci*plinaire contre l'ancien ministre ne reflète-t-elle enfin qu'une rivalité de personnes s'exprimant dans le cadre des tensions parfois très vives entre les instances ordinales départementales, régionales et nationales ?

Quelles que soient les réponses, le débat sur l'euthanasie ne pourra, dans de telles conditions, qu'être, une nouvelle fois, escamoté. Et les quelques équipes hospitalières œuvrant dans ce domaine au sein des trop rares unités dites de « soins palliatifs » continueront, loin des plateaux de télévision et des polémiques superficielles, à accompagner humainement dans la mort ceux pour *lesquels la thérapeutique médicale ne* peut plus rien.

Financement des études et augmentation des effectifs

Le ministère de l'éducation propose un plan d'aide sociale aux étudiants

Les principales organisations représentatives du monde étudiant – syndicats, associations et *mutuelles – devaient être* reçues, jeudi 19 juillet, au ministère de l'éducation nationale pour entamer des discussions sur l'ensemble de la politique sociale en faveur des étudiants. Pour amorcer la réflexion, le ministère devait leur proposer une série de mesures portant aussi bien sur les prêts et les *bourses que sur le logement*, les transports et la cogestion des différentes aides.

Prônée depuis des mois par M. Lionel Jospin et son conseiller spécial, M. Claude Allègre, une nouvelle politique d'aide sociale aux étudiants est peut-être en train de sortir des limbes. Après une longue période d'hésitation du gouvernement à s'engager sur un dossier coûteux et qui lui paraissait moins urgent que celui des constructions universitaires (*le Monde* du 28 juin), le ministre a en effet reçu, fin juin, à l'occasion des assises « Universités 2000 », le double soutien du président de la République et du premier ministre. L'un et l'autre avaient souligné leur attention au problème posé aux étudiants et aux familles par le financement des études. Et ils avaient insisté sur la nécessité de développer les bourses et de les compléter par un système original de prêts aux étudiants. « *Proposons et agissons* », avait lancé M. Mitterrand à cette occasion.

Des négociations complexes

Fort de cette exhortation présidentielle, le ministre de l'éducation met donc sur la table une série de propositions qui *devraient être* présentées, jeudi 19 juillet, aux principaux syndicats étudiants (UNEF-indépendante et démocratique, *UNEF-Solidarité étudiante et UNI*, Union nationale inter-universitaire), aux représentants de « corpos » et aux responsables de la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France).

Ces mesures devraient ensuite *faire l'objet d'une concertation* avec les différents partenaires, étudiants, universités, collectivités locales et entreprises. Elles impliquent surtout *la poursuite de discussions* complexes entre le ministère de l'éducation nationale et d'autres ministères, notamment ceux de l'économie et de l'équipement. Outre cette manifestation de bonne volonté, le ministère de l'éducation a le *mérite de* remettre en perspective un ensemble de projets évoqués de façon disparate depuis le début de l'année. Il précise d'autre part les points forts de sa philosophie en matière d'aide sociale : cogestion du système avec les élus étudiants, nécessaire implication des universités, panachage des bourses et des prêts en fonction des ressources dont disposent les *étudiants, enfin création* d'un indice social « étudiant ».

Si elle est retenue, cette dernière innovation est de taille car elle établirait un niveau de revenus nécessaires à la poursuite d'études *certainement supérieur au niveau actuel* des bourses (16 000 F par an au maximum) et constituerait donc une incitation forte au relèvement des aides aux étudiants.

Mais ce plan soumis à concertation reste suspendu à des arbitrages gouvernementaux qui sont loin d'être acquis. Si l'augmentation, cette année, du taux des bourses et du nombre de bénéficiaires est ins*crite au budget 1990, le développe*ment de ces aides directes dans les années à venir risque d'avoir des incidences financières impressionnantes. Dans le rapport parlementaire qu'il vient de présenter sur ce *sujet, M. Roland Carraz, ancien* ministre, estime que les crédits de bourse devraient tripler et atteindre environ 10 milliards de francs d'ici à l'an 2000 pour faire face au gonflement du nombre des étudiants. Une amélioration des règles d'attribution permettrait de mieux répondre aux besoins des étudiants, mais porterait le budget annuel des bourses à environ 15 milliards de francs, *estime-t-il*, contre un peu plus de 3 milliards aujourd'hui. Vertigineuse perspective.

Enfin, pour les prêts complémentaires que le ministre de l'éducation propose de mettre en œuvre, *beaucoup de points essentiels restent en* suspens et devront faire l'objet de négociations complexes : en particulier leur *assiette n'est pas encore* clairement définie et les incidences budgétaires sont très différentes selon que l'on table sur 200 000 ou sur 600 000 prêts par an, comme l'évoquent différents scénarios envisagés par le ministère. On le voit, si le ministère de l'éducation a procédé à l'affichage de ses projets, on est encore loin de décisions effectives.

GÉRARD COURTOIS

Les principales mesures

■ **Un indice social « étudiants ».** Le ministère de l'éducation propose d'établir, en liaison avec l'INSEE et les *associations* étudiantes, un indice social spécifique prenant en compte le montant moyen des dépenses dégagées par les étudiants pendant une année universitaire. Plusieurs enquêtes évaluent ce montant moyen à 30 000 F par an. Un indice officiel permettrait de sortir du flou actuel et de fonder l'ensemble de la politique d'aide sociale aux étudiants sur des données fiables, reconnues et révisées périodiquement.

■ **Un dossier social unique.** Il est destiné à faciliter la gestion des différentes aides et à mieux évaluer la situation et les besoins de chaque étudiant. Cela suppose notamment le transfert de la gestion des bourses aux *CROUS* (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), déjà responsables du logement et de la restauration universitaire.

Le ministère souhaite également *impliquer davantage* universitaires et étudiants. Dans chaque université serait instituée une commission sociale chargée de cogérer le *dossier social « étudiants » et d'attribuer* les aides consenties.

■ **Revalorisation des bourses.** Elles restent le socle du système. Leur taux a été relevé de 16 % en deux ans et le nombre de bénéficiaires a augmenté de 20 % (208 000 cette année). A la rentrée 1990, une nouvelle hausse des taux de 6 % est prévue, ainsi qu'une augmentation de 10 % du *nombre* de bourses.

Le versement des bourses pourrait être mensualisé et le ministère envisage de donner aux étudiants la possibilité de cumuler une bourse avec les revenus d'emplois occasionnels.

■ **Allocation d'études (ou prêt).** Le système de prêts proposé est complémentaire des bourses. Ouverts aux étudiants à partir de la deuxième année universitaire, ils seraient d'un montant de 13 000 francs par an, remboursables en six ans après un différé d'un an. Ces prêts seraient garantis par l'Etat à hauteur de 50 % et de *façon complémentaire par les collectivités* locales, voire les universités. Cette garantie serait donnée au plan local, sur critères sociaux, *par les commissions sociales universitaires*, mais les banques resteraient libres d'accorder ou non les prêts. Le ministère envisage, à titre expérimental, dans un premier temps, de favoriser l'octroi de quelque 60 000 prêts garantis et d'un nombre équivalent de prêts conventionnés.

■ **Carte orange à demi-tarif.** Cette mesure, destinée à favoriser les transports en région parisienne, est actuellement en discussion avec le ministère de l'équipement et des transports.

■ **Logement étudiant.** Des discussions sont engagées avec le ministère de l'équipement et du logement pour élargir la procédure des PLA (prêts locatifs aidés) et attribuer un quota de PLA *identifiés* « logement étudiant ». Avec ce soutien et l'appui des collectivités locales, le ministère de l'éducation espère pouvoir atteindre et dépasser l'objectif fixé par le Conseil des ministres du 23 mai de 30 000 nouveaux logements étudiants d'ici à 1995.

■ **Droits d'inscription échelonnés.** Le ministère propose de mettre à l'étude un paiement fractionné de ces droits (475 F par an) et des cotisations sociales, afin d'alléger la charge financière à laquelle doivent faire face des étudiants en début d'année (plus de 2 000 F au total).

■ **Création d'un fonds d'action sanitaire et sociale.** Destiné à aider les étudiants en difficulté, ce fonds va faire l'objet d'une négociation avec le ministère de la santé.

HANDICAPÉS

□ **M. Mitterrand inaugure Histoires de vivre.** – M. François Mitterrand a inauguré, mercredi 18 juillet, l'exposition internationale de peinture et de sculpture Histoires de vivre, organisée par l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents et amis d'enfants handicapés mentaux) dans le cadre du dixième congrès mondial sur le handicap mental qui aura lieu du 5 au 10 août à Paris.

Le président de la République a estimé que, malgré ce qui a été déjà fait, « *beaucoup trop reste à faire, notamment pour renforcer l'intégration* [des enfants handicapés mentaux] *dans les milieux scolaires ordinaires* ». Le chef de l'Etat, qui a assuré que « *tous les hommes sont d'égale dignité* », a observé « *combien long, difficile, acharné, est le combat pour cette dignité de tous les hommes* ».

▶ **Chapelle de la Sorbonne jusqu'au 12 août, tous les jours (sauf le lundi) de 12 heures à 20 heures.**

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur le trafic d'armes avec le Liban

Trois policiers des ambassades de France à Beyrouth et à Washington ont été transférés à Paris

L'un des agents de sécurité de l'ambassade de France à Beyrouth, le brigadier Jean-Claude Labourdette, soupçonné d'être la cheville ouvrière du trafic d'armes de guerre achetées au Liban par des policiers français (*le Monde* du 19 juillet), a été rapatrié mercredi 18 juillet pour être entendu à Paris à la direction centrale de la police judiciaire. Deux autres CRS, en poste à Washington, ont également été transférés à Paris où ils sont arrivés jeudi matin. Le ministre de l'intérieur Pierre Joxe a ordonné mercredi l'ouverture d'une enquête sur *« les conditions d'emploi des fonctionnaires de la police nationale en poste à l'étranger »*. Celle-ci a été confiée à M. Jean-Marc Erbès, tout nouveau chef de l'Inspection générale de l'administration ***(lire page 23)*****.**

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

L'enquête menée sur le trafic d'armes de guerre libanaises expédiées depuis l'ambassade de France à Beyrouth a connu, mercredi 18 juillet, une étape décisive. Le brigadier Jean-Claude Labourdette, affecté aux services de sécurité de la représentation française depuis cinq ans, est arrivé à Paris de Beyrouth en fin d'après-midi pour être entendu par les enquêteurs. Au même moment, l'ambassadeur de France, M. René Ala, démentait cependant qu'un *« suspect »* ait été transféré de Beyrouth vers Marseille, destination initialement annoncée par certaines sources marseillaises pour l'interrogatoire du policier.

La position du policier dans le dispositif du commandement du personnel de sécurité de l'ambassade – il était l'un des hommes de confiance du service – conduit la police judiciaire à penser qu'il serait l'un des principaux animateurs du trafic. S'ils se confirmaient, ces soupçons expliqueraient la facilité étonnante avec laquelle les armes étaient embarquées depuis cinq ans à bord de convois aériens officiels, notamment militaires. A son domicile d'Etioles (Essonne), les enquêteurs ont retrouvé mercredi trois lance-roquettes et des armes de poing lors d'une perquisition.

En outre, deux autres gardiens CRS actuellement en poste à l'ambassade de France à Washington, Patrick Jacquin et Jean-Noël Lebat, ont été transférés jeudi 19 juillet à Paris. Anciens fonctionnaires affectés à Beyrouth, ils sont également soupçonnés, à la suite d'une perquisition au domicile du premier, dans la région de Mulhouse.

Environ soixante-dix armes saisies

Ces nouvelles perquisitions portent désormais le nombre d'armes saisies à environ soixante-dix et le nombre de policiers mis en cause à une quinzaine – principalement dans la région de Mulhouse – non compris les premiers fonctionnaires interpellés : Patrick Schaller, vingt-neuf ans, membre de la CRS 38 de Mulhouse (Haut-Rhin), revenu récemment de Beyrouth où il était resté trois ans, et Pierre Bessonnat, inculpé comme le premier *« d'infraction à la législation sur les armes et d'association de malfaiteurs »*.

Deux gendarmes mobiles sont également soupçonnés de détention d'armes. Une perquisition a en effet permis de saisir un pistolet automatique de fabrication étrangère dans l'appartement d'un sous-officier de l'escadron 8-15, à l'intérieur de la caserne de Bourgoin-Jallieu (Isère). Absent lors de la fouille policière, le militaire, actuellement en vacances, devrait être entendu. Il appartient à une unité qui revient tout juste d'une mission de trois mois à l'ambassade de France à Beyrouth. Les policiers devront désormais faire le tri entre les instigateurs du réseau et les simples acheteurs d'armes pour leur compte personnel. Ainsi, Daniel Chaudron et Jean-Pierre Schwint ont été remis en liberté après la garde à vue faute de charges.

Par ailleurs, deux employés de la mairie de Bandol (Var) ont également été interpellés. Ils seraient accusés d'avoir servi d'intermédiaires dans la vente d'armes entre les policiers trafiquants et leurs clients appartenant au « milieu » local. Ces agents municipaux seraient des connaissances de Philippe Nino, le CRS maître nageur d'Ollioules (Var), l'homme qui, interpellé initialement pour un trafic de Ferrari volées en novembre 1989, stupéfia ses collègues en leur apprenant l'existence de ce réseau de policiers corrompus. Philippe Nino a été révoqué de la police nationale le 10 mai par le ministre de l'intérieur sur proposition du conseil de discipline.

Condamnés, par une malencontreuse divulgation publique de leurs recherches, à travailler dans la précipitation, les inspecteurs de la PJ s'emploient aujourd'hui à confondre le maximum d'hommes-relais du réseau avant qu'il ne soit trop tard. Considérée comme la plus vraisemblable, la thèse de l'imbrication du « milieu » marseillais dans cette organisation souterraine demande encore quelques vérifications. Entretenant des *« relations hybrides »* avec de hautes figures locales, selon une source judiciaire, Philippe Nino aurait reconnu leur avoir vendu plusieurs armes d'origine libanaise. Les experts ont désormais à établir la corrélation entre l'analyse balistique des multiples hold-up réalisés avec des armes de guerre dans la région et l'arsenal aujourdh'ui découvert. Lors de l'attaque du fourgon Securipost, le 13 juillet 1989 à la gare Saint-Charles de Marseille, ces derniers avaient relevé des traces d'explosifs militaires ainsi que des douilles de calibre 5,56. De source judiciaire on explique que celles-ci peuvent tout autant porter la signature de M-16 américains dont on a retrouvé plusieurs exemplaires dans les stocks d'origine libanaise, que de Famas appartenant tout simplement à l'armée française.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Pour atteinte à son image

Françoise Sagan attaque Canal Plus en justice

Françoise Sagan assigne Canal Plus en justice et réclame à la chaîne 1,5 million de francs en réparation *« des gravissimes préjudices »* que lui fait subir *« une œuvre de dénigrement systématique »*. L'écrivain estime en effet, selon son avocat Me Jean-Claude Zylberstein, que la marionnette la représentant dans l'émission « Les arènes de l'info », porte *« une atteinte intolérable à son image, son nom et sa personnalité »*. Dans son assignation, l'avocat affirme en effet que l'émission diffusée en clair vers 20 heures au sein du magazine « Nulle part ailleurs » met en scène, sous la rubrique « Les mardis de Françoise Sagan », une marionnette *« aux propos débiles, aux gestes incontrôlés et à l'attitude bestiale lorsqu'elle n'est pas carrément répugnante »*. Me Zilberstein dénonce même *« le particulier acharnement de la société Canal Plus à déconsidérer »* sa cliente puisque la marionnette à son effigie est la seule à se voir privée de langage, ses propos se résumant *« en une succession de borborygmes nécessitant un sous-titrage permanent »*.

Les responsables de Canal Plus soulignent de leur côté que le propre d'une émission satirique est d'essayer de faire rire en caricaturant les personnalités et rappellent qu'en 1988 Françoise Sagan avait déjà demandé, en vain, le retrait de la marionnette litigieuse. La chaîne avait toutefois proposé de supprimer toutes les séquences faisant allusion à la drogue, la romancière étant à cette époque inculpée d'usage et de détention de stupéfiants.

Cette nouvelle affaire sera plaidée le 17 octobre 1990 devant le tribunal de grande instance de Paris.

FAITS DIVERS

La mort de cinq démineurs près de Chalon-sur-Saône

Trois démineurs de la Sécurité civile de Lyon, et deux de Châlons-sur-Marne, ont été tués par une explosion, mercredi 18 juillet, au cours d'une opération d'extraction et de destruction d'obus allemands de la seconde guerre mondiale découverts sur la commune d'Epervans (Saône-et-Loire). (Nos dernieres éditions du 19 juillet). Il s'agit de Christian Martinez, demeurant à Rillieux-La-Pape, Denis Carnevale, de Saint-Priest, Thierry Morin, de Lyon, Jacky Min et de Pierre Ponthieu, de Châlons-sur-Marne. Le ministre de l'intérieur, M. Joxe, s'est rendu sur place pour rendre hommage aux cinq morts. Les enquêteurs, qui n'excluent aucune hypothèse, retiennent notamment celle d'une mauvaise manipulation d'un pain de plastic par les artificiers. Peu après le drame, une nouvelle équipe de démineurs est arrivée à Epervans et a repris le travail de destruction d'obus. Depuis sa création à la Libération, le service du déminage a déploré six cent huit morts en opération commandée, dont cinq cents environ dans les deux années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale.

□ **Un policier municipal de Bayeux écroué.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen (Calvados) a décidé, mardi 17 juillet, la mise en détention de Guy Basset, brigadier de la police municipale de Bayeux. Le policier avait été laissé en liberté après son inculpation, le 6 juillet, pour arrestation arbitraire et complicité pour coups et blessures volontaires, à la suite de l'agression dont avait été victime un jeune marginal de la ville (*le Monde* du 14 juillet). M. Max Bossard, un commerçant de Bayeux, inculpé pour avoir participé aux violences contre la victime, a été placé sous contrôle judiciaire avec versement d'une caution de 50 000 francs.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Dimitri Konishev, pionnier soviétique

PAU

de notre envoyé spécial

Dans la descente du col d'Aubisque, le malaise est apparu. Après ce merveilleux parcours à flanc de montagne, sur la route qui relie le Soulor au col et qui domine une verte vallée pyrénéenne, le sentiment que quelque chose était en train de s'achever a mûri. Mercredi 18 juillet, la Grande Boucle a entamé sa « montée finale ». L'Arc de Triomphe est presque en vue, là-bas, au bout de ces champs de tournesols qui bordent Pau. Adieu donc à la montagne, terminés les coups d'éclat des coureurs intrépides, finies aussi les souffrances infligées aux pauvres sprinters incapables d'avaler plusieurs sommets le même jour. Le classement risque de rester figé jusqu'à l'étape contre-la-montre prévue, samedi 21 juillet, la veille de l'arrivée. En somme, sauf incidents, le combat en tête pour déterminer le vainqueur est reporté à plus tard.

Et l'incident qui peut tout remettre en cause a eu lieu. La scène s'est passée au dernier kilomètre du col de Marie-Blanque, l'ultime sommet de la journée, lorsque Greg LeMond a crevé. Dépanné très tard, à cause de l'exiguïté de la route qui a retardé son directeur sportif, le coureur américain est reparti avec plus d'une minute de retard sur le peloton.

Heureusement les Z étaient là. Une fois encore, cette équipe parfaitement soudée, a sauvé son leader en l'aidant, après une chasse intense, à reprendre sa place à côté du porteur du maillot jaune. Le régional de l'étape, le vétéran Gilbert Duclos-Lassalle, a joué un rôle important dans cette opération abandonnant sa course avec les échappés pour attendre son leader et renonçant, par là même, à disputer sa chance dans les rues de Pau qu'il connaît si bien.

Un professionnel accompli

Il dut donc laisser s'expliquer des « estrangers », un Belge et un Soviétique, pour la victoire dans la ville d'Henri IV. Et ce fut finalement Dimitri Konishev, qui l'emporta au sprint, pour la plus grande joie de M. André Labarrère, député et maire de la ville. Car la cité entrait ainsi dans la légende sportive : c'est à Pau qu'un Soviétique aura inscrit, pour la première fois, son nom sur les tablettes de la Grande Boucle. *« Une victoire très importante*, reconnait le jeune homme de vingt-quatre ans, *mais un évènement qui aurait pu se produire plus tôt si le sport professionnel avait été reconnu dans mon pays il y a sept ou huit ans. »*

Sous la marque d'une société italienne de portes et d'encadrements, Alfa-Lum, l'enfant de Gorki pédale, depuis un an, afin de démontrer que les ex-amateurs de l'Est peuvent aussi s'avérer de dangereux rouleurs. Déjà, aux championnats du monde à Chambéry en 1989, la deuxième place obtenue par Konishev derrière Greg LeMond l'avait démontré.

Dès ce jour-là, Dimitri Konishev comprit que le statut de vedette pouvait aussi procurer des avantages dans un pays capitaliste. Il constata que des podiums permettaient d'améliorer un salaire de 20 000 francs par mois. Sur ce Tour, avant les étapes des Alpes, il s'était battu pour conserver le maillot du meilleur grimpeur. *« Il a rapidement assimilé la notion de notoriété et l'argent qui en découle »*, explique Alexandre Vladykin, journaliste du quotidien moscovite *Sovietsky Sports* (*le Monde* du 7 juillet).

Le grand gaillard au visage charmeur a enfin pu s'accrocher à la bonne échappée et mettre en pratique tout ce que les courses en Occident lui ont appris depuis un an. *« J'ai découvert que le Tour était une lutte de chaque instant et qu'il fallait toujours rester concentré, prêt à agir »*

Riche d'un succès et de quelques dizaines de milliers de francs de prime, Dimitri Konishev peut attendre les propositions des directeurs d'équipes. En un an, le fils d'un entraîneur de Gorki est devenu un vrai professionnel.

SERGE BOLLOCH

ATHLÉTISME

Record de France du 1 500 mètres

Le record de France du 1 500 mètres de Jean Wadoux aura tenu vingt ans, moins cinq jours... Le Lorientais Hervé Phélippeau a effacé le coureur du Racing des tablettes en parcourant la distance en 3 min 33 s 54, mercredi 18 juillet, lors de la réunion de Bologne (Italie). Hervé Phélippeau, vingt-sept ans, a battu l'ancien record (3 min 34 sec 00) qui datait du 23 juillet 1970, au terme du 1 500 mètres le plus rapide de l'année, remporté par l'Algérien Nourredine Morceli en 3 min 32 s 60.

Les classements

Dix-septième étape

Lourdes – Pau (150 km)

1. Dimitri Konyshev (URSS) en 4 h 08 min 25 s; 2. Johan Bruyneel (Bel) à 1 s; 3. Steve Bauer (Can) à 11 s; 4. Jean-Claude Colotti (Fra) à 32 s; 5. David Cassani (Ita).

Classement général

1. Claudio Chiappucci (Ita) en 73 h 41 min 46 s; 2. Greg LeMond (E-U) à 5 s; 3. Pedro Delgado (Esp) à 3 min 42 s; 4. Erik Breukink (P-B) à 3 min 49 s; 5. Marino Lejarreta (Esp) à 5 min 29 s.

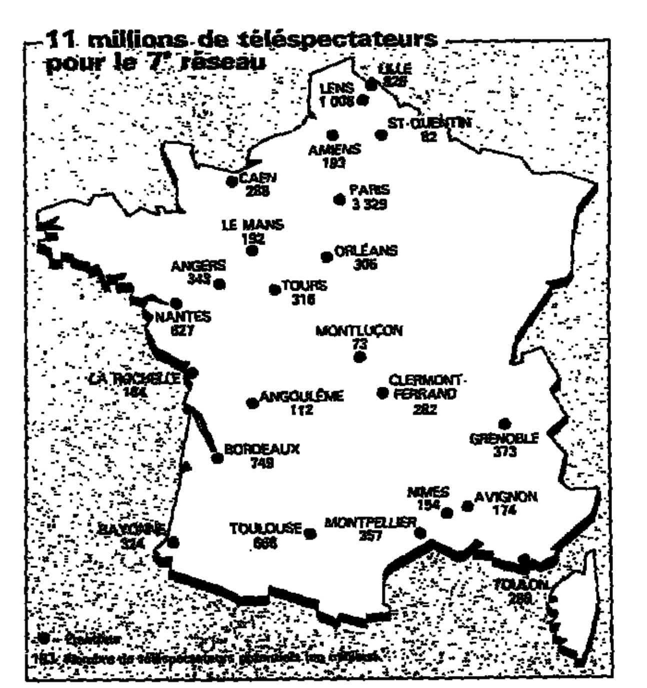
COMMUNICATION

Une chaîne payante à Paris et dans vingt-deux autres villes

Le CSA attribue un réseau hertzien à Canal Enfants

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé, le 18 juillet, d'attribuer au projet Canal Enfants, soutenu notamment par Antenne 2, Canal Plus, Hachette et les trois grands câblo-opérateurs, des fréquences hertziennes à Paris et dans vingt-deux villes de province. La chaîne pour enfants a ainsi été préférée aux cinq autres candidats en lice (*le Monde* du 30 juin).

Le choix de Canal Enfants par le CSA est tout sauf une surprise. Retenu en avril 1989 pour occuper l'un des cinq canaux du satellite TDF1, Canal Enfants n'avait jamais caché son désir d'obtenir des fréquences terrestres pour accompagner ses débuts. Et les appels d'offres lancés par le CSA semblaient taillés sur mesure pour répondre à ce désir, puisqu'ils précisaient explicitement que la cohérence entre diffusion par câble, hertzienne et par satellite serait un des critères de choix du Conseil.



La cohérence avec le câble ? Les trois grands opérateurs du secteur – Caisse des Dépôts, Générale des eaux, Lyonnaise des Eaux – sont actionnaires de Canal Enfants. La chaîne a d'autre part affirmé sa volonté de renoncer à ses fréquences hertziennes d'ici cinq à sept ans, en fonction de la montée en puissance des réseaux câblés. La cohérence avec le satellite ? Canal Enfants a passé un accord avec son actionnaire Canal Plus pour l'utilisation commune des décodeurs que la chaîne cryptée de M. André Rousselet met en place pour la réception satellite. Ce double parrainage, Canal Plus et câblo-opérateurs, assorti de la bénédiction de Hachette et d'Antenne 2 qui sont aussi des actionnaires influents de Canal Enfants, a certainement été décisif dans le choix du CSA – et ne manque pas de susciter les critiques des concurrents, qui crient à l'oligopole de fait.

Outre ce tour de table imposant, le contenu même du dossier Canal Enfants était de nature à plaire à un CSA toujours sensible à l'accusation de laisser la télévision pour enfants se transformer en invasion de dessins animés japonais. Les 3 800 heures d'émissions annuelles – dont 1 200 heures en première diffusion – sont destinées uniquement aux enfants alors que le projet concurrent Télépousse faisait une large place au cinéma. Et ces 3 800 heures (réparties entre fiction 35 %, animation 15 %, documentaires 10 %, production originale et jeux 40 %) sont supérieures au total des émissions pour la jeunesse des autres chaînes réunies. Sur son budget de programmes (90 millions de francs la première année, 200 millions d'ici à cinq ans), Canal Enfants s'est engagée à consacrer 50 millions de francs à la création les deux premières années.

A partir du 1er décembre

Elle bénéficiera de l'expérience des ses actionnaires Bayard-Presse (leader de la presse jeunesse) et Astral-Pathé (groupe canadien qui exploite des chaînes pour enfants outre-Atlantique, en français et en anglais). Elle reprend l'acquis de Canal J, chaîne du câble que son budget limité n'a pas empêchée d'obtenir plus qu'un succès d'estime. Enfin, la chaîne a parsemé sa grille d'émissions éducatives (initiation au sport, à la musique, aux sciences, aux langues étrangères). Bref, explique le CSA dans son communiqué, *« Canal Enfants répond à un besoin essentiel de diversification »*.

Dernier argument, dont l'avenir dira s'il a compté : Canal Enfants n'occupe ses fréquences que dans la journée. Le CSA est donc en mesure de lancer un nouvel appel d'offres pour les mêmes fréquences en soirée, des fréquences que la SEPT rêve de se voir attribuer afin de sortir de son ghetto...

Canal Enfants a pris l'engagement de commencer ses émissions le 1er décembre – notamment pour ne pas manquer la période de Noël, propice aux abonnements. D'ici là, il faudra qu'elle procède, à ses frais, à l'aménagement d'émetteurs et d'antennes collectives, afin de ne pas perturber les chaînes actuelles. La chaîne devrait être proposée pour 85 francs au public (moins pour les abonnés à Canal Plus) et incluse sans supplément dans l'abonnement de base au câble. Un cinquième seulement des Français seront en mesure de la capter par voie hertzienne, soit 11 millions de téléspectateurs potentiels. Marseille, Lyon et tout l'Est seront ainsi à l'écart du septième réseau hertzien français. Tout comme sont laissés à l'écart les projets concurrents, comme Télépousse, présenté par TF1 et la presse quotidienne régionale.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

La nouvelle composition du capital de Gallimard

M. Antoine Gallimard, PDG de la prestigieuse maison d'édition et la BNP – désormais actionnaire de Gallimard à hauteur de 12,5 % – ont bouclé, mercredi soir 18 juillet, le tour de table qui permet le reclassement de 24,3 % du capital jusqu'alors détenus par Mme Françoise Gallimard (12,5 %) et M. Christian Gallimard (11,75 %) (*le Monde* du 19 juillet).

Ces parts, qui étaient la propriété de la sœur et du frère aînés de l'actuel PDG, sont désormais réparties entre l'éditeur italien Einaudi (10 %), le groupe Havas (7 %), la Compagnie financière de Rothschild (2,5 %), la Financière Saint-Dominique, filiale du Crédit national (2 %), une personne privée, M. Arbousset (1 %), un ancien directeur financier aujourd'hui à la retraite et passionné de la « bibliothèque de la Pléiade », la célèbre et luxueuse collection de Gallimard. Reste 1,80 % qui sera acquis, au moins à hauteur de 1 %, par la Société des amis de la NRF (calquée sur le modèle de la Société des lecteurs du *Monde*) et, éventuellement, par des petits investisseurs financiers.

Les nouveaux actionnaires ont également signé une déclaration rappelant que *« la fidélité des auteurs à la maison d'édition, l'indépendance de la société vis-à-vis de tout tiers, la présidence de la société par Antoine Gallimard, donc la prééminence de ses décisions tant aux plans littéraire que financier et commercial, sont des conditions essentielles et déterminantes de leur participation au capital »*.

Jo. S.

هكذا من الاصل

QUI ECOUTE LA VOIX DE LA MER ENTEND LA VOIX DE LA VERITE.

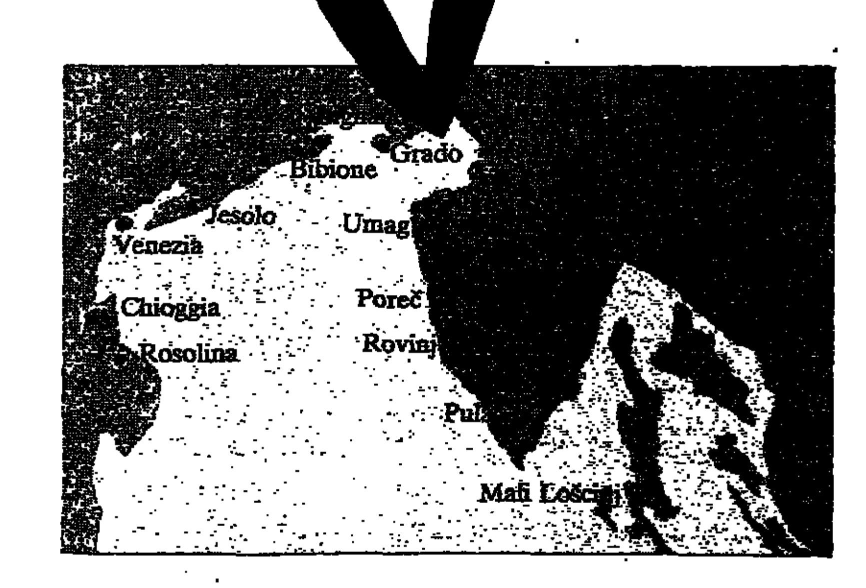
Désormais, il sera plus facile de connaître la vérité sur la situation de l'environnement dans la partie Nord de l'Adriatique. Les Régions italiennes de la Vénétie et du Frioul-Vénétie Julienne, ainsi que les Républiques yougoslaves de Slovénie et de Croatie ont en effet réalisé un projet de collaboration pour la recherche et l'information sur la qualité des eaux et les conditions balnéaires dans la partie Nord de l'Adriatique. Ainsi, il sera donc possible d'étudier les phénomènes de cette mer et d'en faire part immédiatement et de façon objective à la communauté internationale.

Le projet de recherche

Les informations sur la situation de l'environnement sont celles recueillies par l'Osservatorio dell'Alto Adriatico, organisme scientifique des quatre régions côtières, groupe de travail de la Comunità Alpe Adria, avec la participation du Land Autrichien de la Styrie. Quatre bateaux océanographiques effectuent cette année 6 croisières pour étudier la situation dans 60 stations environ, afin d'évaluer la qualité et les conditions balnéaires des eaux, aussi bien le long des côtes qu'au large. Dans 40 stations, on relève les paramètres physico-chimiques de la colonne d'eau (température, salinité, oxygène dissous, transparence, pH). Dans les autres stations sont recueillies en outre les données concernant les éléments nutritifs, la flore et la faune marines, et des relevés y sont effectués ainsi que des observations directes en immersion. Les quatre premières croisières de cette année ont relevé une situation tout à fait normale, tandis que la cinquième croisière, qui s'est terminée à la fin du mois de juin, a mis en évidence l'apparition d'une certaine quantité d'agrégat gélatineux, qui toutefois n'intéresse pas les zones côtières.

Le projet d'information

Pour divulguer les éléments recueillis et contre toute information partielle, déformée ou incomplète, l'Osservatorio dell'Alto Adriatico, en collaboration avec la société italo-yougoslave Palomar, qui opère en faveur de l'assainissement de l'environnement du système Adriatique, mettra ses bulletins d'information à la disposition du public, sans aucune médiation ni interprétation partiale. Ainsi, si vous souhaitez connaître les conditions de la partie Nord de l'Adriatique, lisez les bulletins que l'Osservatorio, voix officielle de la partie Nord de l'Adriatique - publiera sur ce même journal, en juillet et août.



L'Osservatorio dell'Alto Adriatico informe la communauté internationale sur la situation de la mer en question, en diffusant les données recueillies par ses spécialistes.

L'OSSERVATORIO DELL'ALTO ADRIATICO. LA VOIX OFFICIELLE DE LA MER

Région de la Vénétie - Région Autonome du Frioul-Vénétie Julienne - République de Slovénie - République Socialiste de Croatie.

A MER
RITE.

Le Monde

LIVRES · IDEES

Edith Wharton, écrivain engagé

La grande amie de Henry James ne s'intéressait pas aux théories et préférait dénoncer les tares de la société

LE FRUIT DE L'ARBRE
d'Edith Wharton.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marthe Gautier.
Flammarion, 392 p. 150 F.

Quand on songe au destin d'Edith Wharton, qui attendit la quarantaine pour publier le premier des quarante ouvrages qu'on lui doit, on peut conjecturer que personne n'est à l'abri du démon de la littérature – pour autant qu'à une complicité native avec les mots vienne s'ajouter le don d'imaginer la réalité, laquelle est démesurée et indéchiffrable. Et cela au point d'éprouver, comme venant de plus haut, le besoin de porter témoignage, de sauver l'éphémère, de rendre, en quelque manière, justice : on écrit moins pour célébrer que pour venger ; moins *pour* que *contre*.

Tel a été le cas d'Edith Wharton – qu'on se représente en général à travers une des photos de sa maturité, col montant, chignon pour diadème, et le menton altier de la reine Mary : elle en avait trop vu autour d'elle, et bien au-delà, en dépit des remparts de la richesse qui l'abritaient. Elle était, au fond, qu'elle le sût ou non, une sœur des créatures d'Ibsen, des Hedda Gabler, des Nora Helmer, ces figures de proue du Norvégien – dont on se demande pour quelle raison les féministes, ces ingrates, ne l'ont jamais revendiqué comme saint patron.

Edith Wharton naquit à New-York, en 1862, dans une famille du meilleur monde, les Newbold Jones. Déçus parce que le jeune homme qu'elle aimait ne la demanda pas en mariage – ce Walter Berry avec qui néanmoins elle partagerait toujours la plus profonde des ententes, – elle épousa un milliardaire bostonien, frivole et névrosé, incapable, paraît-il, de lui procurer le moindre bonheur. En effet, Wharton n'aura connu la passion, voire le sexe, que vers sa quarante-sixième année, avec un drôle de journaliste du genre play-boy, William Morton Fullerton, lequel comblait aussi bien les femmes que les hommes, et envers qui Henry James – qui le croqua dans *les Ailes de la colombe* – éprouvait une amitié *homosensuelle*, pour reprendre le joli néologisme de Léon Edel, son biographe. Homme de sa vie pendant trois ans, Fullerton n'eut même pas droit à une allusion dans l'autobiographie de la romancière.

Celle-ci mourut en 1937, à l'âge de soixante-quinze ans, en France, où elle vivait depuis 1906, dans sa maison de Saint-Brice-la-Forêt, en Seine-et-Oise. Elle s'était établie à Paris, au 58, de la rue de Varenne, trois ans après qu'une autre romancière, Gertrude Stein, avait choisi d'habiter au 27 de cette rue de Fleurus qui entrerait, grâce à elle et à ses visiteurs, dans la légende. Presque voisines, elles eurent la prudence de s'ignorer : Stein se proposait d'inventer la prose américaine, puisant dans le langage parlé, bannissant les métaphores, s'installant au cœur du lieu commun, abolissant la lecture en profondeur, faisant en sorte que les mots s'en tiennent à leur sens immédiat : « *A rose is a rose is a rose is a rose* ».



Edith Wharton à dix-huit ans, en 1880.

En revanche, Wharton ne s'intéressait guère aux théories. Son souci ? Les données du monde, les stéréotypes sociaux, le sort réservé aux femmes – leur manque de liberté, leur impossibilité d'élargir le champ de leur expérience, – la vision exclusivement masculine de la vie, de rigueur partout, quel que fût le milieu, la puissance de l'argent, la dureté de la condition ouvrière – qu'elle dénonce, justement, dans son troisième roman, ce *Fruit de l'arbre* dont la générosité appliquée n'a pas suffi à faire un ouvrage abouti.

N'a pas qui veut la tripe prolétarienne : Edith Wharton n'était pas Zola. Et, soit dit par parenthèse, on en viendrait presque à regretter cette publication au moment où, après tant de méritoires efforts (1), le nom de la romancière a fini par intriguer, sinon retenir tout à fait, un assez vaste public. Car le lecteur voulant s'initier à son œuvre risquerait fort d'être découragé s'il commençait par ce roman, très intéressant, par ailleurs, mais à le considérer seulement du point de vue de l'histoire littéraire.

La grande réussite de l'auteur se trouve, pour le principal, dans l'exploration du domaine des femmes, dans le fait d'avoir décrit leur condition, l'air de ne jamais plaider sa propre cause ni d'avouer ses malheurs. Au diable les rappels à la bienséance prodigués aux femmes qui osaient devenir des écrivains, et tant pis pour la société patriarcale où elle vivait !

Cela dit, une vingtaine de romans, une dizaine de recueils de nouvelles, des essais sur l'art et la fiction, sur la décoration, une autobiographie – *A Backward Glance* – publiée trois ans avant sa mort, de nombreux récits de voyage, n'ont procuré à Edith Wharton qu'une gloire discrète et réticente. Pour deux raisons : d'une part, la richesse accordant la possibilité de mener une vie romanesque, on se méfie d'une personne riche se consacrant au roman ; d'autre part, Henry James ayant été son ami de toujours et un peu son maître, on a tendance à penser aussitôt à ce que l'auteur de *Ce que savait Maisie* eût fait des mêmes sujets.

Celle qui était pour James « *une grande et gracieuse lionne de salon* », auprès de laquelle il se sentait « *une pauvre volaille de basse-cour* », a-t-elle été influencée en profondeur par lui ? La chose paraissant admise une fois pour toutes, on permettra cependant au chroniqueur de s'obstiner à soutenir que son œuvre entretient avec celle d'Ibsen de plus radicales affinités, et qui ne se limitent pas uniquement au thème de la condition féminine, mais ont trait, par moment, à une atmosphère tout à fait singulière : dans le salon où les personnages bavardent, on croit deviner que tourne la roue du même destin, écrasante, inéluctable.

En particulier dans *Ethan Frome* – peut-être le chef-d'œuvre de Wharton, si loin du monde jamesien – où l'on éprouve une intensité de sentiments, une désolation pareilles à celles qui règnent dans *Rosmersholm*, et cela à travers un trio amoureux curieusement similaire par certains côtés.

Pour revenir à James, qui connaissait Edith depuis sa jeunesse, fréquenta sa luxueuse maison de jeune mariée, à Newport – « *un délicat château français se mirant dans un étang du Massachusetts* », – accepta ses invitations à voyager en France – « *ce sont les amis riches qui coûtent le plus cher* », voyager avec elle étant « *un conte de fées onéreux* », – on peut mesurer la force de caractère de la romancière quand on sait que le maître n'approuva jamais en bloc un seul de ses livres. Et Wharton, que cela aurait pu décourager pour toujours, de se limiter à dire que James avait dans ses jugements une inclination à commencer par des éloges pour se trouver ensuite « *emporté par le besoin irrésistible de dire la vérité* » (2).

Au demeurant, ce fut elle, et non pas la famille de l'écrivain, qui, à l'approche de la mort de celui-ci, veilla, avec la plus grande discrétion, à ce que rien ne manquât au vieil et fidèle ami.

Contrairement à James, Edith Wharton fut, de façon naturelle, sans arrière-pensée, sans idéologie, un écrivain *engagé*, en ce qu'elle visait à dénoncer les tares de la société. Et au service de cet engagement passionné, d'autant plus efficace sans doute qu'il ne s'annonçait pas par des proclamations, elle mit son esprit, l'un des plus satiriques de la littérature anglo-saxonne, et cette plume-scalpel qu'elle manie avec une férocité paisible dans la description des personnages, lesquels, comme ceux de sa devancière Jane Austen, semblent, selon Virginia Woolf, n'avoir existé que pour lui donner la joie suprême de les assassiner d'une phrase.

Hector Bianciotti

(1) *Les Beaux Mariages*, Laffont, 1964, (« 10/18 », 1983) ; *Ethan Frome*, Mercure de France, 1969 (Gallimard « L'imaginaire », 1984) ; *Chez les heureux du monde*, Hachette, 1981 (Gallimard, « Folio », 1982) ; *la Récompense d'une mère*, Flammarion, 1983 (« G.F. » 1986) ; *Leurs enfants* « 10/18 », 1983 ; *les Metteurs en scène* « 10/18 », 1983 ; *le Temps de l'innocence*, Flammarion, 1985 (« G.F. », 1987) ; *Eté*, « 10/18 », 1985 ; *l'Ecueil*, Bourgois, 1986 ; *Madame de Treymes et autres nouvelles*, Bourgois, 1986 ; *Fièvre romaine*, Flammarion, 1988 (« J'ai lu », 1989) ; *Vieux New-York*, Flammarion, 1989 ; *le Triomphe de la nuit*, Terrain vague, 1989.

(2) *Henry James. Une vie*, de Léon Edel. Editions du Seuil (« le Monde des livres »).

REDÉCOUVRIR

La légende de Saint-Pol Roux



Mallarmé le sacra son « fils ». André Breton et les surréalistes le considéraient comme un « maître ». Cinquante ans après sa mort, Saint-Pol Roux est toujours inconnu.

Page 12

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

L'obscure clarté de Bergson

Plus il est devenu célèbre et célébré, plus il s'est transformé en classique figé, souvent cité, à peine lu, rarement compris, bien peu étudié. Plusieurs ouvrages renouvellent l'idée que nous pouvions avoir de Bergson.

Page 14

LE DÉBAT

Le nénufar est tombé dans l'abime !

Le Conseil supérieur de la langue française vient de proposer une réforme de l'orthographe qui ne met pas fin à une inépuisable querelle. Denis Slakta jette un regard amusé sur le rapport du Conseil. Danièle Sallenave y voit une nouvelle étape dans le déclin de notre culture.

Page 15

Un amour de Fellini

Une rencontre avec le magicien italien qui raconte sa passion sans limites pour la bande dessinée

LE VOYAGE A TULUM
sur un projet
de Federico Fellini
pour un film en devenir
de Milo Manara.
Traduit de l'italien
par Christine Vernière.
Casterman, 124 p., 155 F.

Ce pourrait être un film de Fellini. Un groupe de journalistes se rend dans un hôtel romain pour rencontrer le metteur en scène. Quand ils arrivent, l'hôtel est plongé dans l'obscurité, les garçons tiennent des lanternes allumées. Le maestro est au fond de la salle de réception plongée dans la pénombre. L'électricité a été coupée. L'*intervista* peut commencer...

Malgré son aversion pour les interviews, Fellini est très détendu, très à l'aise, presque heureux de présenter une œuvre de moindre dimension que ses grandioses mises en scène, heureux d'être revenu, grâce à la complicité de Milo Manara, à l'un de ses amours de jeunesse : la bande dessinée. L'influence des cartoons a profondément marqué l'œuvre de Fellini. De nombreux films comportent des hommages à l'univers de la BD, du *Satyricon* à *la Cité des femmes* en passant par *Intervista*, où Mastroianni apparaît sous les traits de Mandrake.

« Imaginer le mouvement »

« *J'ai toujours aimé les cartoonistes. J'aurais aimé faire ça. Tous les grands cartoonistes américains des années 30, je les considère comme de grands artistes qui ont donné un témoignage sur l'Amérique peut-être encore plus important, plus puissant, plus réel que celui des écrivains.* » Si Fellini n'est pas devenu dessinateur mais cinéaste, il a eu l'occasion de travailler dans la BD avant cet album de Manara, il a même, à la fin des années 30, écrit des scénarios de Flash Gordon.

Fellini travaillait alors à Florence dans la maison d'édition Nerbini, qui publiait les cartoons d'Alex Raymond, les histoires de Mandrake ou de Phantom. Mais le gouvernement fasciste avait interdit l'importation d'histoires américaines. « *On a trouvé un accord, un compromis, qui est typique du talent italien d'essayer de tout arranger* ». *Et le ministère de la culture populaire a accepté que l'on termine les histoires entamées, mais seulement avec des Italiens. Alors, j'ai collaboré à quelques épisodes. Tandis que Giove Toppi faisait des dessins, je remplissais des bulles et j'apportais une note de « romagnolità » (1) qui n'était pas prévue par Alex Raymond.* »

En travaillant avec Manara, Fellini a découvert qu'il n'y avait « *aucune différence entre faire un film et faire une BD. C'est exactement la même chose, même l'organisation qui est derrière : les temps, les sorties, les problèmes de laboratoire, mais surtout dans un sens plus profond, l'expression est la même. Un film est une série de petits cadres dans lesquels il faut exprimer une situation, avec des personnages coupés d'une certaine manière, des volumes, des perspectives, des lumières, des ombres. L'histoire progresse à travers ces cadres qui, dans les cartoons, sont fixes. C'est suggestif parce qu'il y a une collaboration du lecteur qui doit imaginer le mouvement d'un cadre à l'autre.* »

Alain Salles

Lire la suite page 13

(1) Fellini est né à Rimini, en Emilie-Romagne.

CIELLE DE LA MER

مكذا من الاجل

R E D E C O U V R I R

La légende de Saint-Pol Roux

Il y a cinquante ans disparaissait le poète dans lequel André Breton avait reconnu son « maître » et qui est tombé dans l'oubli

La lande bretonne. La nuit. Un manoir shakespearien devant la mer d'Iroise. Un vieil homme, sa fille, sa servante. A la porte, les cris d'un soldat ivre. On lui ouvre. Il demande la « *Demoiselle* », l'entraîne à la cave. La servante et le père s'opposent au viol. Coups de feu. La fille et le père sont blessés, la servante est tuée. Les aboiements d'un chien effraient le soldat. Il s'enfuit. La jeune fille se traîne hors du manoir. Le père s'enfonce dans la lande – il est passé près d'elle sans le voir.

La réalité se fait parfois mauvais scénario. Celui-ci est du 23 juin 1940 à Camaret, au manoir de Coecilian. La servante s'appelait Rose, la fille Divine, le père, Paul Roux.

Né en 1861 près de Marseille, Paul Roux monte à Paris pour ses vingt ans. Etudes de droit. Mais il préfère les cafés où l'on parle de poèmes. Il signe les siens Saint-Pol Roux. Mallarmé le sacre « *son fils* » et, accueilli par les symbolistes, il est dit le Magnifique. Mais quand paraissent ses premières œuvres, il est clair que le poète a pris ses distances avec toutes les règles. Installé dans les Ardennes – il y a pour ami un vieux pâtre nommé Verlaine qu'il découvre être le cousin de Paul. – il écrit *la Dame à la faulx*, chef-d'œuvre d'un créateur qui ne dissocie pas poésie et théâtre mais qui effraie Sarah Bernhardt et la Comédie-Française.

A Paris, la critique ne l'épargne pas : il lui répond par un poème en prose « *Les Trous-du-Cul ce sont maints critiques modernes. Ils ont deux fesses, disons faces, l'une de miel pour les faiseurs d'ignominie, l'autre de fiel pour les beaux gestes du génie...* » C'est son adieu à la capitale, quittée d'étrange façon – peut-être pas pour lui, rosicrucien familier des mystères du fatum. Boulevard de Clichy. Fête foraine. Une Arabe danse. Saint-Pol Roux et sa femme l'abordent, lui disent leur désir de voyage. « *Allez à Camaret ! Camaret, mon pays d'origine !* » puis elle leur donne l'heure du train.

Le lendemain, 15 juillet 1898, ils arrivent en Bretagne. Le poète y trouve, écrit Théophile Briant, « *ce mystérieux influx tellurique qui colonise peu à peu le corps et l'âme* » et bien fait pour épouser la pensée de l'auteur des *Reposoirs de la procession* pour qui « *l'univers est une catastrophe tranquille* ». Derrière le visible est « *un canevas occulte du monde* » que peuvent déchiffrer « *les facultés divinatrices de l'initié.* »

Les années 20. Dictionnaires et anthologies ignorent Saint-Pol Roux. Lui arrive une lettre : « *Je vous tiens, avec mes amis, pour l'homme envers qui notre temps a été le plus injuste.* » C'est signé André Breton, qui propose d'écrire « *le premier article de réparation* ». Il paraît dans *les Nouvelles littéraires*. Breton y reconnaît son « *maître* ». Mais, loin des remous du surréalisme, le poète poursuit son œuvre sans rester pour autant à l'écart de la vie. Son « idéoréalisme » – « *le vrai surréel... Les énergies à domestiquer sont de tous ordres, à la fois matérielles et spirituelles* », écrit Gérard Macé – le rend attentif aux progrès de la science.

Il admire Einstein. Il lui dédie *la Supplique du Christ*, poétique protestation contre le comportement des nazis envers les juifs allemands. A cette époque, et jusqu'à la fin de sa vie, Saint-Pol Roux est entouré de rares mais admiratives amitiés. De bien des pays, on vient



Saint-Pol Roux devant son manoir à Camaret en 1930.

en pèlerinage à Coecilian que le poète quittera, quelques mois après l'affreuse nuit, pour l'hôpital de Brest où il meurt le 13 octobre 1940.

Occupé par les Allemands – manuscrits brûlés, trente ans de travail perdu, le poète différant toute publication depuis 1907, – le manoir fut incendié en 1944, un bombardement des Alliés faisant ruine la maison de l'auteur de *Sa Majesté la vie*, suite à jamais perdue de *la Dame à la faulx*.

Personnage de légende, Saint-Pol Roux est avant tout créateur d'images. Ses métamorphoses, son rythme né de l'agencement des mots dont il distord la signification habituelle – « *l'honneur qu'il fait aux choses en les nommant* », dit Eluard, – les heurts que leur juxtaposition provoque, couleur et musique, tout concourt à faire son œuvre unique. Mais l'imagier ne peint pas pour la seule image. Servie par l'imagination, « *notre seule richesse* », qui fait le poète auxiliaire et continuateur de Dieu, elle est le support du « *chaos informulé du monde rendu clair par ce médiateur qu'est le poète* ». Le mot – comme toutes « *choses* » qui « *sont au poète ce que les notes de musique sont au musicien* » – est, pour ce panthéiste, créature vivante à délivrer de l'embaumement des dictionnaires.

Méconnu hier, oublié aujourd'hui, « *Saint-Pol Roux se présente à nous comme le poète salubre par excellence* ». L'épithète d'André Pieyre de Mandiargues traduit bien la permanence du mage de Camaret. Nous avons toujours besoin de salubrité, et saine est à l'esprit la lecture du Magnifique, de notre Grand Imagier. « *Sentir une fois mort que la postérité plonge les deux longs bras de son remords en votre tombe, et triomphalement vous tire du trou sombre.* » Voilà cinquante ans qu'il est dans le trou sombre. Une œuvre lumineuse nous y attend.

Pierre-Robert Leclercq

Lire ou relire

Les ouvrages de Saint-Pol Roux sont disponibles aux éditions Rougerie (Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire), qui ont entrepris, depuis 1970, la publication de ses œuvres complètes. Dix-huit volumes ont paru à ce jour, dans une édition établie successivement par Gérard Macé et Jacques Goorma, et dont on retiendra notamment :

– *La Dame à la faulx*, publié en 1899 (réédité en 1979). *Les Reposoirs de la procession*, œuvre principale de Saint-Pol Roux, publiée en trois volets entre 1893 et 1907, et réédité en 1981 sous les titres *la Rose et les épines du chemin ; De la colombe au corbeau par le paon*, et *les Féeries intérieures*.

– *Le Tragique de l'homme, Monodrames*, publiés en deux recueils (1983 et 1984).

– Enfin *les Tablettes : 1885-1895* (édition établie par Jacques Goorma et Alistair White, 1986) et la *Correspondance Saint-Pol Roux/Victor Segalen* (1975).

Par ailleurs, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Saint-Pol Roux, le Club des poètes, qui organise depuis le 15 juillet un Festival poétique autour du *Mage de Camaret*, à Roscanvel, consacrera une soirée au poète, le 17 octobre (renseignements : Club des poètes, 30, rue de Bourgogne, 75007 Paris, 47-05-06-03).

DERNIÈRES LIVRAISONS

ESSAI

MAX DUPERRAY (sous la direction de) : *Du fantastique en littérature, figures et figurations)*. – Cet ouvrage collectif a pour finalité de dresser le bilan provisoire d'une recherche universitaire sur la littérature fantastique. Puisant essentiellement dans le patrimoine anglo-saxon, *Du fantastique en littérature* est un échantillonnage de textes variés, tantôt abscons, tantôt passionnants, s'intéressant tant à des aspects théoriques qu'à des textes particuliers. Les auteurs ont essayé de cerner le phénomène fantastique et de mesurer ses dérives dans la littérature anglophone. (Université de Provence, 186 p., 110 F.)

FRANCOPHONIE

LOIC DEPECKER : *les Mots de la francophonie*. – Nouvelle édition revue et augmentée de ce petit « bréviaire », primé par l'Académie française et constitué à force d'écoute et de glanage à travers le français d'une quarantaine de pays par le jeune linguiste hexagonal Loïc Depecker. De la saveur et des surprises à chaque page, du *taxieur*, le chauffeur de taxi algérois, à l'*argent-braguette* provenant des « allocs » aux Antilles... (Belin, 400 p., avec dessins noir et blanc et une quinzaine de pages informatives sur la francophonie dans le monde, préface d'Alain Rey, 71 F.)

JEAN-PIERRE VERHEGGEN : *les Folies-Belgères*. – Comme complément au célèbre *ces Belges qui ont fait la France*, de Noël Anselot (Presses-Pockett), une satire aigre-douce et illustrée de la Belgique *francophone par un de ses fils « rebelge à tout esprit de sérieux »*. (Point-virgule, Seuil, 180 p., 32 F.)

HISTOIRE

RAYMOND DE PONTILLY : *Guide des Russes en France*. – Un tour de France bien documenté des lieux qu'ont hantés les Russes au cours des siècles. L'histoire méconnue et souvent surprenante de lieux célèbres et moins célèbres. Une partie importante de ce panorama est consacrée à Paris et ses alentours. (Guides Horay, 518 p., 130 F.)

MAURICE MOCH, ALAIN MICHEL : *l'Etoile et la Francisque*. – L'attitude effective des dirigeants de la communauté juive face au régime de Vichy reste relativement mal connue. Maurice Moch, témoin et acteur de la tragédie, avait entrepris dans les années 70 une étude sur le rôle du Consistoire central des israélites de France sous l'Occupation, alors que celui-ci était la seule représentation officielle du judaïsme français face aux autorités nazies et à Vichy. Après le décès de Maurice Moch, le manuscrit a été repris et complété par un jeune historien israélien, Alain Michel. (CERF, collection « Tolédot-Judaïsmes », 302 p., 165 F.).

LITTERATURE

RAMUZ : les Amis de Ramuz rééditent un petit texte du poète, *Portes du lac*, paru pour la première fois en 1932. Parcours initiatique, ce cheminement le long du Rhône symbolise les épreuves que le poète doit vaincre avant d'accéder au lac, qui le fera naître à l'Ecriture. Mais au-delà, s'ouvre une nouvelle dimension de l'Initiation, la quête de l'Authenticité, que conte *Raison d'être*. (Les Amis de Ramuz, université François-Rabelais, Tours, 31 p., édition limitée. En vente à la librairie La Hune, 170, bd Saint-Germain 75006 Paris, et chez Margnerat, 2, place Saint-François, Lausanne.)

JEAN-LOUIS CURTIS : *Un miroir le long du chemin*. – Carnet de route rédigé entre juin 1950 et novembre 1958, *Un miroir le long du chemin* a été publié pour la première fois en 1969. De la tombe de Gide à Cuverville aux sombres ruelles new-yorkaises, l'ouvrage est un ensemble de notes, chroniques, sur la production littéraire, des rencontres avec des écrivains, mais également des remarques sur la société, l'état des mœurs, le langage... Avec en filigrane l'autoportrait de l'auteur. (Editions Du Rocher, 316 p., 120 F.)

ROMANS

NOELLE BRASSENS-BAZALGETTE : *la Petite Librairie*. Ce texte intimiste, à l'écriture cinématographique, sur la vie d'une jeune femme aux sentiments disparates, a été choisi pour inaugurer la collection « *roman court* » d'une des plus vieilles maisons d'édition de province. (Tacussel, 191, boulevard Baille, 13005 Marseille, 100 p., 49 F.)

S C I E N C E - F I C T I O N

L'essence des mythes

LA FORÊT DES MYTHIMAGES
de Robert Holdstock.
Denoël, Coll. « Présence du fantastique », 340 p., 53 F.

LAVONDYSS
de Robert Holdstock.
Denoël, Coll. « Présence du fantastique », t. 1, 280 p., 53 F, t. 2, 283 p., 53 F.

IL y a quelques années, Patrice Duvic avait publié dans la bien trop éphémère collection « Fictions » des éditions La Découverte un roman tout à fait remarquable de Robert Holdstock, *la Forêt des Mythimages*, l'une des œuvres le plus importantes de la littérature d'imagination des années 80.

Dans cette « fantasy » d'une exceptionnelle originalité et d'un grand pouvoir de fascination, Robert Holdstock avait imaginé une forêt d'implantation très ancienne – un lambeau de la forêt primitive de l'après-dernière glaciation – demeurée inchangée, presque inviolée, jusqu'à notre demi-siècle, et dotée de plusieurs étranges particularités dont la moindre n'était pas d'abriter des Mythagos, c'est-à-dire les incarnations, générées par l'inconscient collectif humain, des personnages mythiques des légendes et sagas celtiques : Guiwenneth, Arthur, le Capuchard, le Branchu, d'autres encore venus des temps les plus reculés.

D'une maison, Oak Lodge, située à la lisière de la chênaie primordiale, deux frères observaient en s'appuyant sur le journal de leur père qui, le premier, avait découvert les Mythagos et postulé leur essence, les incursions de ces êtres venus du tréfond des mémoires et des profondeurs labyrinthiques du bois de Ryhope, avant de se lancer, par amour, dans une quête éperdue au cœur même de cette forêt où le temps s'abolissait dans une vertigineuse et déconcertante configuration spatio-temporelle. De ce prenant voyage au pays des légendes, le lecteur revenait avec le sentiment d'avoir arpenté un territoire de la trempe de la terre du Milieu ou de Gormenghast : un haut lieu...

AUSSI faut-il remercier Jacques Chambon de l'avoir réédité dans sa collection « Présence du fantastique », et bien plus encore d'avoir fait traduire *Lavondyss*, un roman dans lequel Robert Holdstock a repris les éléments centraux de *Mythago Wood* : Ryhope, les Mythagos, pour nous proposer *un voyage plus étonnant encore* vers la contrée mystérieuse qui donne son titre à l'ouvrage.

Si l'on retrouve dans *Lavondyss* quelques-uns des personnages de *la Forêt des mythimages* – Wynne-Jones devenu chaman d'une tribu néolithique ou Harry Keeton, l'aviateur perdu, – Oak Lodge n'est plus qu'une ruine que la forêt reconquiert peu à peu et le roman se construit autour de la personnalité hors du commun de Tallis Keeton, la jeune sœur de Harry, l'Alice de ce pays des merveilles. *Lavondyss* est divisé en deux parties. Dans la première – « L'antique parage interdit », – l'action se concentre sur la lisière de Ryhope où Tallis fait l'apprentissage de l'interface entre la forêt sans âge et l'Angleterre contemporaine comme de ses pratiques magiques. Dans la seconde – « En territoire inconnu », – à l'appel de Gaillard Ecorné, Tallis s'enfonce dans Ryhope à la recherche d'Harry qu'elle s'est juré de ramener chez elle.

Dans une interview donnée à la revue *Fear* (n° 6, mai-juin 1989), Robert Holdstock résume ainsi l'intrigue de son roman : « *C'est la simple histoire d'une jeune fille qui désire ramener son frère perdu à la maison et qui en sera longtemps empêchée par les circonstances et sa propre incompréhension du monde imaginaire qu'elle a créé enfant inconsciemment et qui s'avère aussi dangereux que surprenant une fois qu'elle est amenée à y vivre.* »

Mais ne vous laissez pas tromper par l'apparente simplicité de cet énoncé ! *Lavondyss* est un objet romanesque d'une incroyable richesse thématique et d'une grande complexité. Ainsi, par exemple, le voyage de Tallis vers cet au-delà de glace et de vent où son frère est prisonnier n'est pas qu'un simple périple ni même qu'une symbolique descente aux Enfers. « *Vous m'aviez dit que voyager dans le pays inconnu serait comme un voyage de retour chez soi. J'ai pris les deux directions à la fois* », finit-elle par dire à Wyn-Rajathuk.

DE même, Robert Holdstock parsème son roman du récit d'un même conte mais sous les divers travestissements qu'il reçoit à chaque strate de l'histoire humaine pour remonter jusqu'à l'anecdote lointaine dans laquelle il a pris source, un peu à la manière de ces ethnologues qui ont pu étudier et le fait divers historique et la version qu'en a donnée la tradition orale.

Pourtant, aussi riche et complexe que soit la trame de *Lavondyss*, aussi nombreuses les lectures qu'il sollicite, ce qui frappe avant tout, c'est son pouvoir de séduction immédiat, la magie de ce texte qui nous piège aux visions de Tallis et nous précipite sans coup férir dans cette épopée fluctuante. Aussi n'attendons-nous pas sans impatience le nouveau roman qu'annonce Robert Holdstock et qui doit prolonger sa saga des Mythagos.

Jacques Baudou

ROMANS

Les colères de Roger Vrigny

Rencontre avec un écrivain qui dénonce « ce goût immodéré du centre qui touche aussi la littérature »

LE BESOIN D'ÉCRIRE
de Roger Vrigny.
Grasset, 94 p., 60 F.

Enfin un acte de foi dans la littérature. Signé Roger Vrigny. Qui aime suffisamment la littérature pour avoir perçu les dangers qui, désormais, la menacent. Dans *le Besoin d'écrire*, un livre vif et généreux, traversé de souvenirs et de confidences, il entreprend de la ramener dans son domaine propre : le plus haut. Il la défend contre ceux qui, en prétendant abolir ses frontières, la galvaudent. Vrigny s'élève contre tous les cuistres, nouveaux technocrates de la plume et pédagogues obtus.

Roger Vrigny est en colère devant *« l'affaiblissement général, l'équivalence des valeurs, ce goût immodéré du centre qui touche aussi la littérature... L'injustice molle de l'époque... On dirait que la société ne porte certains livres au pinacle que pour les utiliser comme alibis culturels et mieux mettre sous cape les livres secrets »*.

La colère va bien à Roger Vrigny. Elle traduit son enthousiasme, et n'y mêle aucune aigreur. D'ailleurs, son regard pétille de malice bienveillante : *« On m'a même reproché d'avoir été trop gentil dans mes attaques. »* Juste quelques passages de nostalgie ombrent sa voix quand il évoque le temps de son premier roman, les années 50, quand la littérature était encore *« sacrée »*. *« On parlait beaucoup dans les couloirs des maisons d'édition... On échangeait des idées, des espoirs, des histoires. Aujourd'hui, chacun s'enferme dans son bureau... Les esprits, aussi, se sont cloisonnés. »*

A l'opposé des *« parasites »* et des sosies dérisoires des créateurs qui entendent tirer profit de la littérature, Roger Vrigny en célèbre la gratuité exaltée, la splendeur désintéressée. Il veut retrouver ce défi ingénu, cette intrépidité rêveuse qui accompagnent toute création – ceux de l'enfant solitaire qui construit sa propre ville, à la fois *« authentique et imaginaire »* au fond d'un jardin. Mais le désir de conter, d'émerveiller ne va pas de pair avec le bonheur. Roger Vrigny montre comment, chez un écrivain, se développent le sentiment de l'absence, la sensation du manque, le besoin anxieux de rejoindre *« quelque chose au-delà des mots, derrière la peau »* qui, dans le désert d'un matin gris, l'amènent vers sa table, où il se laisse envahir par le monde car, comme le disait Flaubert, *« il faut que la réalité extérieure entre en nous à nous en faire crier »*. Sur le ton de l'aveu tremblé, il évoque un soir d'été, à Mougins, où, recherchant en vain la cadence d'un nouveau livre, il attendait dans la pénombre du doute jusqu'à ce que surgît un *« bout de vérité »*. Il lui a suffi de le saisir pour que commençât la traversée de l'écriture.

Roger Vrigny a trop de vitalité pour s'attarder à la mélancolie : il parle beaucoup de la jeunesse et croit aux générations nouvelles qui, lassées bientôt par le monde des images, retourneront à la lecture – ce plaisir béni qui permet de se retrouver et, parfois, de s'inventer soi-même. Vrigny ne veut pas être un donneur de leçons ; son livre n'est pas un bréviaire ; il recommande même au lecteur d'en déchirer, une fois terminé, les pages et attend que s'élève *« la voix rude et discordante »* d'un mécréant.

Par le rayonnement de ses convictions, le livre de Vrigny non seulement réconfortera tous les créateurs, mais stimulera le *« désir joyeux du rêve »* chez tous ceux qui, encore très jeunes et sentant battre en eux *« le besoin d'écrire »*, aspirent à faire de la littérature leur unique raison de vivre.

Jean-Noël Pancrazi

Les enfants perdus

LES CŒURS SENSIBLES
de Roger Vrigny.
Gallimard, 548 p., 130 F.

Roger Vrigny a toujours cru aux vertus de la sensibilité. Dans le triptyque romanesque *Arban, Lauréna* et *la Vie brève* – écrit sur vingt ans et qu'on réédite opportunément – il dépeint le paysage intérieur de trois adolescents dont il suit le voyage heurté à travers la vie. Ce sont des *« cœurs sensibles »*, perméables à toutes les émotions. Ils ont gardé la fraîcheur des sensations de leur enfance vers laquelle ils reviennent toujours comme pour s'assurer que rien n'est parvenu à les flétrir. Les cœurs sensibles suivent les impulsions de la passion, qui, à leurs yeux, est le seul état de grâce, capable de les révéler à eux-mêmes.

Cette offrande à l'aléatoire les amène – loin de tous calcul et prévision d'existence – à ne jamais tenter de se préserver. Odile s'éprend d'Arban pour son *« air perdu »* ; elle se laisse détruire peu à peu par cette pitié amoureuse, dont elle devient l'otage et qui finit par l'asphyxier jusqu'à ce que la vie vienne à lui *« manquer »*.

Son frère Norbert – qui s'engloutit dans l'écriture d'un roman, *Lauréna*, – ne se soucie ni de gagner ni de perdre, se fie au hasard et échoue dans ses amours. Lorsqu'il connaît enfin le succès littéraire, il éprouve une sorte de lassitude, de peur, comme si un autre vivait le triomphe à sa place et qu'il devait subir *« une histoire qu'on lui racontait »*.

Même Arban qui, en devenant capitaine d'industrie, est le seul à s'être durci, en passant du côté de l'indifférence et du cynisme, finit – désemparé par la mort d'Odile – par renoncer à ses affaires et retrouver son visage d'enfant perdu.

J.-N. P.

Le complexe du caméléon

Le premier roman d'une jeune femme très douée

RETOUR DANS LE LIMOUSIN
de Véronique Sales.
Editions François Bourin,
216 p., 85 F.

A vingt-cinq ans, Lazare est l'archétype du gendre idéal tel qu'on le concevait, jadis, dans les romans de gare ou le théâtre de boulevard. Ce jeune homme d'une seule pièce exerce la profession de clerc de notaire à Lubersac, dans le Limousin. Lazare, qui n'a jamais quitté le bourg où il est né, est bardé de certitudes. Il croit, par exemple, que les êtres s'améliorent en vieillissant et que le *« bon sens »* devrait mener les affaires du monde, du moins de son monde. Quand, par hasard, une idée l'effleure, il s'y accroche et l'expose à chaque occasion.

Lazare décide de monter à Paris, non pour changer de vie, mais pour compléter son *curriculum vitae* de notable en herbe, et jouir, en bon rentier, d'un coquet héritage. Dès son arrivée dans la capitale, il est pris en main par des cousins, Hélène et André Durieu. Quelles que soient les circonstances ou la conversation, Lazare se révèle un exceptionnel caméléon. C'est peu dire, donc, qu'on apprécie sa compagnie dans ce milieu bourgeois et snob où l'on converse à grand renfort de lieux communs.

Véronique Sales manie, dans *Retour dans le Limousin*, son premier roman, le second degré avec un art consommé. Elle ne force jamais le trait mais ses dialogues, vifs et alertes, sont autant de caricatures féroces. Il est rare qu'un auteur ridiculise avec une telle allégresse tous ses personnages. Véronique Sales se livre à son jeu de massacre avec une ironie douce-amère qui fait mouche à tous les coups.

Lazare continue à fréquenter les uns et les autres avec la politesse de bon aloi qui sied à un clerc de notaire qui se respecte. Paul Sarrois, un écrivain aussi satisfait de sa personne que de ses tirages, lui narrera par le menu comment il a séduit l'épouse d'un ami. Lazare, clerc en toute occasion, recueillera cet aveu sans rien laisser paraître de ses sentiments comme il aurait agi avec un client venu ajouter un codicille à ses dernières volontés.

Au bout de trois années d'une vie parisienne aussi exaltante qu'un relevé du cadastre, Lazare décide de faire un mariage de raison. Il jette son dévolu sur Anne, une jeune femme *« prodigue de son corps, mais assez peu de ses sentiments »*. Pour ces deux êtres, le mariage est un acte important. C'est, en quelque sorte, fonder un caveau de famille.

Anne et Lazare divorcent, comme ils s'étaient mariés, sans excessive passion. Lazare, après une ultime aventure amoureuse, s'en retournera à Lubersac, *« comme on entre dans les ordres »*, pour y reprendre une étude de notaire. Aux dernières nouvelles, sauf maladie ou accident, il lui reste une quarantaine d'années à vivre et à s'économiser.

Pierre Drachline

BANDES DESSINÉES

Proust et Dos Passos en images

DU CÔTÉ DE CHEZ SWANN
de Marcel Proust,
illustré par Yan Nascimbene,
« Futuropolis », Gallimard,
189 p., 120 F.

MANHATTAN TRANSFER
de John Dos Passos,
illustré par Miles Hyman,
« Futuropolis », Gallimard,
237 p., 160 F.

Illustrer Proust relève de la gageure sinon du vandalisme. Comment restituer les imperceptibles nuances qui font de *la Recherche du temps perdu* une suite de tableaux tout en demi-teintes, où le moindre détail passe par une infinie palette de pastels délicats ? Comment restituer les galeries de portraits peints avec une subtilité et, parfois, un sens de la perfidie rarement égalés ? Comment, enfin, illustrer *la Recherche* sans la dénaturer, la vider de sa substance, effacer d'un trait de pinceau les longues ondulations des phrases de Proust et leur invitation à la rêverie ?

C'est à cet exercice périlleux que s'est attelé Yan Nascimbene avec *Du côté de chez Swann*. Et il s'en est bien tiré. Par des illustrations délicates, qui ne font qu'effleurer le décor et invitent le lecteur à prolonger sa rêverie, Nascimbene a su intelligemment rester en retrait du texte, l'illustrant sans chercher à l'expliciter : *« Longtemps j'ai rêvé de pouvoir y mêler mes dessins, ou plus exactement de les déposer entre les lignes aussi délicatement que possible. »*

Mais il faut bien avouer que Nascimbene s'est heurté à la redoutable difficulté d'illustrer, de toute façon, Proust ; un texte trop complexe, peut-être, pour un dessin contraint de se cantonner à la simplicité, et l'on peut regretter qu'il n'ait pas toujours su résister à la tentation de donner un visage aux personnages.

Miles Hyman, lui, s'est attaqué à *Manhattan Transfer*, de Dos Passos. Publié en 1925 aux Etats-Unis, *Manhattan Transfer* marqua une rupture avec le courant esthétique des années 20 et ouvrit la voie à la littérature sociale de la décennie suivante. New-York, au début de ce siècle. Les dollars coulent à flot, la cité de verre et d'acier se dresse et grandit, toujours plus haute, vertigineuse. A Manhattan, île minérale verticale, les êtres n'existent plus. Ecrasés, broyés, ils sont devenus des intrus dans ce monde qui les ignore et nie leur individualité.

Juxtaposition de procédés d'écriture différents, *« faisant glisser sans transition le lecteur d'un lieu à l'autre, d'un personnage à l'autre »*, le style de Dos Passos est très vivant, charnel, et par là même se prête mieux à l'illustration que Proust. Si la mise en images de ce dernier est honnête, celle de *Manhattan Transfer* par Miles Hyman est véritablement une réussite.

Les dessins de cet Américain exilé à Paris nous plongent littéralement dans l'univers new-yorkais des années 1900. La qualité de son coup de crayon, son utilisation des nuances des gris et des rondeurs des volumes restituent pleinement l'atmosphère du livre. Précis dans son trait, il a su pourtant laisser dans ses illustrations l'exact degré d'imprécision indispensable au lecteur pour ne pas briser la part de l'imagination.

Une bonne occasion de lire ou de relire Proust et Dos Passos...

Laurent Enet

Un amour de Fellini

Suite de la page 11

« Dans un certain sens, poursuit Fellini, *l'expression de la bande dessinée est artistiquement plus pure que celle du cinéma parce que c'est moins réaliste, plus allusif, et l'art, c'est quelque chose qui est allusif, qui ne se définit pas, qui ne témoigne pas. Cela peut sembler étrange d'entendre parler ainsi quelqu'un qui a participé au mouvement néo-réaliste » « Mais*, lance-t-il en riant, *maintenant j'ai créé le mouvement néo-cartooniste ! »*

Et ce mouvement pourrait utiliser comme manifeste cette très belle définition reprise dans les textes qui accompagnent *le Voyage à Tulum* : *« La bande dessinée a la fascination spectrale des personnages de papier, des situations figées à jamais, des marionnettes sans fil, immobiles. Elle est intransposable au cinéma, qui tire sa séduction du mouvement, du rythme, de sa dynamique. (...) Le monde de la BD peut généreusement prêter au cinéma ses scénarios, ses personnages, ses histoires, il n'aura pas cet ineffable et secret pouvoir de suggestion qui provient de la fixité, de l'immobilité du papillon transpercé d'une épingle. »*

MOI QUI ENVIAIS FLASH GORDON ET MANDRAKE QUAND J'ÉTAIS PETIT... JE VOLE COMME EUX MAINTENANT !

Illustration de Manara pour *le Voyage à Tulum*

L'inverse (adapter des histoires de cinéma en bandes dessinées) n'est pas facile non plus. Aussi Fellini était-il plutôt sceptique quand Manara lui a proposé de dessiner *le Voyage à Tulum*, un de ses nombreux projets inaboutis.

Depuis longtemps Fellini était fasciné et troublé par les livres de Carlos Castaneda. A la fin des années 70, il décide d'en faire un film qui serait l'histoire d'un metteur en scène qui referait, en sa compagnie, le voyage initiatique de Castaneda au Mexique des sorciers Toltèques. Fellini cherche alors à rencontrer Castaneda et tout devient difficile. L'anthropologue est introuvable. Fellini insiste, car ce projet, qu'il voulait tourner hors de Cinecittà, lui tenait à cœur. Il s'agissait d'un *« défi pour voir si je pouvais faire un film loin de la protection du cinéma, de Cinecittà, de Rome, de mon pays, de ma maison »*.

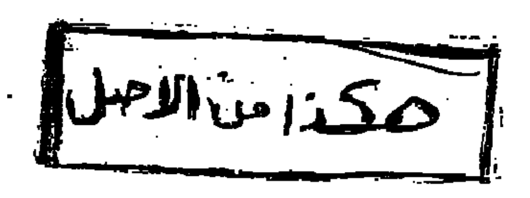
« La femme est le créateur de l'univers »

Cinq ou six ans plus tard, les deux hommes se voient à Rome puis à Los Angeles. Castaneda accepte d'accompagner Fellini au Mexique puis disparaît à nouveau, sans plus jamais donner de nouvelles au cinéaste qui partira au Mexique tout seul. A son retour, il rassemble ses notes, construit une histoire et abandonne son projet pour réaliser *Ginger et Fred*, comme s'il devenait moins urgent de s'éloigner de Cinecittà. Comme s'il s'était aperçu que c'est le cinéma qui avait besoin de protection face à la télé de Berlusconi, qu'il ne cessera de pourfendre, justement à partir de *Ginger et Fred*.

« Pour effacer toute tentation d'être de nouveau séduit par l'idée de faire ce film », il le publie sous forme de récit, en 1986, dans le *Corriere della sera*. Manara illustre la série et quelque temps plus tard relance ce projet. Peu à peu, Fellini se prend au jeu de la BD, réécrit un scénario, multiplie les conseils, dessine des story-boards pour chaque planche, suggère que le metteur en scène prenne les traits de Mastroianni – qui n'était pas au courant, c'est sa fille qui lui a montré la BD – comme cela aurait pu se passer dans le film. Bref, il en a assuré la mise en scène.

Manara reconnaît d'ailleurs humblement s'être mis au service de Fellini, un de ses trois grands maîtres. Les deux autres étant Pratt, avec qui il a publié *l'Eté indien* (Casterman), et Mœbius, qui doit aussi lui écrire un scénario. On peut se dire que le trait de Manara est un peu trop lisse pour l'univers fellinien, à l'image de ses femmes minces et longilignes qui choquent dans un imaginaire féminin habituellement plus mamelu et plus fessu. Mais Fellini nous rassure : *« On ne s'est jamais disputé ! »* Il avoue même lui avoir demandé de *« mettre quelques derrières en moins ou de les recouvrir un peu »*. Si leurs fantasmes diffèrent, ils souscrivent tous deux à la remarque d'un des personnages de la BD : *« La femme est le créateur de l'univers, aucun bonheur n'égale celui que donne la femme. »*

Alain Salles



مكرر من الأصل

COURS I
Leçons de psychologie et de métaphysique, Clermont-Ferrand, 1887-1888
d'Henri Bergson.
Edité par Henri Hude avec la collaboration de Jean-Louis Dumas.
Avant-propos d'Henri Gouhier.
Presses universitaires de France, coll. « Epiméthée », 446 p., 290 F.

BERGSON
d'Henri Hude. Editions universitaires, coll. «Philosophie européenne ». 2 vol., 190 et 210 p.

BERGSON
une ontologie de la perplexité,
d'Alain de Lattre.
Presses universitaires de France, coll. « Philosophie d'aujourd'hui ». 325 p., 190 F.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit



L'obscure clarté de Bergson

LE 27 décembre 1889, un jeune *homme qui vient* d'avoir juste trente ans soutient sa thèse de philosphie en Sorbonne. Normalien et agrégé, il est, depuis peu, professeur à Paris, aux lycées Louis-le-Grand et Henri-IV. De 1883 à 1888, il enseignait au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. Avec l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*, en ces derniers jours de 1889, Bergson entre dans l'histoire. A moins que ce ne soit l'inverse et que le cours de l'histoire intellectuelle ne s'en trouve modifié. Beaucoup n'hésiteront pas à considérer cette date comme un tournant. A tout le moins, la philosophie contemporaine trouve là un jalon important de ses parcours.

Ce fut une rupture, effectivement. Contre une philosophie jugée desséchée, Bergson fait retour au vécu, à la fluidité de l'expérience intime. Il cherche avec le réel une forme de contact intégral, débarrassée d'intermédiaires trompeurs. Il met l'accent sur ce que notre vie psychique a de continuellement mobile, de perpétuellement changeant. C'est enfin, et surtout, en se *donnant pour règle* la *rigueur* de la démarche scientifique que Bergson redonne à l'esprit ses droits contre le scientisme.

Du neuf et du frais, telle fut l'impression de ses contemporains. Ce que Bergson retrouve, comme tous les maîtres, c'est la difficile simplicité des évidences. Ce qu'il écarte, comme tous les grands,c'est le loess figé des interprétations mortes. Charles Péguy salue en disciple *« l'homme qui a réintroduit la vie spirituelle dans le monde »*. William James souligne que *« c'est de la réalité qu'on nous parle ici* (...). *Dans Bergson, rien qui sente le vieux fond de boutique ou le bric à brac »*.

L'innovation ne cessera pas. Bergson ne *construit pas de système : il y voit comme* la maladie de la pensée philosophique, et comme l'amoindrissement de la pensée tout court. Il prétend traiter, d'un livre à l'autre, un sujet nouveau. Chaque question nécessite une enquête spécifique, longue et minutieuse, et finit par générer sa propre méthode. De l'enquête sur la relation du corps à l'esprit *(Matière et Mémoire, 1896) jusqu'au dernier grand ouvrage (les Deux Sources de la morale et de la religion,* 1932) en passant par *l'Evolution créatrice* (1907), chacun des quatre livres de Bergson se veut comme indépendant des autres. Pas de cumul, pas de retour, ni de report possibles d'un ouvrage à l'autre. Mais, s'il en était bien ainsi, y aurait-il un bergsonisme ?

LA question est simple. Sous son aspect limpide, elle est en fait d'une grande complexité. C'est finalement le cas de tout Bergson. Cet ensemble lisse, dont l'écriture veloutée rend l'abord si aisé en apparence, est truffé de difficultés. La pensée semble s'y esquiver, là même où elle se donne. Elle est souvent muette quand elle est explicite, et loquace quand elle se tait. Dans la manière dont elle s'exhibe *et se dérobe, une énigme* demeure rebelle aux exégèses. L'obscure clarté qui tombe de l'étoile Bergson n'a pas fini de dérouter. Si l'homme connut tous les honneurs, du Collège de France au prix Nobel, sans oublier l'Académie française, *il* n'eut pas vraiment de continuateurs ou de disciples. Il se fit bon nombre d'admirateurs solitaires, et quelques ennemis acharnés, comme Politzer et surtout Julien Benda, mais il n'y eut pas d'école bergsonienne.

Plus il devint célèbre, et célébré, plus il se transforma en classique figé – respecté, ou méprisé, plutôt que véritablement lu. Fréquemment cité, rarement compris. En fin de compte bien peu étudié. En dépit de l'existence d'études bergsoniennes régulières et fidèles, on pouvait avoir le sentiment, il y seulement quinze ou vingt ans, que la pensée de Bergson avait été comme laissée à l'écart par les courants philosophiques de l'après-guerre. L'importante édition des *Mélanges* par André Robinet (PUF, 1972) n'a pas reçu, à l'époque, l'audience qu'elle mérite hors du public des spécialistes. La belle thèse de Marie Cariou, *Bergson et le fait mystique* (Aubier, 1976) passait pour une étrangeté hors de saison.

BERGSON *suscitera-t-il, de nouveau, un* vif intérêt ? Cela se pourrait, si l'on en juge par la quantité de titres récents qui lui sont consacrés. Cent ans après l'*Essai*, et en attendant que soit célébré, en janvier 1991, le cinquantenaire de sa mort, le voilà inscrit au programme de l'agrégation de philosophie – le voici objet, surtout, d'une série de publications. Toutes *visent* à renouveler l'*image que nous pou*vions avoir du philosophe et de son évolution. Parmi ces livraisons multiples, la plus importante, d'un point de vue informatif, est sans conteste le premier volume des *Cours* de Bergson, édité aux Presses universitaires de France par Henri Hude. Trois autres tomes suivront. L'ensemble achevé mettra donc à la disposition des lecteurs quelque deux mille pages inédites. Sans avoir été rédigées par Bergson, elles ont été « parlées » par lui. Elles font donc partie intégrante de son « dossier », à défaut d'appartenir à son œuvre au sens strict.

Cette publication soulève plusieurs problèmes. Le premier, évoqué par Henri Gouhier dans sa préface, vient du testament de Bergson, en date du 8 février 1937. Dans ce texte rédigé quatre ans *avant sa mort, Bergson s'oppose* de la manière la plus ferme et la plus explicite à toute entreprise de ce genre : *« Je déclare avoir publié tout ce que je voulais livrer au public. Donc* j'interdis formellement *la publication de tout manuscrit, ou de toute portion de manuscrit de moi qu'on pourrait trouver dans mes papiers ou ailleurs. J'interdis la publication de tout cours, de toute conférence qu'on aurait pu prendre en note, ou dont j'aurais pris note moi-même. »*

Ces dispositions, on ne peut plus claires, avaient déjà été plusieurs fois enfreintes ou contournées. Elles sont aujourd'hui totalement piétinées, avec le plein accord des ayants droit du philosophe. Au nom des exigences de l'histoire. Au nom du fait que Bergson désormais appartient à tous plus qu'à lui-même. Une telle décision peut paraître légitime intellectuellement. On peut aussi la trouver, par ailleurs, éthiquement gênante. Discussion évidemment sans fin. D'ailleurs, dans les faits, le problème est liquidé : les textes sont là.

Qu'apportent-ils ? Sans doute est-il trop tôt pour juger, à partir d'un seul volume, des répercussions *que la prise en compte* de ces notes d'élèves pourront avoir sur une lecture d'ensemble de l'œuvre. Ce tome premier reproduit partiellement des cours de psychologie et de métaphysique donnés par Bergson au lycée de Clermont *pendant qu'il rédigeait* sa thèse. Ce qui frappe d'abord, c'est l'extraordinaire qualité pédagogique de ces leçons. On peut, on doit même les lire, ne serait-ce que pour voir ce qu'a pu être l'âge d'or de l'enseignement philosophique français. On a sous les yeux l'image qu'un inspecteur général doit se faire du paradis : un professeur de génie traite, dans l'ordre, tout le programme, en parlant comme un livre.

Ces cours remarquables, mais que Bergson lui-même avouait préparer *« simplement dix minutes avant la classe »* (1) ont-ils un intérêt autre que sociologique ? Doit-on les inclure dans l'œuvre, et les considérer comme faisant partie intégrante de la pensée philosophique de Bergson ? Henri Hude en est absolument convaincu. Au long des deux volumes de son *Bergson*, il entreprend de relire les œuvres à la lumière des cours, et réciproquement. En dépit de l'ingéniosité qu'il déploie, et des éclaircissements multiples qu'apporte son travail, le lecteur n'est pas totalement persuadé que *« l'œuvre de Bergson est composée de deux moitiés : les livres et les cours, et qu'aucune de ces moitiés n'est vraiment intelligible sans l'autre »*. La masse de notes inédites qui se trouve exhumée ne manque certes pas d'intérêt philosophique. Mais soutenir que ces *« cours nous livrent les secrets des œuvres »* est quand même difficile. Outre qu'elle suppose que Bergson se soit lui-même refusé, consciemment ou non, à livrer ce secret supposé, une telle position a quelque chose d'exagéré, pour prendre un terme usuel chez Bergson.

LA lecture d'Alain de Lattre est à l'opposé de celle d'Henri Hude. Alors que ce dernier s'emploie à reconstituer l'existence d'un programme systématique que Bergson aurait dans l'ensemble suivi et rempli avec constance, Alain de Lattre part au contraire de l'affirmation : *« J'ai fait chacun de mes livres en oubliant tous les autres. »* Chacun des quatre grands titres sera donc ici considéré comme un tout, un monde philosophique autonome et autosuffisant. Le problème devient alors de comprendre ce que ces mondes ont en commun, et comment la pensée de Bergson s'y réinvente elle-même à chaque fois, comme surprise *de se découvrir* identique et différente. Alain de Lattre montre de manière originale comment les notions bergsoniennes fondamentales (durée, intuition, matière) se retrouvent et s'approfondissent au fil de l'œuvre, presque à l'insu du philosophe lui-même.

Ces interprétations très différentes, ainsi que d'autres titres récemment parus ou sous presse, témoignent indiscutablement d'un regain d'intérêt pour la pensée de Bergson.

(1) Propos rapporté par Jean Guitton, et cité par Marcel Conche dans son introduction inédite à la publication d'un autre cahier, reproduisant le même cours de Bergson à Clermont en 1887-1888. Alors que l'exemplaire du cours publié par Henri Hude est d'une main inconnue, les notes en question, qu'il ne mentionne pas, sont dues à Emile Cotton, qui fut l'élève de Bergson cette année-là. Les Presses universitaires de France devant publier également ce manuscrit, on se trouvera bientôt devant des éditions synoptiques des cours de lycée d'Henri Bergson.

□ **A signaler également.** – Henri Gouhier, de l'Académie française, situe Bergson dans l'histoire de la pensée occidentale (Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 132 p, 96 F) en montrant comment sa démarche vise finalement à rompre avec l'héritage des Grecs. Philippe Soulez étudie le dossier de Bergson politique à partir des missions importantes qui lui ont été confiées pendant la première guerre mondiale, et analyse leurs répercussions secrètes sur l'œuvre, ainsi que les positions éthico-politiques du philosophe (Presses universitaires de France, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 410 p., 280 F). Marie Cariou, en s'attachant aux Lectures bergsoniennes de Freud, de Claude Bernard, de Madame Guyon et de Rousseau, poursuit son étude attentive du vrai visage de cette pensée, en écartant les caricatures diverses dont elle fut victime (Presses universitaires de France, coll. « Questions », 156 p., 90 F).

□ **Actualité de Kant.** – Du 30 août au 9 septembre, un important colloque organisé par Fernando Gil, Jean Petitot et Heinz Wismann tentera de faire le point sur le renouveau international des problématiques d'inspiration kantienne, à partir notamment de la Critique de la faculté de juger. Une cinquantaine de conférenciers, parmi lesquels Hervé Barreau, Michael Benedikt, Jean-Pierre Dupuy, Jean-Marc Ferry, Francis Jacques, François Marty, Alexis Philonenko, Joëlle Proust, Marc Richir, André Robinet, Francisco Varela s'interrogeront sur deux siècles de destin de la philosophie transcendantale (1790-1990) (Centre culturel international de Cerisy-la-Salle. Tél. : (16) 33-46-91-66).

Des animaux et des hommes

La compagnie des bêtes réintroduit une part de nature dans un milieu largement dénaturé, mais elle pose aussi des problèmes d'éthique qui conduisent à repenser le statut de l'homme en même temps que celui de l'animal

L'HOMME ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES
de Jean-Pierre Digard.
Fayard, 325 p., 120 F.
AU BON VOULOIR DE L'HOMME, L'ANIMAL
de Georges Chapouthier.
Denoël, « Médiations », 263 p., 125 F.

Les animaux ont toujours fait partie des paysages de l'homme, que ceux-ci soient réels ou imaginaires, sauvages ou élaborés, extérieurs ou intimistes. L'histoire humaine et l'histoire des bêtes ne se dissocient pas, depuis les temps où nature et culture se démarquent et s'affrontent, s'allient et s'imbriquent. Bon à combattre et à consommer, bon à utiliser, bon à penser et à symboliser, l'animal est de tous les emplois.

Pour ces raisons, l'homme agit sur et par l'animal, mais il se révèle aussi par lui. Il précise sa différence, il trace les frontières à l'intérieur desquelles l'être humain se trouve séparé, en *admettant parfois* d'être un «animal particulier». Il se projette dans les animaux, de toutes les façons, selon ses besoins et ses représentations.

Jean-Pierre Digard ouvre une nouvelle voie à l'ethnologie, à la connaissance de l'homme, en traitant de la domestication, d'une *invention effectuée* il y a dix millénaires, génératrice de traditions, de savoirs et savoir-faire sans cesse renouvelés. Son livre savant, riche de toutes les informations disponibles, est le plus vrai et le plus fabuleux des bestiaires. Il comporte une sorte de *Who's who* des animaux.

C'est *moins une systématique*, selon la zoologie, qu'une hiérarchie selon la qualité et l'intensité des relations instaurées entre l'homme et les animaux tenus sous la main. Depuis les plus familiers jusqu'aux plus inattendus, depuis les plus liés à l'intimité jusqu'à ceux qui se situent entre l'état sauvage et l'état domestique, jusqu'à ceux qui échappent par le marronnage (comme l'esclave fugitif) à la domestication de l'homme. Sans compter ceux, nés de l'artifice, que celui-ci façonne, modèle ou miniaturise (sortes de bonsaïs animés) avec son désir et son art.

La domestication est une entreprise complexe et de longue durée. Elle peut se qualifier en tant que système, mettant en œuvre *«tout ce que l'homme investit dans la production et l'utilisation d'animaux»* – en action technique, en organisation sociale, en pensée, en représentations. Elle est bien davantage qu'un ensemble de relations instrumentales, utilitaires, elle informe et reflète les sociétés humaines. Elle oppose les pasteurs nomades aux agriculteurs sédentaires. Elle gouverne des économies, des religions, des symboliques et des rites.

Trente-quatre millions de sujets

C'est par la domestication que la domination s'affirme, que le pouvoir et l'inégalité acquièrent leurs signes distinctifs, que la puissance militaire se renforce ; toute l'histoire du cheval notamment en porte témoignage. C'est aussi par le rapport à la bête et à l'animal domestique que peuvent se dire les ambiguïtés, les obsessions, les passions, que se constituent des figures de l'imaginaire, que se dérive la violence souvent alliée au jeu. Tout un langage marque le partage des inclusions et des exclusions : depuis les animaux qui font partie de la société humaine, jusqu'aux bestiaux, aux bêtes, aux monstres.

Aujourd'hui, dans nos sociétés, l'*animal domestiqué* disparaît progressivement de la campagne effacée, il conquiert les villes. Il y a été présent depuis l'Antiquité, mais cette présence est maintenant massive ; il constitue, en France, une population de trente-quatre millions de sujets et occupe plus de la *moitié* des foyers.
Il est plus qu'un animal de compagnie, un défenseur éventuel, un substitut des enfants. Il est une part de nature dans un milieu largement dénaturé. Il devient *«un peu de nous-mêmes»* ; une sensibilité zoophile, voire une sensiblerie, se développe. Des combats s'engagent pour la défense de l'animal, pour la proclamation et le respect de ses droits.

Georges Chapouthier, biologiste et philosophe, fait de l'animal livré *«au bon vouloir de l'homme»* un révélateur des problèmes éthiques, après avoir présenté le dossier contradictoire des protestations et actions zoophiles – contre les «jeux sauvages» et la chasse, les «faux paradis» (les zoos), l'élevage et l'abattage industriels et contre l'expérimentation scientifique.

Chapouthier considère le statut de l'animal, selon les religions et les philosophies, afin de mieux montrer qu'en Occident celui-ci n'a longtemps *«mérité aucun souci moral»*. La pensée majoritaire insiste sur *«la spécificité et les privilèges de l'homme»*, sur le fait que l'animal est simplement là pour satisfaire les besoins humains. Le *dix-huitième siècle* marque un tournant ; Bentham invite à davantage que la seule gentillesse à l'égard des animaux, il pose le «problème éthique» de leur souffrance et de leur exploitation abusive par l'homme.

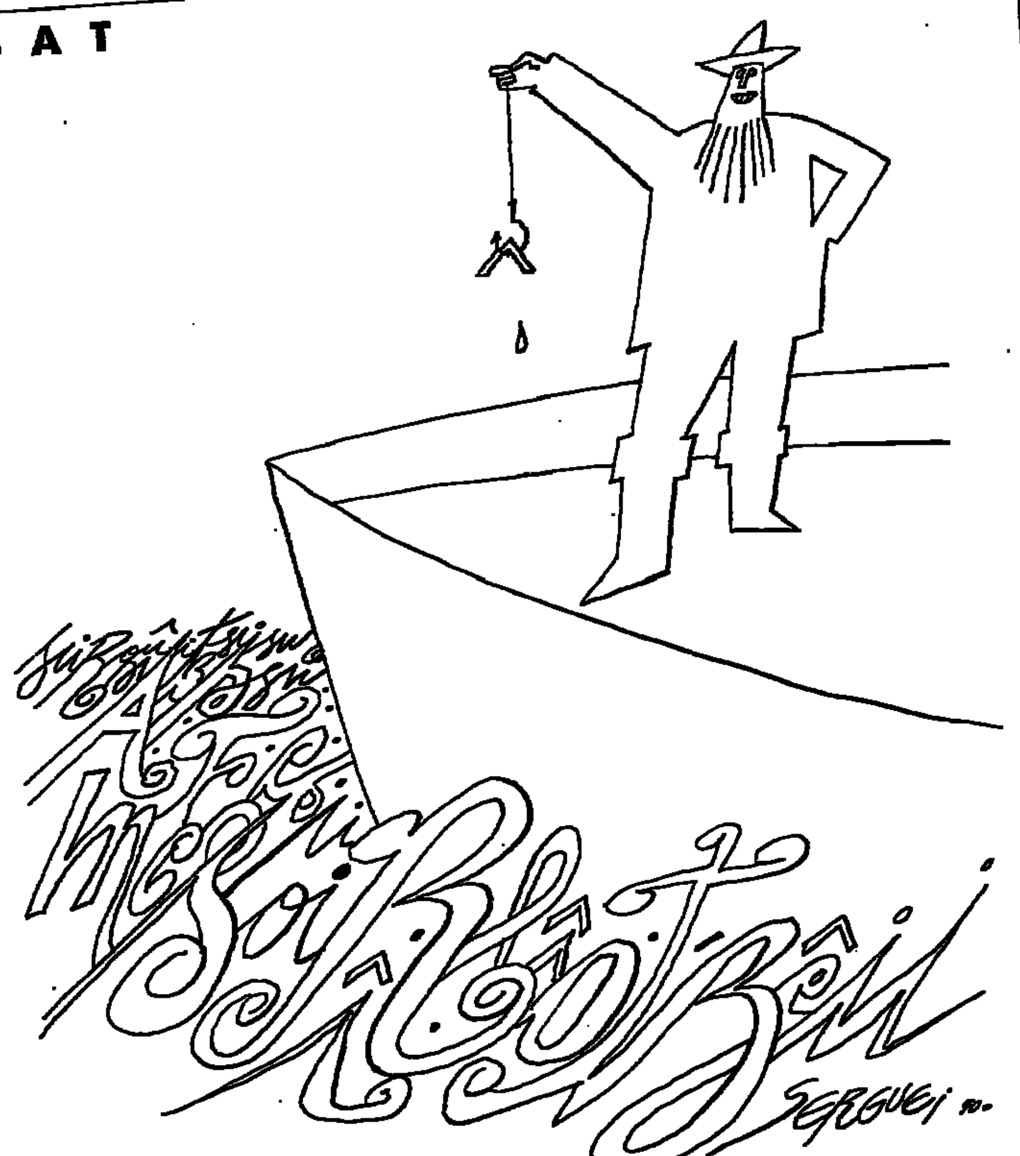
C'est au dix-neuvième siècle que le débat se complique. La poussée technologique conduit à une exploitation totale de la nature, et, donc, à une déchéance de l'animal réduit à l'état de moyen. La montée scientifique introduit la divergence : d'une part, les connaissances nouvelles remettent en cause *«la coupure entre l'homme et l'animal»* ; d'autre part, le savant – Claude Bernard ou même Pasteur – affirme que son *«devoir»* prévaut sur le *«droit»* de l'animal. Enfin, les mouvements protestataires commencent à s'opposer à toute *«exploitation»* des animaux, y compris à des fins scientifiques ou médicales. Ces courants mêlés et contraires se retrouvent dans la pensée contemporaine.

La considération éthique mène à repenser le statut de l'homme en même temps que celui de l'animal. Georges Chapouthier, zoophile tempéré, est très soucieux de souligner ce qui met l'homme à part, ce qui le sépare par la création consciente de structures, par la culture et l'exigence morale. Il fait de l'éthique, *«synthèse entre affectivité et rationalité»*, la gardienne des limites, l'expression d'une *«philosophie de la vie»*, le moyen du *«refus de la souffrance»*. Mais, il n'est pas toujours facile d'empêcher que le droit des animaux ne se dégrade en parodie dérisoire du droit des gens.

Georges Balandier

□ Signalons, aux Editions Eshel, la parution de *Presque humain : voyage chez les babouins*, de Shirley Strum, étude d'une société de primates du Kenya et de leur adaptation à la savane. (Traduit de l'anglais par François Simon-Duneau, 337 p., 163 F.)

Le nénufar est tombé dans l'abime !



Le Conseil supérieur de la langue française vient de proposer, dans un but de simplification, une réforme de l'orthographe (le Monde du 21 et du 28 juin) qui, évidemment, ne met pas fin à une inépuisable querelle. Denis Slakta jette un regard amusé sur le rapport qui a été remis au premier ministre, M. Michel Rocard. Danièle Sallenave s'interroge, comme lui, sur la cohérence de cette réforme, nouvelle étape, selon elle, dans le déclin de la culture française.

La « créolisation » de la langue

DANS ses attendus comme dans ses dispositions, la récente réforme de l'orthographe révèle, à plus d'un titre, les principales lignes d'effondrement qui se dessinent dans notre culture et, singulièrement, la situation aujourd'hui faite dans notre école non seulement à la langue française, mais aussi aux textes, à la littérature, aux lettres.

On doit évidemment s'interroger quand il apparaît que l'orthographe d'une grande partie de la population est devenue notoirement mauvaise. Mais, au lieu de se livrer à une analyse de la situation, de ses causes et des diverses manières d'y remédier, on s'est empressé de désigner un coupable, l'orthographe. Pourquoi tant de précipitation, et pourquoi un tel procès, si mal instruit ? On se croirait dans ces affaires politico-criminelles où il faut aller très vite afin d'éviter que soient posées quelques questions gênantes.

Tout semble en effet avoir été mis en œuvre pour qu'on n'inquiète pas d'autres suspects : l'enseignement de l'orthographe, les conditions actuelles de l'apprentissage de notre langue à l'école, les nouveaux modes de formation des maîtres. N'aurait-il pas fallu évoquer au moins, sans exhaustivité comme sans ordre, la quasi-disparition de la dictée, la prédominance des exercices oraux sur les exercices écrits, le mauvais apprentissage de la lecture, la perte de prestige de l'enseignement des lettres ?

Un coupable idéal

Il y a plus. Si l'on examine ce qu'il en est aujourd'hui de la lecture, du maniement de la grammaire et de la syntaxe, on verra qu'ils ne sont pas moins que l'orthographe marqués du symptôme de régression. Pour comprendre et expliquer pourquoi les jeunes Français écrivent si incorrectement leur langue, il n'y avait donc aucune raison de s'en prendre particulièrement à l'orthographe, et de dissoudre la solidarité effective des trois dimensions de la langue – la graphie, la grammaire, les textes – que l'apprentissage correct d'une langue ne peut ni ne doit jamais séparer.

Mais non ! On a préféré choisir la voie la plus aisée en se rangeant à la seule explication qui ne heurtait personne : ni les parents, ni les enfants, ni les instituteurs ou les professeurs à l'explication la plus flatteuse pour tout le monde, sinon la plus juste ; à celle qui fait de nous tous également d'innocentes victimes, condamnées à perdre leur temps, les unes à enseigner, les autres à apprendre ce qui ne mérite pas de l'être.

Sans doute n'aurait-on jamais imaginé d'imputer à l'algèbre les mauvais résultats des enfants en mathématiques ni à la longueur du cent-mètres la médiocrité de leurs performances sportives. Mais l'orthographe est un coupable idéal, que tout désigne, et d'abord la fonction de discrimination sociale qu'on lui attribue indûment, laissant entendre que les « classes dominantes » trouvent leur avantage à laisser subsister l'arbitraire d'une langue dont elles sont seules à posséder le maniement correct.

La réforme pouvait dès lors poser ses bases. D'abord, séparer l'orthographe du reste de la langue ; ensuite, assimiler témérairement la langue aux signaux d'un code de communication ; évoquer enfin la rencontre opportune de la logique et de la technologie pour arguer des exigences de l'informatique. Sous l'alibi d'une mesure à la fois rationnelle et démocratique, on pouvait dès lors décider qu'à une graphie complexe, illogique, arbitraire et élitiste serait substituée une graphie simple, logique, motivée, démocratique. Ne pourraient s'y opposer que ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont intérêt au *statu quo* : c'est ainsi qu'ont été discrédités, avant même qu'ils soient formulés, les arguments des adversaires de la réforme.

Essayons pourtant d'éviter toute démagogie. Soyons clairs : ce qui est arbitraire et élitiste, ce n'est pas l'orthographe, comme le disent certains sociologues en s'appuyant sur des arguments prétendument scientifiques. Ce qui est arbitraire, c'est que seul un petit nombre manie correctement la langue ; ce qui est élitiste, c'est que des intellectuels, des politiques, des savants envisagent de généraliser à l'usage de tous un pidgin, une « langue-sabir », substitut de la « grande langue », notre patrimoine.

Que l'on considère un moment les effets du système de graphie phonétique adopté récemment en Haïti. Qui reconnaît dans le « koudmen » des temps de détresse aux Antilles ce que l'un donne à l'autre avec sa main ? Et comment déceler dans ce bloc de mots coagulés ou encore dans le « foké » (« il faut que ») le lien logique qui préside à l'association des mots ? De la même manière, la perte du lien vital entre la langue et son histoire (la littérature) est vite consommée dès lors que, à la suite d'une réforme plus vaste de l'orthographe, les mots, créolisés, perdent bientôt leur épaisseur temporelle, le rapport vital, historique, étymologique qu'ils entretiennent avec leurs origines grecques ou latines, racines de la culture française. Et les textes d'avant la réforme deviennent illlisibles, s'éloignent, frappés d'un archaïsme rebutant.

Réduite à la seule fonction de communication, la langue est une langue mutilée. Réduite à sa surface visible, l'orthographe, elle, se voit dépouillée de sa vraie face, celle qui se révèle dans les textes. Jamais une réforme ne pourra parvenir à ce qu'elle souhaite (l'amélioration de l'orthographe) si elle se fonde sur ce qui précisément a causé sa dégradation : la rupture entre la langue « basique » et la langue « littéraire » – entendons par là les usages autres que véhiculaires, les fonctions autres que la fonction de communication, – la rupture entre la langue et son histoire. Une telle réforme, loin de freiner le mouvement d'effondrement de l'orthographe, ne risque au contraire que de l'accentuer.

Toute réforme de l'orthographe, même modérée, ne peut donc manquer d'aller au-delà des limites qu'elle s'est elle-même assignées. Car la langue est un ensemble feuilleté, stratifié, complexe où se mêlent les niveaux, les usages, les traces écrites des époques successives. Le présent d'une langue ne peut se comprendre et s'apprendre sans son passé : c'est donc au nom même de l'utilité pratique, du rendement, et pour favoriser l'accès du plus grand nombre à sa propre langue qu'il ne faut pas séparer la langue des lettres, de la littérature. Qu'est-ce en effet que la littérature, sinon la mémoire de la langue telle qu'elle s'est déposée dans des textes ? En séparant la langue de la littérature pour améliorer la capacité d'écrire la langue, on réduit paradoxalement les possibilités d'un apprentissage correct de la langue écrite.

Le droit à une orthographe correcte doit être entendu non comme l'un des droits de l'homme, ces droits que tout homme acquiert par sa naissance, mais comme l'obligation démocratique d'assurer au plus grand nombre le maniement correct de sa langue. S'il est absolument indispensable que soit accordée au plus grand nombre la possibilité d'écrire, de lire et de parler correctement sa langue maternelle, il faut aussi reconnaître et dire que l'apprentissage d'une langue est long et difficile, qu'il est en toute rigueur interminable, et qu'il ne peut se faire que dans et par les textes.

Aucune simplification de l'orthographe ne donnera un meilleur accès à la complexité de la langue, de sa grammaire, de sa syntaxe et de sa littérature, qui forment un tout : c'est même le contraire. Allégée d'un *r*, la charrette n'ira pas beaucoup plus vite, ni beaucoup plus loin sur la route extrêmement longue qui mène à une pratique correcte, c'est-à-dire riche, souple et diversifiée de la langue.

Danièle Sallenave

« Ne nous frappons pas »

VOICI presque cent ans qu'elle dure, l'inépuisable querelle de l'orthographe. Et ce constat formulé en 1900 par Alphonse Allais reste tristement d'actualité ; au dernier mot près : *« Les événements tumultueux que nous traversons actuellement ont relégué au second plan (et peut-être même au troisième) la si intéressante, pourtant, question de l'orthographe simplifiée. »* (1) On dit maintenant, lifting d'importance : *orthographe rectifiée* (du latin *rectificare*, « redresser »). Tous ces mots avachis, imbécillité, combatif, contre-amiral, nénuphar, oignon, douceâtre, ciguë, etc. (2) – que nous écrivions étourdiment n'étaient plus présentables, sans que nous ne la sussions.

De fait, le développement « impétueux » de la météo imposait de rectifier d'urgence les odieux cumulo-nimbus (les pires) en charmants cumulonimbus. Pour moraliser la vie publique, il était grand temps aussi qu'extraconjugal se comportât enfin comme extraordinaire.

Alors, que messieurs les écoliers commencent, dès 1991, à pratiquer la nouvelle orthographe dans ce qui deviendra sans doute la classe de redressement. Pour les autres, nous autres, le document officiel précise charitablement que *« sera tolérée l'ancienne (l'actuelle) orthographe »*. Les écoliers auraient tort de jubiler trop vite. Imaginons en effet un enseignant de 1991 : sous la plume d'un collègue non redressé, les *a priori* ne seront qu'une variante archaïque ; alors que la désarmante Ursule de 6e A 4 sera en faute pour ignorer la nouvelle règle des *aprioris*.

Et le document ne mentionne pas les copains, ni *a fortiori* ni *a posteriori*. La règle est simple, puisque c'est du latin. D'abord on soude. Puis, si besoin est, on met un accent comme pour vélum dont l'ablatif est vélo. Sans se frapper, on écrira donc *afortiori*, et *apostériori* sur le modèle aussi de *postérieur*, qui récupère ce qui se perd. De quoi améliorer sensiblement la situation du français dans le monde. Ne craignons pas d'être *combattifs*.

Les falanges du contramiral

Toutefois, pour les natifs récalcitrants, le document officiel précise encore, à titre de consolation, que les rectifications *ne touchent pas plus d'un mot ou deux en moyenne « par page » d'un roman ordinaire »*. Donc, ne nous frappons pas. D'autant que l'argument, déjà contondant, devient massue si l'on ajoute : *« Fût-elle de Proust. »*

Plus sérieusement, et le temps d'un soupir, il est regrettable que des propositions *a priori* sérieuses et élaborées par des experts, s'épanouissent dans le ridicule. Il est sage *« d'aligner le participe passé de* laisser *suivi d'un infinitif sur celui de* faire *»* qui reste invariable *(La maison qu'elle a laissé redresser ; la maison qu'elle a fait redresser)*. Il est preux de recommander le « n » simple et l'exclusion de l'accent circonflexe *« dans l'écriture des mots nouveaux »*. Mais pourquoi s'en prendre d'emblée à des mots aussi courants que *goût, août, bûche* ou *brûler* qui entrent dans des séries et qui, dorénavant, pour ces minus-minets d'écoliers, *« s'écriront sans accent circonflexe » : brulant, brule-gueule, brule-pourpoint, bruleur, brulure ?* Aïe ! Mais personne n'est tenu de *« renoncer à certains investissements affectifs »*. Ouf !

On pourra s'étonner encore de la rage mise à troubler la quiétude des *nénuphars*, redressés en *nénufars* ; sans doute en raison de l'étymologie arabe, *nînûfar*. Plus courageux, Rémy de Gourmont (3) ne reculait pas devant les *falanges* grecques, pour suivre l'exemple italien : *tipografie, estétique, filosofie, fosfore, équimose* et *ortografe*. De plus, si l'on se fondait sur l'étymologie pour réduire les *nénuphars*, il convenait alors de garder les deux « l » de *corolle*, du latin *corolla*. Un *contre-amiral* aussi présentait aux yeux de beaucoup une grave anomalie, proche de l'obscénité : on soude le *contramiral* ; ce qui laisse le *vice-amiral* en carafe. Mais tout n'est pas perdu : l'insupportable *douceâtre* devenant *douçâtre*, on pourrait peut-être rectifier le *vice-amiral* en *viçamiral*.

Fantaisie pour fantaisie, voici la conclusion d'une lettre de Jean des Rognures, insérée dans *Philosophie* d'Alphonse Allais, et à peine redressée par *« M. Stirn »* pour être *uptodate* : *« Pourquoi écrivez-vous : « M. Stirn perdit son sang-froid », s,a,n,g, et « Don Quichotte perdit son Sancho » s,a,n ? »* Comme on sait, ce joli conte est extrait de *Deux et deux font cinq* (4).

Denis Slakta

N.B. – Un bon livre arrive tout juste, de Françoise Desbordes : *Idées romaines sur l'écriture* (Presses universitaires de Lille, 295 p., 130 F) où l'on peut voir que Rome nous a légué aussi la querelle de l'orthographe. Plus généralement, l'honnête homme s'instruira agréablement à lire, sous la direction de Sylvain Auroux, *Histoire des idées linguistiques*. En Orient et en Occident (Pierre Mardaga, 510 p, 275 F). Nous en reparlerons.

(1) Alphonse Allais, *Ne nous frappons pas*. Œuvres anthumes. « Bouquins ». Robert Laffont.

(2) Voir *Campus*, « La nouvelle orthographe », *le Monde*. 28 juin.

(3) Remy de Gourmont, *Esthétique de la langue française*. « Les Introuvables ». Editions d'Aujourd'hui.

(4) Alphonse Allais, *Deux et deux font cinq*. (1895) Œuvres anthumes.

هكذا من الاصل

ŒUVRES

de Boris Pasternak.
Edition établie, présentée et annotée par Michel Aucouturier. Plus de vingt traducteurs. Contenant poèmes lyriques, prose, autobiographie. Docteur Jivago.
Gallimard. « Bibliothèque de la Pléiade », 1 830 p. 420 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le regard de Pasternak

LA vie fut dure aux poètes russes, surtout ceux qui refusèrent le suicide ou l'exil. Comment a-t-il pu, lui, le poète lyrique par excellence, être celui par qui tant de scandale arrive ? C'est la question qui transparaît à travers l'œuvre de Boris Pasternak dont un volume de « La Pléiade » préparé avec amour par Michel Aucouturier nous offre presque la totalité – la poésie, la fiction, la critique.

Reconnu comme poète à trente ans avec son recueil *Ma Sœur, la vie*, réduit au silence après quarante ans. Prix Nobel de littérature à près de soixante-dix ans, en 1958, immédiatement vilipendé, exclu de l'union des écrivains, réadmis dans la même union trente ans plus tard, près de vingt ans après sa mort... et maintenant presque canonisé pour le centenaire de sa naissance – l'année 1990 ayant été déclarée officiellement « année Pasternak ». – Boris Pasternak termine ainsi dans la gloire la traversée du XXe siècle.

Né le 10 février 1890 à Moscou, mort le 30 mai 1960 à Peredelkino, toutes les fées s'étaient réunies autour de son berceau. Le monde de l'Art avait été le cadre de son enfance et de son adolescence : son père, professeur à l'Ecole des beaux-arts et peintre renommé, était l'illustrateur préféré de Tolstoï, sa mère, musicienne, a renoncé à sa carrière de pianiste pour élever ses enfants ; tous deux, issus de familles juives d'Odessa, mais sans religion, déjà assimilés, tandis que leur fils va de plus en plus se sentir appelé par un sens mystique, un christianisme hors des Eglises.

« *Sa génération entre dans l'âge adulte au lendemain de la révolution avortée de 1905 : celle-ci n'est pas venue à bout d'un système politique déçu et est impopulaire, mais elle a purgé la société russe de sa fièvre révolutionnaire et a libéré son énergie créatrice dans le domaine de l'art et de la culture* (...). *La génération de Boris Pasternak tourne le dos à l'engagement politique* », écrit Michel Aucouturier à propos de ce début de siècle qui vit une sorte de fièvre. D'abord passionné par la composition musicale, Boris Pasternak va abandonner la musique à dix-huit ans, étudier la philosophie avant même de savoir qu'il ne peut être que poète.

Dans ce Moscou où les cénacles pullulent, il va chercher sa poésie, repoussant l'une après l'autre les différentes conceptions poétiques pour être le réceptacle, le « *coffre volant* » prêt à recevoir et à retransmettre le réel emmagasiné ; il s'écarte des symbolistes décadents puis des futuristes, faisant son chemin parmi les divers courants où se détachent Blok, Biely, puis Khlebnikov, à la recherche d'un langage : « *Les courants contemporains se sont imaginé que l'art était pareil à un jet d'eau, alors qu'il est pareil à une éponge*, écrit-il en 1917, s'opposant aux positions futuristes de Maïakovski. *Ils ont décidé que l'art devait jaillir, alors qu'il doit absorber et s'imbiber.* »

Fermant mon col de mes [doigts gourds,
J'entrebâille un peu la [fenêtre
Criant aux gamins de la [cour : Les amis ! dehors, [c'est quel siècle ?

Moscovite, élevé dans une des rares maisons qui avaient échappé à l'incendie de 1812, il éprouve profondément les changements de la ville et du temps : « *C'est avec l'avènement du nouveau siècle que, dans mon souvenir d'enfant, tout se transforma comme sous le coup d'une baguette magique. La frénésie des affaires qui sévissait dans les premières capitales du monde s'empara aussi de Moscou : les sociétés immobilières, en quête de bénéfices rapides, se mirent à construire avec fougue de hautes maisons de rapport ; dans toutes les rues on voyait se dresser vers le ciel des géants de brique grandis sans qu'on s'en fût aperçu.* » L'amour, la beauté terrestre irradient pourtant une réalité qui dans *Ma sœur, la vie*, écrit entre 1917 et 1922, éclate comme un trop-plein de sens, d'émotions, dans un monde poétique frémissant où les parfums du jardin, les gouttes d'eau sur les branches, les chants des oiseaux, les jeux de lumière dans le ciel sont autant de traces d'éternel dans un monde qui bouillonne de sève :

La vie est ma sœur, et voilà qu'elle [explose
Et cogne, en pluie, en pleurs, en griffe [du printemps

Le volume de « La Pléiade » vise à *restituer un auteur dans sa totalité*, dans la complexité de son évolution, dans la richesse des moyens qu'il utilise, dans son rapport à l'histoire de son temps (1). Pasternak aux multiples facettes, qui ne se raconte pas seulement dans les deux autobiographies que sont *Sauf-conduit* et *Essai d'autobiographie*, mais dans toute sa poésie, au gré de ses passions amoureuses, de ses émois face à la nature, de ses désarrois dans une époque où s'exprime le malaise du poète face à un ordre social auquel il essaie de s'intégrer, face à une réalité mouvante dont Dieu s'est absenté.



CORNELL/CAPA/MAGNUM

PARTANT de la poésie purement lyrique, des « *poèmes narratifs* », transition entre la poésie lyrique et la prose romanesque et qui sont comme plus directement inspirés par l'époque, il tente de donner une *réponse poétique* à la Révolution. Ainsi, après avoir assisté au Théâtre Bolchoï en 1921 à l'ouverture du congrès des Soviets où Lénine fait un rapport sur l'électrification de tout le pays, il écrit dans *Haute Maladie*, à propos de Lénine, Lénine qui va être son gagne-pain puisque, après la naissance de son fils Evgueni, il est chargé du dépouillement systématique des revues étrangères dans les bibliothèques du Commissariat des affaires étrangères à la recherche de toutes les mentions faites par le guide :

Je me souviens de son [parler
Qui m'électrisa l'encolure...
Le grasseyer de sa voix [nue
Nous rendait compte à [pleins poumons
des faits que les années [vécues
avaient tracé en trait de [sang (...)
Je me suis demandé d'où [viennent
Les fardeaux pesant sur [l'Histoire :
Annonciateur de bienfaits, [le génie
Par l'oppression, fait [payer son départ

Mais ces quatre derniers vers seront supprimés des éditions. Il sent l'oppression intérieure et extérieure : 1921, c'est l'année du départ définitif de ses parents et de ses deux sœurs pour l'Allemagne, du début de la NEP, de la mort des poètes Blok et Goumiliov, alors que 1922 voit paraître *Ma sœur, la vie*, qu'il va découvrir les vers de Marina Tsvetaïeva, rencontrer Anna Akhmatova à Petrograd, prendre femme, partir en voyage à l'étranger, six mois en Allemagne. Les années 30 s'ouvrent sur le suicide de Maïakovski. Il recommence avec Zinaïda, sa seconde femme, une nouvelle vie, qui sera la source de sa *Seconde naissance*, un de ses plus beaux recueils de poèmes.

Discussions, dissolution des associations d'écrivains, dépressions, insomnies, mal d'être, servitudes de la vie publique, « missions de création » dans des grands chantiers industriels du premier plan quinquennal, qui l'assomment car il ne se sent pas fait pour la vie publique (« *C'est une espèce de dévergondage téléphonique, on vous réclame partout comme si j'étais une courtisane au service de la société* »). Staline l'oblige à se rendre à Paris au congrès des écrivains pour la défense de la culture. De passage à Berlin, il n'ira même pas rendre visite à ses parents, *qu'il ne reverra plus.* Des liaisons, des passions qui l'enflamment comme de l'étoupe. Interdit de publication, il ne lui reste plus pour vivre que les traductions, Heine et Shakespeare.

IL a fallu que ce soit un roman qui le rende soudain mondialement célèbre. L'œuvre romanesque d'un quasi-inconnu de presque soixante-dix ans, *Docteur Jivago*, l'histoire d'un homme qui est le contemporain de Pasternak et qui est peut-être la consécration de sa carrière de poète. *Docteur Jivago* qui, comme nous le montre Michel Aucouturier, sera « *l'accomplissement héroïque et sacrificiel d'une vie de poète* ». L'œuvre de sa vie.

Même après trente ans, la lecture qu'on fait du roman est indissociable de ce qu'on sait. La publication du roman, l'humiliation et la persécution de son auteur avant et encore davantage après l'attribution du prix Nobel font qu'on lit aujourd'hui le roman avec tout ce qu'on a appris depuis et que les personnages, paradoxalement, reprennent chair et vie, ne sont pas simplement les pions d'une démonstration politique : une grande fresque russe, à l'époque bolchevique, dans laquelle le temps et les gens ne concordent pas avec l'imagerie de la révolution. Ce qui va en troubler plus d'un

« *De quoi l'Union soviétique pourrait-elle vraiment avoir peur* », s'interrogeait Isaac Deutscher, *qui s'insurgeait tout* de même contre l'interdiction du livre, en conclusion à un virulent article contre Jivago et son auteur, « *survivant d'une tribu perdue* » dans *les Temps modernes* de janvier 1959. « *L'œuvre de la révolution ne peut être ni défaite ni inversée. La colossale, la formidable structure toujours grandissante de la nouvelle société soviétique ne cessera guère de croître. Le regard d'un poète tourné vers lui-même et vers le passé et méditant sur les terres vaines de la mémoire, ce regard peut-il jeter un mauvais sort ?* »

Ce n'est pas Pasternak qui a jeté un mauvais sort. Le regard regarde. Et c'est tout. Comme il est écrit dans les vers de Iouri Jivago :

Et j'écoute, adossé au montant
De la porte, la rumeur lointaine
Qui m'annonce tout ce qui m'attend
Et je suis la cible des ténèbres
Cent jumelles sont braquées sur moi.

(1) La correspondance de Pasternak notamment ne fait pas partie de cette édition et on lira avec profit et plaisir *Correspondance à trois, été 1926*, entre Rilke, Pasternak et Tsvetaïeva, Gallimard, 1983, ainsi que *Correspondance 1910-1954*, avec sa cousine Olga Freidenberg, Gallimard, 1987.

Les retours d'Alexandre

Deux portraits du plus grec des conquérants dont la vie et la légende fascinent encore

ALEXANDRE LE GRAND

de Pietro Citati et Francesco Sisti.
Traduit de l'italien par Brigitte Pérol.
Ed. de l'Arpenteur, 250 p., 120 F.

ALEXANDRE

de Klaus Mann.
Traduit de l'allemand par Pierre-François Kaempf.
Ed. Solin, 287 p., 119 F.

Alexandre a vingt ans lorsqu'il devient roi de Macédoine. Il en a vingt-deux lorsqu'il franchit les Dardanelles et remporte sa première victoire sur l'armée perse. Dix autres années lui suffiront pour bâtir un empire qui, des rives de la Méditerranée à celles de l'Indus, couvre un immense territoire, occupé aujourd'hui par rien de moins que la Turquie, Israël, l'Egypte, la Syrie, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan.

En cette courte décennie, il aura entraîné son armée, grossie d'une partie des peuples qu'il séduit en même temps qu'il les conquiert, jusqu'aux limites du monde connu ; construit des dizaines de villes ; fondé des royaumes, rétabli des religions. Le 10 juin 323, il meurt à Babylone dans le palais de Nabuchodonosor. Il a trente-trois ans.

Fabuleuse épopée qui, depuis, ne cesse de tisonner les imaginations. Pietro Citati, le biographe de Goethe, Tolstoï et Kafka, vient, à son tour, de faire revivre et d'essayer de comprendre ce personnage si mal connu déjà, parce que trop admiré, de ceux qui vécurent avec lui, rapportèrent ses propos et ses gestes.

L'originalité et le charme de son livre tiennent à sa diversité. En ouverture, un essai biographique, un portrait très interprété d'Alexandre, suivi par un choix des textes qui dans l'Antiquité ont contribué à sa légende, sa « geste ». Pour finir, une étude proprement historique dans laquelle Francesco Sisti, professeur à l'université de Gênes, fait le point sur la véracité – très douteuse – des journaux et des lettres qui lui ont été attribués. Trois recherches en une mais qui, finalement, laissent tout son mystère au plus illustre des hommes illustres, dont Plutarque avait déjà voulu percer le mystère.

« Héros de la fuite en avant »

Qui était Alexandre le Grand ? Physiquement, il est facile à imaginer. Taille moyenne, chevelure blonde, complexion très claire, un regard surprenant, « *d'une douceur diffuse et liquide* », disent les témoins qui ont retenu cette particularité : le roi de Macédoine avait l'habitude de tenir son cou légèrement incliné vers la gauche. Alexandre, sait-on encore, était d'un courage et d'une endurance à toute épreuve, dormait beaucoup et bien – même à la veille des batailles les plus décisives – mais pouvait passer des nuits entières à s'enivrer et à se débaucher.

Son portrait moral reste plus incertain tant il y a chez lui de contradictions apparemment insurmontables. Les deux versions que la tradition donne du fameux épisode du nœud gordien illustrent la plus évidente. Pour venir à bout du nœud reliant le timon au char de Gordios, Alexandre, selon les uns, le trancha d'un coup d'épée, selon les autres, retira, après l'avoir découverte, la cheville qui tenait l'ensemble.

Il fut à la fois en effet le politique prudent organisant avec beaucoup de soin, à la veille de son départ pour l'Asie, la régence de la Macédoine et le guerrier follement téméraire, le « héros de la fuite en avant » qui franchit le Granique d'un galop de son cheval, pousse ses armées à travers fleuves et déserts jusqu'aux confins de l'Inde.

Coléreux et cruel au-delà des bornes lorsqu'il abat d'un jet de javelot son compagnon Clitus le Noir, incendie le palais de Persépolis, massacre des populations entières, supplicie des brahmanes, mais aussi généreux et compatissant à l'égard de la mère de Darius qu'il traitera comme la sienne et qui d'ailleurs périra de chagrin lorsqu'il disparaîtra ; ivre de douleur à la mort d'Héphestion, son ami de toujours ; infiniment respectueux des coutumes et des croyances des peuples qu'il soumet.

Car si Alexandre est un conquérant par le fer et par le feu et le plus grec des conquérants, son but n'est pas de coloniser l'Asie au *profit* de la Grèce. Dès le début de sa fantastique calvacade, il manifeste son souci de réconcilier autour de lui, sans leur demander de se renier, tous les Barbares avec tous les Grecs.

Tel est le sens qu'en remarquable metteur en scène il veut donner aux noces de Suse lorsque quatre-vingt-dix jeunes nobles macédoniens épousent quatre-vingt-dix jeunes filles de l'aristocratie perse.

Quel est donc le secret de cet Alexandre multiple, incohérent et apparemment insaisissable ? Lui même sut-il à la fin qui il était : homme, prince, héros ou fils de dieu comme le lui avaient révélé, au fin fond du désert de Libye, les prêtres d'Ammon ? Pietro Citati ne joue pas les devins mais propose une clef. « *Toute l'Antiquité classique et chrétienne*, écrit-il, *a vécu d'imitation, mais jamais celle-ci – avant et après Alexandre – n'a été conduite avec une telle ardeur, une ampleur aussi magnifique.* » Les modèles d'Alexandre, ce furent, selon Citati, un dieu, Dionysos ; un demi-dieu, Hercule ; un héros, Achille ; et un souverain, Cyrus le Grand, roi de Perse.

Ses démarches successives, souvent contradictoires, n'eurent d'autre objet que de s'en approcher aussi exactement que possible, de s'approprier leurs vertus et leurs passions, de les exprimer dans sa propre action. *C'est ce qui rend si attachant* et en même temps si anachronique ce destin éclair tel que Pietro Citati nous le donne à lire. Notre *époque a décidé de privilégier* l'efficacité, l'originalité, l'innovation : elle loge ses dieux dans le présent ou l'avenir, *rarement* dans le passé ; célèbre l'instant et oublie la mémoire. Nous avons du mal, dans ces conditions, à bien comprendre cette « discipline de l'imitation » qui, autour des héros de l'Antiquité puis des saints patrons de la chrétienté, façonna jusqu'au début de notre vingtième siècle la vie des grands comme celle des humbles.

Alexandre, parce qu'il imita si parfaitement ses modèles, devint lui-même un parfait modèle. Héros et dieu dès son vivant, durant toute l'Antiquité et jusqu'à la fin du Moyen Age, il fut encore le grand inspirateur des Louis XIV et des Napoléon.

Est-on sûr que sa vie ou sa légende aient perdu leur pouvoir de fascination ? Le livre de Klaus Mann dont on publie une nouvelle traduction vient à point pour nous en faire douter. *Alexandre, roman de l'utopie* est le premier ouvrage, écrit en 1929, du fils de Thomas et du neveu d'Heinrich Mann. A travers le récit très romancé de la vie d'Alexandre, Klaus Mann raconte à sa manière ses doutes, ses haines, sa quête de l'impossible. « *Ce qui m'attirait chez Alexandre*, écrira-t-il plus tard, *c'était l'exigence presque criminelle de son rêve, la démesure de son aventure.* » On n'a pas fini d'interroger le jeune Grec au regard humide.

Jacques-François Simon

CULTURE

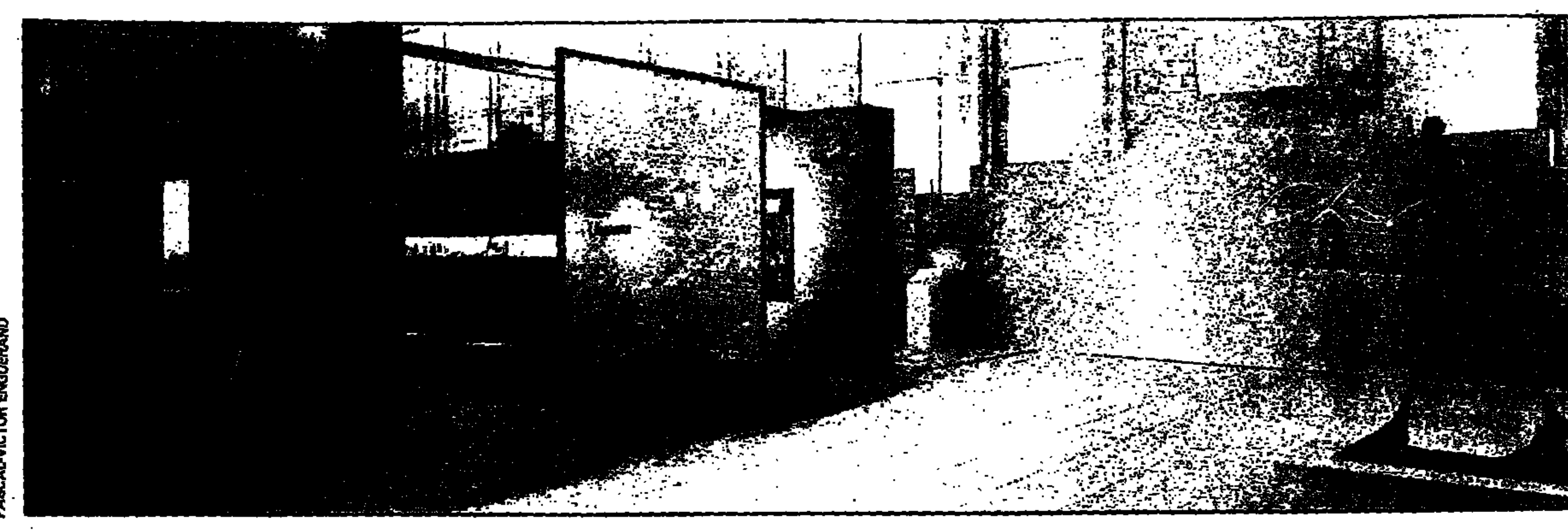
Avignon 90

de nos envoyés spéciaux

Paroles dans le vent

Quand le mistral souffle, les spectacles de plein air souffrent. Royal de Luxe a dû annuler sa première représentation de *la Véritable Histoire de France*. Quand le mistral souffle, il reste le calme de la chapelle du palais des Papes où sur les pas de l'homme qui marche s'alignent les souvenirs de René Char. Une exposition qu'on ne se lasse pas de découvrir. Ce sont les souvenirs qui nourrissent le théâtre, comme si dans la dernière décade du vingtième siècle, le passé tirait en arrière les faibles humains, comme si, effarés de leur cruauté individuelle et collective, ils cherchaient à se délivrer par la parole de leurs dégoûts, de leurs peurs. Dans le mistral, les paroles ne s'envolent pas toujours. Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture, a rencontré les professionnels dans les jardins du Festival (*le Monde* du 19 juillet). L'annonce d'une moralisation de leurs comportements, de restructurations inéluctables ne les a pas fait réagir. Pas publiquement en tout cas. Dans le mistral, Roger Planchon a lu sa nouvelle pièce, qui parle de Jules Verne, difficile à monter, paraît-il, parce que très coûteuse. Roger Planchon écrit pour le théâtre et parle de cinéma. Il a enfin monté sa maison de production. Loin de ces contingences, loin du mistral, loin de tout ce que nous connaissons, comme d'au-delà de la terre sont venus les chanteurs-danseurs de Java, et ils nous ont ensorcelés.

C. G.



PASCAL-VICTOR ENGUERAND

Un objet d'émerveillement

Les danseurs-chanteurs de Java ont suspendu le temps, c'est un enchantement

Quel spectacle étonnant, *envoûtant, magnifique!* Un aérolithe tombé du ciel, un objet théâtral ne ressemblant à rien de connu ni en Occident ni même en Asie hors de Java, son pays natal. Il vous poursuit dans la nuit, on a du mal à retrouver la terre ferme, on se frotte les yeux et les oreilles. On ne sait pas si on a passé dans la salle une demi-heure ou six heures : le temps s'est suspendu.

C'est vers 1890 que le prince Cakradiningrat, cousin et premier ministre du sultan de Yogyakarta sous le nom de Danuredjo VII, entretenant dans son palais une nombreuse troupe d'artistes, invente de toutes pièces cette forme théâtrale qui tient à la fois de l'opéra et du ballet : c'est chanté et dansé par les mêmes interprètes, qui se tiennent et se déplacent presque exclusivement à genoux – on ne sait pas si c'est en signe de déférence au sultan, ou pure recherche d'originalité. Le prince prend pour sujet le *Ramayana*, en fait versifier le livret et compose la musique pour quarante épisodes d'environ trois heures chacun, à partir de thèmes mélodiques populaires.

Dès l'origine, le *Langen Mandra Wanara* connaît un vif succès. Mais il tombe en désuétude au début des années 30 : Danuredjo VII est mort, et il est de plus en plus ardu de trouver des interprètes sachant à la fois chanter et danser et possédant l'endurance nécessaire. Cependant, pour le ressusciter, une troupe se crée en 1984, sous forme de fondation artistique : elle ne met pas moins de cinq ans à remonter un seul épisode et le donne, en 1989, à l'occasion des fêtes du couronnement du nouveau sultan de Yogyakarta. C'est ce spectacle qui passe par Avignon au cours d'une brève tournée européenne ; on nous dit que la troupe, trop onéreuse à entretenir, sera sans doute dissoute à son tour.

Une musique « infinie »

L'épisode choisi, *la Mission secrète d'Anggisrana*, se situe vers la fin du *Ramayana*. Sita est prisonnière du roi des démons, Ravna, qui, fou d'amour pour elle, l'a enlevée à son époux Rama, et la cloître dans sa citadelle de Lanka. Pour la reprendre, Rama et son frère Lakshmana se sont alliés à l'armée des singes, dirigée par Hanuman. Les combats font rage entre singes et démons (les Raksasas). Ravana ordonne à Anggisrana de se métamorphoser en singe et de se glisser chez l'ennemi. Anggisrana obéit et fait grand carnage. Désespoir des singes. Mais Vibisana (un vertueux frère de Ravana passé chez Rama) le reconnaît : il est capturé. Au lieu de le mettre à mort, Rama lui offre un kriss (poignard rituel) et le renvoie. Ruggisrana rend compte à son roi de sa mission et fait l'éloge de la générosité de Rama. Furieux, Ravana lui demande de lui montrer le kriss, et s'en sert pour le tuer.

Sur cette affaire se greffe le vilain tour que Ravana joue à Sita pour vaincre sa résistance : il lui fait présenter deux têtes coupées comme étant celles de Rama et de Lakshmana. Sita en fait deux tours sur elle-même d'émotion mais, prévenue par une servante, ne donne pas dans le piège et sort dignement.

La suspension du temps tient d'abord à la singularité de la musique et du chant. Solos et dialogues, traités dans le style d'un récitatif permanent très orné, relèvent davantage de l'incantation que de l'opéra à l'occidentale : on est moins loin du grégorien, du chant des muezzin ou du *cante jondo* andalou que de *Tosca* ou *Traviata*. Ravana pratique même, à un moment, le *Sprechgesang*, le parlé-chanté, les ensembles se font à l'unisson.

Si l'on peut dire que Sita est un soprano léger et Ravana un baryton, les voix ne sont pas travaillées comme en Occident et ne visent nullement à la puissance, mais à la finesse, à la qualité de l'ornementation et de l'émission vocale.

A voir sous les étoiles

Les timbres sont savoureux, ceux des solistes comme ceux, acidulés, des deux choristes féminines qui ponctuent l'action, assises au milieu du gamelan (l'orchestre). Celui-ci, placé au fond de la scène, comprend des jeux de gongs de tailles diverses – les plus grands sont supendus à des portiques ornés de serpents, – des métallophones à lames, une cithare, une vielle et une flûte. Il ne joue jamais fort, travaille dans la délicatesse et la subtilité des alliages de timbres : sa musique est répétitive (Phil Glass n'a rien inventé) et semble « infinie » .

Les costumes sont beaux, composés essentiellement de superpositions d'étoffes drapées et de hautes tiares dorées, follement ouvragées. Certains personnages sont masqués, les démons ont des ailes de dentelle d'or, un gros nez en patate, de méchantes canines et une moustache noire. La queue des singes retrousse le dos de leurs vêtements, et monte s'accrocher à la coiffe. La chorégraphie privilégie les bras, avec des mouvements d'une grâce et d'un raffinement extrêmes.

Cent gestes ravissent : celui avec lequel on fait souvent voltiger en arrière le pan de sa ceinture ; la façon dont on s'adresse à un interlocuteur, bras tendu, poing fermé et pouce dressé ; la position en lotus, une main sur la hanche et l'autre sur un genou ; les inclinations du cou et de la tête...

Il est simplement dommage que ce spectacle enchanteur se donne au Théâtre municipal, qui est une étuve et dont la forme à l'italienne convient mal. On rêve de le voir sous les étoiles. Et d'y passer la nuit.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre municipal, à 21 h 30. Jusqu'au 21 juillet. Relâche le 19.

Roger Planchon affronte la tempête

Le directeur du TNP est venu lire sa dernière pièce, dont le héros est Jules Verne

Il souffle un mistral à décorner des buffles. Dans ces moments-là, quand le mistral exagère, quand sa méchanceté, son agressivité, éclatent, quand les nerfs les plus solides craquent, je maudis Jean Vilar. Il y a tant de plaines, de vallées, en ce pays, sur lesquelles ne passe, et rarement, qu'un souffle apaisant. Il a fallu qu'il vienne ici, dans cette soufflerie.

J'essaie d'oublier le mistral. Je revois Roger Planchon, il y a, mais oui, trente-cinq ans, il est assis sur un tabouret, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, des deux mains il bat la mesure, et il chante, plutôt il hurle à mi-voix (ça semble bizarre mais c'était ainsi) les chansons de Boris Vian. L'une de ses préférées est *Rock and Rollmops*.

Et c'est Lyon, la petite salle des Marronniers, la pièce de Vinaver sur la guerre du Vietnam, mais là je ne revois pas Planchon, le souvenir est plus tardif, c'est Villeurbanne, le hall du théâtre, les échos de la piscine, une odeur d'eau de Javel que je m'inventais peut-être, et Planchon, clignant des yeux, qui me murmure à tue-tête une phrase qui me met en boule : « *Je monte* la Bonne Ame de Se Tchouan ». En boule, parce qu'à ce moment-là Brecht m'était incompréhensible.

Une branche de platane

C'est au moment où, cédant au plaisir pervers de brasser des souvenirs (afin de ne pas m'avouer que je n'ai aucune envie d'aller aujourd'hui, par un mistral à décorner etc., écouter Roger Planchon lire une pièce de Roger Planchon), oui c'est au moment où je m'apprête à revoir, à Paris de nouveau, rue de la Gaîté, Roger Planchon, immobile sourire, sur le trottoir d'en face parce qu'il est arrivé à mettre en scène un Marivaux qui soit autre chose que du chichi-j't'embrouille, c'est à ce moment disais-je que le mistral m'expédie, à cinq centimètres de mon épaule gauche, une branche géante de platane. Me rappelant aussitôt qu'au cloître des Carmes il n'y a aucun platane, alors que je prends la route d'Avignon.

Il n'y aura personne, me dis-je. Planchon est capable de faire durer sa lecture quatre ou cinq heures au bas mot, je vais me planquer derrière un pilier, pour m'éclipser sans être vu, mais quand j'entre dans le cloître c'est plein, je me retrouve assis au milieu d'une rangée, pas question de sortir sans esclandre.

Longue attente. Planchon arrive. Vieux jeans qu'il a dû acheter au Texas, dans une ville-fantôme de western, car des jeans si racornis par les selles des chevaux et les bagarres dans les saloons, en France c'est introuvable. La chemise bleu layette est on ne peut plus sage. Cheveux coupés très ras. Roger Planchon présente au public des excuses : il a fait attendre un petit peu, il ne voulait pas avoir le soleil dans la figure. Il dit qu'il a peur, qu'il voit, sur les gradins, les visages de tous les copains, sa peur s'en accroît. Et le mistral complique les choses.

Il a apporté des poids de cuivre (ceux d'une balance Roberval) pour essayer de coincer les pages volantes du manuscrit. « *C'est une pièce sur Jules Verne,* nous dit-il, *si je ne maîtrise pas mes nerfs la lecture va durer deux heures. Si je parviens au calme, ce sera plus long, je ne serai plus obligé de me carapater. Bon courage.* »

Premier tableau. Si nous comprenons bien (car le mistral d'Avignon plus la peur de Planchon rendent l'écoute incertaine), des grosses légumes de l'UNESCO inhument les restes de Jules Verne en un catafalque somptueux édifié sur la face non visible de la Lune. Jules Verne est là, bien vivant, et Madame Jules Verne l'engueule.

Madame Jules Verne

La suite nous emportera à fond de train (la carapate) au fond des mers, sur une île à hélices, dans le château des Carpates, ou plus simplement dans un hospice psychiatrique, dans une cuisine. Les tableaux les plus animés nous raconteront un enlèvement de Jules Verne par de jeunes terroristes, de bons enfants armés de fusils de bois rescapés de leurs petits Noëls. La dernière scène verra l'apothéose de Jules Verne fêté sur « *la planète blanche* » .

Roger Planchon lit d'une voix ferme. La pièce semble forte. Jules Verne est pris à partie aussi bien par des fanatiques du capitaine Nemo que par des militants qui lui reprochent d'avoir pactisé avec la bonne pensée. Dans le miroir des tableaux apparaît, ou du moins semble apparaître, la conscience de Planchon : une condamnation de l'avilissement des vies, une défense des contestataires. L'écriture est rapide, violente, les sonorités sont franches, les mots sont directs. Planchon n'y va pas de main morte. Comme si l'imagination de Jules Verne, donnant son énergie à l'un de ses lecteurs, mettait en marche une imagination tout autre, réaction d'un monde très changé déjà, dans lequel la volonté, la responsabilité, la vigilance, n'autorisent plus les contes techniques. Ce n'est pas du tout que la Lune et les fonds des mers ne sont plus des fictions. Et que les Michel Strogoff ne font plus escale à Irkoutsk. Non, c'est un déplacement des appréhensions.

La pièce de Roger Planchon est très mouvementée, et drôle. Le mistral a fait s'envoler quelques feuilles. Planchon, debout, boit un verre d'eau. L'auditoire applaudit longtemps l'un des hommes à qui nous devons la survie du théâtre.

MICHEL COURNOT

□ **La Comédie-Française.** – Pour l'hommage à Antoine Vitez organisé par Yannis Kokkos et Georges Aperghis, et qui a lieu le 21 juillet au Verger, un grand nombre de comédiens-français viennent à Avignon, ainsi qu'une partie de l'équipe. On apprend ainsi que le nouvel administrateur, Jacques Lassalle, connaît déjà parfaitement la maison. Il cherche qui va pouvoir mettre en scène à la place de Vitez *la Tragédie du Roi Christophe*, d'Aimé Césaire. Quant à *Iphigénie* de Racine, c'est Yannis Kokkos qui reprendra le projet. Mais pas comme Vitez avait envisagé de le travailler, « *en répétitions à combustion lente* », c'est-à-dire une fois par semaine pendant toute l'année.

□ **Rectificatif.** – Un mot oublié a inversé le sens d'une phrase dans l'article concernant les projets de Bernard Faivre d'Arcier (*le Monde* du 19 juillet). Ce ne sont pas les collectivités locales, mais l'Etat qui, à Nice, donne seulement 30 % des subventions pour le théâtre.

Le poids de la mémoire

Deux spectacles « off » pour dire la débandade des vies

Les spectacles « off » se donnent du matin jusqu'à l'aube. Les horaires les plus fréquentés s'échelonnent de l'après-midi jusqu'au soir – comme les séances des cinémas permanents – mais avec une sorte de progression hiérarchique, les « pièces nobles » arrivant en fin de course. Pour la simple raison qu'elles ne sont pas limitées par le spectacle qui suit. L'après midi, la représentation ne peut pas dépasser les soixante-quinze minutes. C'est ce que dure *Polska*, de Harald Sceczny, plongée dans la mémoire hésitante d'un homme mûr, qui fut un enfant des camps.

La mémoire peut contenir un enfer et l'homme ne veut pas, ne voudrait pas se souvenir. Mais les images, les sons ne veulent pas se laisser enfermer dans l'oubli, ils obligent la conscience à des retours en arrière, les images se précisent et les sons deviennent des voix, des mots, qui deviennent des visages, des corps, des femmes... L'histoire de cet enfant des camps se reconstitue, se confond avec les destins épouvantables des victimes auxquelles il a survécu. Le décor est évidemment succinct – un panneau blanc, des portants de bois – mais dans la pénombre, une pénombre cache-misère, il désigne bien une chambre d'hôpital, un train, un mirador, une cave... L'homme massif aux gestes un peu lourds (Henry Dubos) parle d'une voix sourde, trop émue bien que le texte évite heureusement le pathétique, et que la mise en scène de Jean-Louis Kamoun reste digne et sobre. La femme apparaît enveloppée dans le rideau comme dans un châle. A la fin, elle s'abat, corps disloqué par la détresse plus encore que par la mort, et c'est beau.

C'est beau, et rude. La pièce de Lars Noren *la Force de tuer* – qui avait été créée au Petit Odéon – est plus cruelle encore. Une pièce magnifique où dans le temps d'une soirée, dans le huis clos d'une chambre pauvre, se décortiquent des rapports fils-père épouvantables, toute une somme, toute une vie de rancœurs, de frustrations, d'inconsciente méchanceté, de haine ambiguë. Là encore le décor est succinct, mais au moins le spectacle se joue en dernier avec tout le temps nécessaire.

Deux hommes s'affrontent

Le fils (Marc Lador) et le père (André Widmer) sont serveurs de restaurant. Le père est malade, il vient habiter chez le fils. Le fils n'en veut pas, mais il ne le met pas à la porte. Son amie (Martine Falk) vient passer la soirée. C'est le père qui couche avec elle. Il est une force de la nature, elle est une belle plante, le fils est un avorton. Mais il ne s'agit pas d'un vaudeville légèrement épicé. Il s'agit d'une histoire d'amour qui va jusqu'au meurtre. A un moment, le fils décide de tuer le père, après avoir tout fait pour le rendre odieux. Il s'est délivré de lui, il s'est enfermé dans la folie. Marc Lador, rouquin blême, est fragile et dangereux. Un serpent.

L'affrontement des deux hommes est terrible. Il le serait davantage si la mise en scène ne prenait les mots au pied de la lettre, au premier degré, oubliant que Lars Noren traite ses personnages avec une violence sardonique, qu'il porte sur eux un regard lucide, et méchamment ironique. C'est sa force.

COLETTE GODARD

▶ La Force de tuer, Théâtre Big Bang, 21 h 30. Jusqu'au 1er août. Relâche le 23 juillet.

▶ Polska. Théâtre du Bourg-Neuf, 16 h. Jusqu'au 31 juillet.

CULTURE

La mort d'André Chastel

Suite de la première page

En un temps où l'histoire de l'art, comme la plupart des sciences humaines, connaît le règne des spécialistes, découpeurs de chronologie et connaisseurs de détails, il a, l'un des seuls en France, refusé le système de la *fragmentation érudite* chère aux conservateurs, comme il a résisté aux modes de «décryptages» et «lectures» déduites du structuralisme et de la sémiotique qui ont fini en formalismes.

Les philosophies, les esthétiques, la poésie, la religion, la politique, la diplomatie, les finances, les mœurs, *les biographies, les chroniques mondaines*, les correspondances privées étaient à ses yeux autant d'éléments nécessaires à l'intelligence des œuvres.

Une « Italie totale »

Aussi, très logiquement, a-t-il travaillé jusque dans ses dernières années à traduire et publier les *Lettres* de l'Arétin, les contrats des commandes passées par les couvents et les princes aux artistes, les minutes de la comparution de Véronèse devant l'Inquisition vénitienne, le journal de voyage du cardinal Louis d'Aragon à travers l'Europe en 1517 et, entreprise monumentale, les *Vies* de Vasari, prodigieuse collection de biographies dont il a dirigé l'édition française. Le plus petit document, une information d'apparence négligeable, l'étrangeté d'un costume, un accessoire inattendu dans un portrait pouvaient faire naître ou démentir une interprétation.

André Chastel, qui ne détestait pas se comparer ironiquement à Hercule Poirot, savait d'expérience les détours et les incertitudes de l'enquête historique et que tout indice, le plus lointain, le plus inattendu, mérite considération.

Les titres mêmes de ses ouvrages majeurs témoignent de cette volonté de tenir réunis tous les fils de la


D.R.

connaissance, les plus ténus comme les plus solides. Ils se nomment *Art et Humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique* ou *Fables, formes, figures*. Ils démontrent que si la Renaissance a pu se développer en Toscane, c'est parce que les peintres et les sculpteurs qui en furent les héros devaient aux redécouvreurs des textes antiques, aux artisans du néo-platonisme et de la synthèse de l'antique et du chrétien l'essentiel de leur inspiration intellectuelle.

Si des formes apparaissent, qu'ordonne la géométrie d'une composition, ce sont autant des figures, figures de style, figures de rhétorique ou figures humaines, allégories et personnages de fables et de récits. *S'ingénier à décrire l'un des termes* tout en ignorant les autres revient à mutiler la création, à n'en considérer que l'une des composantes. A propos de la leçon inaugurale d'André Chastel au Collège de France en janvier 1971, Jean Lacouture admirait alors dans *le Monde* qu'il parvînt à ressusciter une *« Italie totale »*.

Telle était en effet son ambition, celle d'une synthèse qui comprît les beaux-arts, la littérature et toutes les infrastructures de la société. Cette synthèse, qui ne se compare guère qu'à celles de Fernand Braudel, s'accomplit dans les volumes parus au cours des années 60 dans la collection « L'univers des formes », *le Grand Atelier, la Crise de la Renaissance, le Mythe de la Renaissance*, ouvrages fondamentaux qui firent la réputation de leur auteur à l'étranger, et particulièrement dans cette Italie qu'il étudiait sans répit et qui l'adopta.

Vision d'ensemble

Que ce défenseur d'une vision d'*ensemble n'ait pas refusé de participer* à l'histoire de son siècle ne peut surprendre. L'homme de cabinet et de conférences se métamorphosait volontiers en homme de critique et d'action. Du premier, il importe de rappeler avec quelle passion et quelle vigueur il a tenu dans *le Monde* une chronique des arts où le contemporain était examiné avec autant de précision que l'art des musées. André Chastel fut ainsi des premiers à reconnaître le talent de Nicolas de Staël et à soutenir, alors que la misère l'accablait et qu'il ne comptait guère de défenseurs, Bram Van Velde.

Ni le cubisme – il se référait souvent à Paulhan à ce propos, – ni le surréalisme – qu'il connut à travers l'amitié de Roger Caillois – ne lui étaient indifférents, quoiqu'il ne les traitât pas avec trop de ménagements à l'occasion. *Il ne se montra* pas plus tendre pour l'abstrait «lyrique» Georges Mathieu, qu'il qualifia aimablement de *« Boldini de l'informel »*, ce qui lui valut en retour quelques médiocres insultes par voie de presse. *La Grottesque*, son dernier essai, commence par le récit des fouilles de la Rome impériale au XVIe siècle, mais finit par l'éloge de Paul Klee, preuve, s'il en était besoin, d'une largeur de vues dont on connaît peu d'autres exemples parmi *les historiens* actuels.

André Chastel était aussi attentif aux décisions culturelles de nos politiques. Il contribua en 1964 à la *création* par André Malraux, alors ministre de la culture, de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, dont on s'étonne aujourd'hui, tant son œuvre était nécessaire, qu'il n'ait qu'un quart de siècle d'existence. Vice-président de l'Inventaire dès 1964, puis président en remplacement *de Julien Cain à partir de* 1975, il en fit l'instrument d'une politique énergique de défense du patrimoine. Dans la bataille des Halles, qu'il perdit néanmoins, il fut l'avocat *le plus* virulent des pavillons de Baltard, dont la démolition lui semblait inutile du point de vue de l'urbanisme et criminelle pour celui de l'histoire de l'architecture.

Plus récemment, il fit paraître en 1985, à l'invitation du premier ministre, Pierre Mauroy, un rapport sur la *« création d'un institut national d'histoire de l'art »* qu'il rêvait à la mesure du Courtauld Institute de Londres. Il y dénonçait l'état misérable de la Bibliothèque d'art et d'archéologie et la ruine de l'Institut de la rue Michelet. *« Tout est à redresser »*, concluait-il. On sait que ce redressement tarde encore, que l'Institut national a été créé puis démantelé faute d'intérêt du ministère de la culture. André Chastel espérait que le projet de la Bibliothèque de France et du transfert de la Bibliothèque Doucet dans les locaux de la rue de Richelieu permettraient à son projet de se réaliser enfin.

PHILIPPE DAGEN

De Normale Sup au Collège de France

André Chastel est né le 15 novembre 1912, à Paris. Après des études au lycée Louis-le-Grand, il entre à l'Ecole normale supérieure. Agrégé de lettres et docteur ès lettres, il *enseigne dans divers lycées, mais* travaille également avec l'historien d'art Henri Focillon. En 1945, il est assistant à l'Institut d'art. En 1951, il est nommé directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. Il y restera jusqu'en 1978.

Il occupe également (de 1957 à 1970) la chaire d'histoire de l'art moderne à la faculté des lettres de Paris. De 1970 à 1984, il est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'art et de civilisation de la Renaissance en Italie. André Chastel siégeait à la Commission supérieure des monuments historiques depuis 1958. Il a été secrétaire scientifique, puis vice-président du Comité international de l'histoire de l'art (1969-1984). Président du *Comité français d'histoire de l'art* (1970-1977), il a aussi présidé la commission chargée de préparer l'établissement de l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France (1978-1984). Il était membre du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome (villa Médicis) et membre de l'Institut mais aussi de l'Académie dei lincei, à Rome, de la British Academy, à Londres et de la Bayerische Akademie, à Munich. Directeur de la *Revue de l'art* du CNRS, il a été chroniqueur artistique au *Monde*, sans interruption, depuis 1950.

Parmi ses œuvres, il faut noter : *Vuillard* (1946), *Léonard de Vinci par lui-même* (1952), *l'Art italien* (1957, remis à jour en 1989), *Art et Humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique* (1959), *la Renaissance méridionale, le Grand Atelier d'Italie : 1460-1500* (1965), *la Crise de la Renaissance : 1520-1600* (1968), *le Mythe de la Renaissance : 1420-1520* (1969), *Fables, formes, figures* (2 vol., 1978), *l'Image dans le miroir* (1980), *le Sac de Rome : 1527* (1984), *le Cardinal Louis d'Aragon* (1986), *la Grottesque* (1988). Il avait traduit les *Lettres de l'Arétin* et assuré la publication des *Vies* de Vasari.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 juillet à 0 heure et le dimanche 22 juillet à 24 heures.

Un anticyclone recouvrira l'ensemble de la France en cette fin de semaine.

Ce sera donc pour tout le week-end du très beau temps sur l'ensemble du *pays, avec des températures élevées.*

Vendredi : soleil et chaleur

Après dissipation de quelques bancs de brumes matinaux dans l'intérieur, ce *sera une journée très ensoleillée sur* l'ensemble du pays. Seuls quelques petits nuages de beau temps viendront agrémenter le ciel du Jura et des Alpes.

Les températures seront en hausse générale : les minimales seront comprises entre 13 et 16 degrés sur la moitié nord, localement 11 ou 12 degrés dans l'intérieur, et entre 15 et 21 degrés sur la moitié sud ; les maximales s'échelonneront entre 25 et *30 degrés sur la moitié nord*, et entre 30 et 35 degrés sur la moitié sud.

Le vent soufflera modérément d'est ou nord-est sur la majeure partie du pays. Près de la Méditerranée, ce sera plutôt un vent de sud, modéré également.

Samedi : pas de changement

Soleil et chaleur resteront au rendez-vous en ce début de week-end sur tout le pays.

On notera simplement l'apparition d'un voile de nuages élevés sur les régions de l'ouest et du nord-ouest, depuis les Pyrénées jusqu'au Pas-de-Calais en passant par la Bretagne.

Les températures seront toujours très élevées : les minimales seront comprises entre 15 et 18 degrés sur la moitié nord, *localement 12 degrés dans le* nord et le nord-est, et entre 16 et 21 degrés sur la moitié sud ; les maximales s'étageront entre 26 et 32 degrés sur la moitié nord, et entre 31 et 36 degrés dans le sud.

Le vent de nord-est soufflera assez fort en Manche, modérément sur le reste de la moitié nord.

Sur la moitié sud, il sera modéré de secteur sud sur le littoral méditerranéen, faible de direction variable ailleurs.

Dimanche : soleil et chaleur

Sur l'ensemble du pays, le soleil brillera franchement du matin jusqu'au soir. Les nuages seront rares et dans tous les cas seront de beau temps. Un petit vent d'est se fera sentir sur la moitié nord.

Les températures seront élevées dès le matin. Elles varieront de 14 à *18 degrés sur la moitié nord, 16 à* 19 degrés des Charentes à Rhône-Alpes et 19 à 22 degrés sur les régions méridionales. L'après-midi, exceptées les côtes de Manche où elles seront voisines de 25 degrés, les températures dépasseront 28 degrés sur la moitié nord ; elles atteindront souvent 31 à *34 degrés dans le sud* et ce sera encore la canicule dans l'intérieur du Sud-Est.

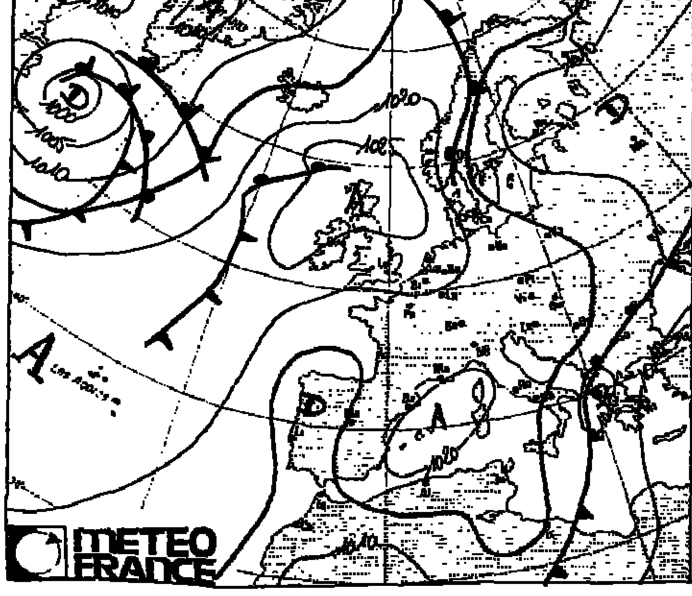
SITUATION LE 19 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE
TEMPS PREVU LE 20 . 07 . 90 — DEBUT DE MATINEE

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-7-90 à 6 heures TU et le 19-7-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	27	18	D
BIARRITZ	26	16	D
BORDEAUX	31	16	D
BOURGES	27	14	D
BREST	27	14	D
CAEN	25	11	D
CHERBOURG	22	13	D
CLERMONT-FER.	26	9	D
DIJON	25	12	D
GRENOBLE St-M-H	28	14	D
LILLE	23	10	B
LIMOGES	25	15	D
LYON	26	14	D
MARSEILLE-MAR.	32	20	D
NANCY	21	9	D
NANTES	29	16	D
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS	25	15	D
PAU	29	14	D
PERPIGNAN	36	17	D
RENNES	29	15	D
ST-ETIENNE	26	10	D
STRASBOURG	22	10	D
TOURS	27	13	D
TOULOUSE	32	15	D
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER

ALGER	31	21	D
AMSTERDAM	19	7	B
ATHÈNES	34	26	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	30	21	D
BELGRADE	17	13	D
BERLIN	21	14	P
BRUXELLES	22	10	D
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	24	15	D
DAKAR	30	25	N
DELHI	37	25	P
DJERBA	33	23	D
GENÈVE	26	13	D
HONGKONG	32	29	N
ISTANBUL	28	21	D
JÉRUSALEM	32	20	D
LISBONNE	38	30	D
LONDRES	28	14	D
LOS ANGELES	26	20	D
LUXEMBOURG	17	9	D
MADRID	37	23	N
MARRAKECH	40	24	D
MEXICO	24	12	B
MILAN	26	16	D
MONTRÉAL	30	22	N
MOSCOU	24	15	C
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	34	24	D
OSLO	25	13	D
PALMA-DE-MAJ.	32	18	D
PÉKIN	26	22	P
RIO-DE-JANEIRO	27	19	C
ROME	28	19	N
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	15	12	P
SYDNEY	21	12	D
TOKYO	34	27	D
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	18	13	C
VENISE	26	18	D
VIENNE	20	14	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MUSIQUES

Bellini chez les rois de Majorque

Un nouveau lieu pour l'opéra inauguré avec « Roméo et Juliette »

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

François Pagès et ses amis du Festival méditerranéen rêvaient depuis longtemps d'amener l'opéra dans la cour d'honneur du palais des Rois de Majorque, à Perpignan, après y avoir convié, depuis 1978, les Menuhin, Rostropovitch, Rampal, *Caballé, Carreras et bien d'autres.* C'est un lieu magique, il est vrai, un vaste espace clos de tous côtés, dont l'acoustique est aussi bonne que *celle de l'archevêché d'Aix-en-Provence*, et qui peut contenir deux mille personnes.

Et c'est surtout un somptueux décor, de deux galeries superposées, l'une romane à grandes arches au rez-de-chaussée, l'autre en loggia et en arceaux gothiques, encadrant une *chapelle du quatorzième siècle*, surmontée d'une autre chapelle en donjon. La parenté avec Vérone s'impose d'évidence (cf. *le Monde* du 18 juillet 1981) et la chance a voulu que ce soient Roméo et Juliette, ou plutôt *les Montaigu et les Capulet*, de Bellini, chassés de Vaison-la-Romaine par la disparition du festival, qui inaugurent cette nouvelle vocation du palais.

Une fêlure intérieure tragique

Devant une telle façade, un simple praticable suffisait, mais on imagine le labeur de l'équipe réunie par Pierre-Jean de San-Bartolomé pour équiper un lieu où l'on n'a jamais joué d'opéra et ordonner cette mise en scène *ambitieuse*, féconde en cortèges et en affrontements de groupes rivaux, qui faisait surgir les personnages de l'ombre et manœuvrer les *troupes à tous les niveaux du palais*, où parfois on découvrait quelque pendu dans un pinceau de lumière... Une réalisation à la fois vivante, *simple et naturelle, sans aucune gaucherie*, agrémentée par les costumes très beaux et originaux de Patrick Teroitin.

Et l'on était touché par la qualité de l'interprétation, par l'émotion qu'elle dégageait de cette musique de Bellini, si pleine d'amour et de rêve – ces cantilènes qu'aimait Chopin – et qui voltigent dans les airs, ne sachant où se poser, tout ce que la voix humaine a de plus tendre et immatériel. Lucia Aliberti, Juliette courageuse, opiniâtre, s'y abandonnait avec une sorte de passion désespérée qui donnait à sa voix très lumineuse une sorte de fêlure intérieure tragique, déjà présente chez Maria Callas.

Près d'elle, Anna Holroyd (Roméo en travesti) n'avait sans doute pas l'étoffe et l'éclat d'une Martine Dupuy, mais sa voix un peu tremblante s'affermissait et s'épanouissait progressivement pour atteindre à une émotion poignante sur la tombe de Juliette et, dans leur ultime duo, avant que Montaigu et Capulet ne se défient une dernière fois, en une superbe vision inspirée des batailles d'Uccello...

Luigi Roni, impressionnant Capulet, Ramon Vargas (Tybalt), Antoine Garcin (frère Laurent) et des chœurs valeureux complétaient fort bien la distribution, tandis que l'Orchestre de l'Opéra de Varsovie, assez médiocre la veille pour le concours de chant, semblait bien plus harmonieux et fort inspiré par la musique si aérienne de Bellini, sous la direction véhémente et autoritaire d'Arturo Tamayo.

JACQUES LONCHAMPT

► Le Festival *méditerranéen* présentera à Perpignan, le 31 juillet, un concert donné par Rostropovitch et l'Orchestre de Bordeaux, dirigé par Alain Lombard, et, le 6 août, le *Requiem* de Mozart par l'Ensemble de Lausanne, sous la direction de Michel Corboz. Il donne par ailleurs, en Roussillon, des concerts à Baixas, Estagel, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Narbonne, Ponteilla et Thuir, entre le 26 juillet et le 13 août.

□ **Mort de l'écrivain soviétique Valentin Pikoul.** – L'agence Tass annonce le décès, survenu lundi 16 juillet à Riga, en Lettonie, à l'âge de soixante-deux ans, de Valentin Pikoul, auteur de romans historiques à succès. Il avait décrit notamment, dans *le Favori*, la vie du prince Potemkine, favori de l'impératrice Catherine II, et, dans *Bajazet*, la guerre russo-turque de 1877-1878. Il avait évoqué dans d'autres romans le déclin de la monarchie et l'influence de Raspoutine sur la famille du tsar Nicolas II.

AGENDA

EXPOSITIONS — JEUDI 19 JUILLET

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

39-40. L'ANNÉE TRAGIQUE.

Grand foyer. Jusqu'au 3 septembre.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 2 volet : 1940-1964. Salle d'art graphique (4 étage). Jusqu'au 23 septembre.

LES CONCOURS D'ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 27 août.

MARINA ABRAMOVIC & ULAY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

RAYMOND HAINS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

IMAGE, IMAGES. Atelier des enfants. Jusqu'au 1 septembre.

RAYMOND LWY, UN PIONNIER DU DESIGN. Petit foyer. Jusqu'au 24 septembre.

NOUVEAU DESIGN A LONDRES. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 27 août.

ALVARO SIZA. Galerie des dessins d'architecture. Jusqu'au 3 septembre.

TERRE ÉLUE - TERRE RÊVÉE. Else Lasker-Schüler, Mania Cho'Hat. Galerie de la BPI 2 étage. Jusqu'au 3 septembre.

ANDY WARHOL. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 10 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Jusqu'au 7 octobre.

JAMES GORDON BENNET ET LE NEW YORK HERALD. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 octobre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES. (1984-1989). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 27 août.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXSIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 4 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages - cent photographies en noir et blanc, huit autochromes. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 août.

JOSEPH WRIGHT OF DERBY. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 juillet.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

L'ART DU PAYSAGE DE AU HONIEN. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et le 15 août de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 septembre.

BANG & OLUFSEN. Design et technologie. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

GLEN BAXTER. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE L'OUEST AMÉRICAIN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

DUMONT D'URVILLE. Navigateur, savant et découvreur. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 12 août.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Entrée : 28 F. Jusqu'au 22 juillet.

FRÈRE CASTIGLIONE, 1688-1766, PEINTRE DE L'EMPEREUR DE CHINE. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 23 juillet.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIX siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 septembre.

HOMMAGE AUX TILLEULS ET A RODIN PAR FRANÇOIS MORELLET. Musée Rodin, hôtel Biron, parc, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

ANDRÉ KERTESZ. MA FRANCE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 20 août.

MALI-MAAO BOGOLAN, ARTS GRAPHIQUES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 23 F (13 F dim.). Jusqu'au 3 septembre.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.

PARIS D'HOSPITALITÉ. Pavillon de l'Arsenal, 2 étage, mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 septembre.

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'EPINAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 28 F. Jusqu'au 14 août.

PATRIMOINE ROUMAIN. Histoire et actualité. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

PLUMES & EN-TÊTES. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

PRIX NIEPCE 1990, PHOTOGRAPHIES DE HUGUES DE WURSTEMBERGER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

LA PROPAGANDE SOUS VICHY. 1940-1944. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 21 juillet.

ROBES DU SOIR. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

ROUGEMONT - ESPACES PUBLICS ET ART DÉCORATIF. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 août.

SCULPTURES CONTEMPORAINES DU ZIMBABWE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 30 juillet.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

TREMPLIN POUR DES IMAGES N° 8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

TROIS CONCOURS LANCÉS PAR LA VILLE DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galeries d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre.

CENTRES CULTURELS

AUX SOURCES DU MONDE ARABE. L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA, TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 août.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : LA GRANDE ÉCOLE DES MÉTIERS. Espace AGF Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). T.l.j. sf sam. et dim. de 8 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

LÉON GISCHIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

HISTOIRES DE VIVRE. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. sf lun. de 12 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 août.

FRANÇOIS MONNET. Entrepôt des Vignobles de France, 42, quai d'Austerlitz (45-82-68-00). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

NEMOURS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juillet.

NOUVEAUX REGARDS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 juillet.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. UN NOUVEL ART DE VIVRE A L'ÉPOQUE DE BIEDERMEIER. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

GALERIES

ALECHINSKY, BRISSON, PINCEMIN, RAMETTE, VAN VELDE... Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 28 juillet.

ARMAN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 21 juillet.

AU TEMPS DES NABIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). Jusqu'au 20 juillet.

MIKE BIDLO. Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

ANGELA BULLOCH. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 21 juillet.

CHRISTA DICHGANS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 juillet.

FIGURES ET LECTURES. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 21 juillet.

HOREA FLAMAND. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 juillet.

PAOLO GIOLI. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 juillet.

KEYS FOR A BUILDING. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 août.

DORA MAAR. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 27 juillet.

MINGQIS CHINOIS. Art d'Extrême-Orient. Galerie Jacques Barrère, 36, rue Mazarine (43-26-57-61). Jusqu'au 25 juillet.

MIRO. Journal d'un graveur. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 31 juillet.

MIRO, RIPOLLES. Miromesnil Fine Art, 12, rue de Miromesnil (47-42-70-00). Jusqu'au 30 septembre.

JOAN MIRO, L'ATELIER DE LA GRAVURE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 septembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Daniel Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 29 septembre.

PARAVENTS D'ARTISTES. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 28 juillet.

PERLIN. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-67-67). Jusqu'au 21 juillet.

PHOTO-CONSTRUCTION. UN SEMBLANT DE SCULPTURE. Rodolfo Fiorenza, Françoise Steiger, Monique Voiret. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 28 juillet.

ROBERT POLIDORI. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 31 juillet.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 22 septembre.

MAN RAY, ASSEMBLAGES. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud (46-33-04-38). Jusqu'au 31 juillet.

LARRY RIVERS. Dernières œuvres. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTABLE FLAMAND DU XV SIÈCLE. Reflets de l'art sacré. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 15 septembre.

RÉTROSPECTIVE ERTÉ. Galerie Damien, 5, rue Bonaparte (43-25-05-22). Jusqu'au 30 juillet.

NIKI DE SAINT PHALLE. Tir... et autres révoltes. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 28 juillet. / Tirs... et autres révoltes. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 26 juillet.

PHILIPPE SOUSSAN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 28 juillet.

TRYPTIQUES. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 juillet.

PÉRIPHÉRIE

AUVERS-SUR-OISE. Autour du docteur Gachet. Musée Daubigny et office de tourisme, rue de la Sansonne (30-36-10-06). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

BIÈVRES. Steve Cagan, U.S.A. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 septembre.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. L'Injustifiable. Espace Jules-Vernes, parc du Carouge, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

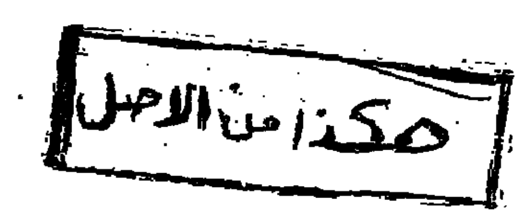
LA DÉFENSE. Cent Ans d'art belge. Grande Arche, foyer, socle de l'Arche. T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 août. César à La Défense. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Situation(s) Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé le sam. et dim. pendant le mois d'août. Jusqu'au 23 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Andy Warhol. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Hommage à Raphaël Lonné (1910 - 1989). L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Sam. et dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Jusqu'au 1 septembre.

PONTOISE. Autour d'Otto Freundlich, œuvres du XX siècle des collections du. Musée. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre. Œuvres impressionnistes et post-impressionnistes des collections. Du musée. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.



AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5307

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III									
IV		■		■					
V				■			■		
VI					■				
VII								■	
VIII			■			■			
IX			■						
X						■		■	
XI		■				■			

HORIZONTALEMENT

I. *Peut aussi donner de bonnes* nouvelles. – II. Sont très occupés *quand c'est le jour de la consultation.* – III. Mets en morceaux. – IV. De bonnes prises. – V. Poisson rouge. Mesure. Morceau de musique. – VI. Ses boules font les gros yeux. La franchise permet de l'éviter. – VII. Grandes quand tout le monde est *à la fête. – VIII. Morceau de liège.* Pronom. Laisse un bon morceau. – IX. Terme musical. Où il y a de l'occupation. – X. Prouvent qu'il y a eu un acquittement. – XI. Nom qu'on donne à un arbre. Sans changement.

VERTICALEMENT

1. *Ne regardent pas toujours où ils* mettent les pieds. – 2. Eut une attitude audacieuse. Une bonne adresse. – 3. Nom qu'on donne à une personne vraiment médiocre en physique. Démonstratif familier. – 4. Boisson anglaise. Qualifie un tissu qui *manque de souplesse. – 5. Où il y a* un nœud. Pas timbré. – 6. Inflammation de la luette. – 7. Fleur. Quand on le donne, c'est dans l'intention de l'emporter. – 8. Ville de Belgique. Interjection. – 9. Qui ne peut donc pas être mis de côté.

Solution du problème n° 5306

Horizontalement

I. Doublures. – II. Etrier. Té. – III. Manteau. – IV. Egée. – V. Le. Ruines. – VI. Oser. Eole. – VII. Sot. Mer. – VIII. Ratier. Si. – IX. Listel. – X. Ulm. Etape. – *XI. Noé. Essor.*

Verticalement

1. Démêloir. Un. – 2. Otages. Allô ! – 3. Urne. Estime. – 4. Biterrois. – 5. Lee. Tétée. – 6. Uranie. Rets. – 7. *Nom.* Las. – 8. Et. Celés. Pô. – 9. Sel. Seriner.

GUY BROUTY

France loto — **TACOTAC** — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le réglement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 6 2 5 6 8 4 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille: 0 2 5 6 8 4, 1 2 5 6 8 4, 2 2 5 6 8 4, 3 2 5 6 8 4, 4 2 5 6 8 4, 5 2 5 6 8 4, 7 2 5 6 8 4 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
605684	620684	625084	625604	625680	10 000,00 F
615684	621684	625184	625614	625681	
635684	622684	625284	625624	625682	
645684	623684	625384	625634	625683	
655684	624684	625484	625644	625685	
665684	626684	625584	625654	625686	
675684	627684	625784	625664	625687	
685684	628684	625884	625674	625688	
695684	629684	625984	625694	625689	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5684	4 000,00 F
	684	400,00 F
	84	200,00 F
	4	100,00 F

LOTO — N° 29 — TIRAGE DU MERCREDI 18 JUILLET 1990



90 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 18 JUILLET 1990 — 39e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO et 36.65.77.02

France loto — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 26/6/90) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F
0	0	200	5	65	400
	680	1 200		4035	5 000
	4570	5 200		150555	100 000
	4870	5 200	6	5016	5 000
	47490	50 200		78476	50 000
	80790	50 200		85706	50 000
	184320	100 200		012496	500 000
1	11	400		040176	100 000
	161	1 000		112496	10 000 000
	7631	5 000	7	277	1 000
	8251	5 000		6887	5 000
	34381	50 000		096177	100 000
	99691	50 000		197567	100 000
	171601	100 000	8	458	1 000
2	12	400		0188	5 000
	792	1 000		0638	5 000
	4032	5 000		9798	5 000
	56462	50 000		22298	50 000
3	29693	50 000		23908	50 000
	64163	50 000		48988	50 000
	040853	100 000		93288	50 000
4	794	1 000		181238	100 000
	8474	5 000	9	689	1 000
	13554	50 000		8579	5 000
	99874	50 000		8609	5 000
				9209	5 000
				001719	100 000
				044319	100 000

90 — TRANCHE DU VENDREDI 13 — TIRAGE DU MERCREDI 18 JUILLET 1990 — 40e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* : □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 19 juillet

TF 1

20.35 Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête. De Jean Sagols (3e épisode).
22.15 Série noire : Cœur de hareng.
23.40 Journal, Météo et Bourse.
0.00 Série : Mésaventures.
0.30 Série : Passions.

A 2

20.40 Jeux sans frontières. *Emission présentée par Georges Beller et* Marie-Ange Nardi. Equipes : Rieti (Italie), Agueda (Portugal), Jasa (Espagne), Vanjacka Banja 1 (Yougoslavie), Chisanuova (San-Marin), Cattenom (France).
22.00 Série : Profession comique. D'André Halimi. Annie Cordy.
23.00 Informations : 24 heures sur la 2.
23.15 Le journal du Tour.
23.30 Série : *L'homme qui tombe à pic.*

FR 3

20.35 Cinéma : Le pays bleu. ■■ *Film français de J.-C. Tacchella (1976).*
22.15 Journal et Météo.
22.40 Série : Cinéastes de notre temps. John Ford, de Janine Bazin, André S. Labarthe et Hubert Knapp.
23.55 *Musique : Carnet de notes.* Les musiques des masques et des visages : les démons de Bali.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : La barbare ■ Film français de Mireille Darc (1987).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988) (v.o.).
23.35 Cinéma : American warrior 2. □ Film américain de Sam Firstenberg (1986).

LA 5

20.40 Téléfilm : Neige brûlante. De Wilma Kottush.
22.15 Série : Deux flics à Miami.
23.15 Magazine : Désir.
23.45 Le boxeur (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 *Téléfilm : Des vacances de rêve.* De Charles Braverman.
22.10 Série : La malédiction du loup-garou.
22.30 ▶ Cinéma : Coplan ouvre le feu à Mexico. ■ Film franco-italien de Riccardo Freda (1966). Avec Lang Jeffries, Sabine Sun.
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De *Philippe Grandrieux.*
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
21.55 Documentaire : Opéra et musique, la grande aventure du Festival d'Aix (2). De Pierre Jourdan.
22.50 Scott Ross à la Villa Médicis
23.00 Documentaire : *Patrick Dupond* au travail. D'André S. Labarthe.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : *Le rythme et la raison.* Henri Sauguet et les poètes. 4. Henri Sauguet, *Henri Michaux, Maurice Carême* et Paul Gilson.
20.30 Dramatique. *Les prophéties de Cassandre,* d'après Alexandre de Lycophron.
21.30 Profils perdus. Léonce Petitot.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 Avant-concert.
22.00 Concert (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Il crociato in Egitto, opéra en deux actes de Meyerbeer, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, l'Orchestre de la garde républicaine et le chœur de Radio-France, dir. *Massimo de* Bernart ; sol. : Rockwell Blake, Martine Dupuy, Denis Mazzola, Michele Pertusi, Caterina Calvi, Jean Loupien.
0.00 Jazz. En direct de Montpellier : le trio du pianiste Michel Sardaby.

Vendredi 20 juillet

TF 1

14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
16.55 Série : Chips.
17.40 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Le bébête show.
20.00 *Journal, Météo et Tapis vert.*
20.35 Jeux : Intervilles. Animés par Guy Lux, Claude Savarit, Simone Garnier et Léon Zitrone. Saint-Denis de la Réunion – Nancy.
22.35 Sport : Boxe. *Championnat du monde* des super-moyens, en direct des arènes d'Arles : Christophe Tiozzo-Paul Whitacker.
23.40 Série : Tous en boite.
0.30 *Journal, Météo et Bourse.*
0.50 Feuilleton : Mont Royal.

A 2

14.10 Série : *Larry et Balki.*
14.45 Sport : Cyclisme. Tour de France : 19e étape.
16.30 Magazine : Vive le vélo.
17.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot.
17.35 Série : Les brigades du Tigre.
18.30 Magazine : Giga.
19.30 Le journal du Tour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Héritage oblige. Cancan, de Daniel Losset, avec Sophie *Desmarets, Robert Rimbaud. Un industriel remplace son frère jumeau, illusionniste.*
21.35 Série : Euroflics. Faucons de glace, de Jean-Pierre Heizmann, avec Wolfram Berger, Alexander Radszum. *Un cadavre au zoo.*
22.30 Journal et Météo.
22.45 Le journal du Tour.
23.05 Cinéma : La nuit de San Lorenzo. ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1982). Avec Omero Antonetti, Margarita Lozano, Claudio Bigagli (v.o.).
0.50 Fin des émissions.
2.00 Magnétosport : Patinage artistique. Championnat d'Europe et championnat du monde (120 min).

FR 3

14.00 Chut, les parents se reposent. Les entrechats ; Molierissimo ; Petit ours brun ; Les p'tits malins.
15.00 Série : L'homme de Vienne.
15.55 *Magazine : 40e à l'ombre de la 3.* Présenté par Vincent Perrot, en direct d'Arcachon.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.10 à 19.30, le journal de la région.*
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. Les grands voiliers, en direct de Bordeaux, avec Jean Randier, Olivier de Kersauson.
21.30 Journal et Météo.
21.55 Téléfilm : Mariage blanc. De *Peter Kassovitz,* avec *Nicole* Garcia, Daniel Olbrychski, Bernard-Pierre Donnadieu. *Un arrangement dramatique.*
23.35 Sport : Golf.
23.50 Musique : Carnet de notes. Pièce pour clarinette, alto et piano (n° 4 et n° 5), de Bruch, par les solistes du Nouvel *Orchestre philharmonique.*

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Bird. ■■■ Film américain de Clint Eastwood (1988). Avec Forest Whitaker, Diane Venora, Michael Zelniker.
16.15 Cinéma : American warrior 2.□ Film américain de Sam Firstenberg (1986). Avec Michael Dudikoff.
17.55 Contes à dormir debout. Contes et légendes racontées par Romain Bouteille.
17.58 Cabou cadin. Je veux savoir : Babar.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Cabou cadin. Le plein de super ; Police académie.
19.20 Top album.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Téléfilm : L'année du championnat. De Jason Miller, avec Bruce Dern, Robert Mitchum.
22.15 ▶ Documentaire : Les allumés... Ces rois de l'illusion, de Larse Spang Olsen.
22.40 Flash d'*informations.*
22.45 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : MAL – Mutant aquatique en liberté. □ Film américain de Sean S. Cunningham (1988). Avec Taurean Blacque, Nancy Everhard, Greg Evigan.
0.35 Sport : Golf. Le British Open.

LA 5

15.05 *Les enquêtes* du commissaire Maigret. La nuit du carrefour.
16.30 Docteurs en folie (rediff.).
17.00 Papa et moi (rediff.).
17.30 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 *Série : L'enfer du devoir.*
19.45 Journal.
20.30 Drôles *d'histoires.*
20.40 Série : Sur les lieux du crime. *Piège mortel, de John Llewelyn Moxey,* avec Matt Salinger, Lisa Eilbacher.
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.20 Fichier très confidentiel (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

LA 6

14.40 Documentaire : Les aventuriers.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : La demoiselle d'Avignon.
19.00 Série : Chacun chez soi.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : *La justice de Tony Cimo.* De Marc Daniels, avec Brad Davis, William Conrad.
22.15 Série : Clair de lune.
23.05 Série : Les années coup de cœur.
23.30 Magazine : Avec ou sans rock.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Capital.
0.25 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (24).
14.55 Documentaire : Eau, Gange. De Vulu Viswanadhan.
17.25 Film d'animation : Images (Le macaque, de Daniel Suter).
17.30 Documentaire : Ateliers contemporains (Mario Merz). De Thierry Benizeau.
18.15 Feuilleton : L'or du diable (1er épisode). De Jean-Louis Fournier.
19.05 Série : *C'est notre univers.* (1. En Irlande) De Ken Howard.
19.35 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire. De Gerhard Vogel, Rainer Aust, Michael Krey.
20.05 Documentaire : Propagande, l'image et son pouvoir (3).
21.00 Téléfilm : Atlantic rendez-vous. De Paule Zajderman.
22.30 Documentaire : Nik et Murray. De Christian Blackwood.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Au pays du Grand Meaulnes.
21.30 Musique : Black and blue. Libres propos.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

*20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-*en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 Avant-concert.
22.00 Concert (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Symphonie de chambre n° 2 op. 38, de Schoenberg ; Les sept dernières paroles du Christ, de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Armin Jordan.
0.00 Jazz. En direct de Montpellier : le quartette du saxophoniste Jean-Marc Padovani.

Audience TV du 18 juillet 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	34.6	*Roue fortune* 10.5	McGyver 8,1	Actual. région 12,1	Top 50 0,5	Enfer devoir 2,1	Cathy et Aline 1,3
19 h 45	39,2	Roue fortune 17.4	Journal Tour 8,7	19-20 infos 8,6	Top 50 1,2	Journal 1,9	Dis donc papa 1,6
20 h 16	44,7	Journal 20.0	Journal 9,5	La classe 9,0	Pub 0,5	Journal 2,7	Mme est servie 3,2
20 h 55	44.1	Condorcet 14,6	Carte blanche 8,2	Roger Hanin 2,7	Ciné salles 3,0	Hist. vraies 10,3	Mort d'un flic 6,0
22 h 08	42,8	Condorcet 12.0	Carte blanche 7,7	Intermède 1,9	Air Force 4,8	Hist. vraies 13,4	Pub 3,3
22 h 44	25,7	*Le Gerfaut* 5,6	Carte blanche 4,6	Wynton... 1,3	Flash 2,6	Débat 7,9	Jupons révol. 3,6

ÉCONOMIE

BILLET

Un « épisode » à La Ciotat

Ce n'est qu'un épisode, et non pas l'épilogue, qui a eu lieu mercredi 18 juillet à Marseille dans l'interminable feuilleton politico-économico-juridico-social des chantiers navals de La Ciotat.

Comme prévu, la majorité, de gauche, du conseil général des Bouches-du-Rhône, présidé par M. Lucien Weygand (PS), sous la pression de la CGT et du PC, a accordé à la filiale française du groupe américano-suédois Lexmar la concession pour trente ans du domaine public maritime, qui en vertu des lois de 1982 et 1983 relève de la souveraineté des collectivités locales.

Mais des conditions rigoureuses ont été signifiées au repreneur : Lexmar doit s'engager sur un programme d'investissements de 500 millions de francs sur trois ans, réunir un capital de 100 millions et offrir 2284 emplois d'ici à 1994.

Bref le conseil général garde les moyens de revenir, si les circonstances l'imposaient, sur sa décision.

Les circonstances, précisément, ne sont pas idéales. Le gouvernement continuera de combattre farouchement un projet qu'il considère comme un marché de dupes social et une aventure économique irréaliste.

Son choix, identique à l'option qu'avaient retenue en 1986 et 1987 MM. Chirac et Madelin, se résume ainsi : les contribuables payent déjà très cher pour subventionner les chantiers de Saint-Nazaire et du Havre, donc pas question de rouvrir un troisième site.

Et une installation (qui ne serait en fait qu'un sous-traitant d'un grand chantier scandinave, sans bureaux d'études) n'aurait guère de chances de résister à l'impérialisme toujours plus conquérant des Coréens et des Japonais sur le marché des grands pétroliers.

Considéré généralement comme la « bête noire » des ministres français, Sir Leon Brittan donne cette fois-ci un sérieux coup de main à MM. Rocard, Fauroux et Chérèque.

Si vous autorisez la réouverture de La Ciotat, contrairement aux engagements pris il y a trois ans, il faudra annuler toutes les aides versées au titre de la reconversion, a-t-il prévenu.

Des engagements par lesquels M. Weygand, président socialiste du conseil général, ne se prétend pas, lui, tenu. L'affaire de La Ciotat illustre aussi les « dérapages » de la décentralisation.

Et l'Histoire, cruelle, retiendra qu'ils se produisent dans ce qui fut le fief de Gaston Defferre, le « père » de la réforme.

F. Gr.

Au cours de sa visite à Tokyo

M. Rocard veut organiser la coopération technologique avec le Japon

M. Michel Rocard est arrivé le 19 juillet à Tokyo où il séjournera jusqu'au 21. C'est la première visite officielle d'un chef de gouvernement français depuis 1976. Le premier ministre, qui est accompagné notamment de M. Hubert Curien, ministre de la recherche, se propose de lever un certain nombre de malentendus qui ont terni ces derniers temps les rapports franco-japonais. Au centre de ses conversations : la question des échanges technologiques. Un nouvel accord définissant les règles de propriété industrielle en cas de coopération pourrait être paraphé qui reprendrait dans ses grandes lignes l'accord de coopération en science et technologie signé en juin 1988 entre les Etats-Unis et le Japon. Deux instances pourraient être créées pour mener à bien cette coopération. La première, composée de responsables de haut niveau désignés par les deux gouvernements, se réunirait une fois par an, pour discuter des sujets de coopération et de leur mise en œuvre. La seconde serait plus particulièrement chargée de veiller à ce que les échanges entre les deux pays soient assurés de façon équitable.

Des concurrents ou des partenaires

Quand une importante firme japonaise se mit en tête de réitérer le succès du Walkman en lançant un lecteur de disque compact portable, elle se heurta à une difficulté technologique de taille : celle de la tête de lecture laser qui devait être miniaturisée. De l'autre côté du Pacifique, le constructeur américain Hughes Aircraft avait résolu le même genre de problème lorsqu'il avait dû équiper des missiles de systèmes autodirecteurs à laser leur permettant de se diriger seul.

Plutôt que de réinventer la roue, la firme japonaise a acquis la licence de la firme américaine. Pas d'objection pour cette vente d'une innovation militaire stratégique : un Walkman n'est pas une arme et, de toute façon, les Japonais font partie des alliés des Etats-Unis.

Si les Japonais ont pu acquérir des positions dominantes dans certains secteurs comme l'électronique grand public et menacent de les acquérir dans d'autres domaines comme l'industrie automobile, c'est en grande partie en important des technologies développées aux Etats-Unis ou en Europe. Il peut être nécessaire d'accepter un déficit de la balance des échanges technologiques (1) pour engendrer à terme des exportations et améliorer ainsi la balance commerciale d'un secteur ou d'un pays.

Face à cette situation, les gouvernements, les chefs d'entreprise et les chercheurs s'interrogent. Faut-il dans ce domaine jouer la carte du libéralisme, au risque de laisser fuir certaines innovations stratégiques? Pour préserver l'avenir, faut-il au contraire adopter une attitude plus protectionniste? Cette question est au centre du débat sur les relations entre le Japon et la France, le Japon et l'Europe.

La coopération nécessaire

Les technologies sont les armes de la « guerre économique » avec le Japon, mais aussi avec les nouveaux pays industrialisés comme la Corée ou Taïwan. Actuellement, seules les innovations militaires, dans la mesure où elles sont couvertes par le secret militaire, sont soumises à certaines limitations pour être exportées vers ces pays. Obnubilés par les ventes de technologies à l'Est, les pays occidentaux avaient quasiment occulté le rôle stratégique que représentent les exportations de technologie vers l'Asie.

Les bouleversements intervenus dans les pays de l'Est et l'assouplissement de fait des règles du COCOM leur donnent aujourd'hui plus de relief. Les Etats doivent-ils ou non jouer un rôle dans ce domaine? Comment les entreprises peuvent-elles réagir, comment doivent-elles gérer leurs savoir-faire technologiques pour ne pas être victimes de ces coups de boomerang assénés par des firmes qui leur auraient acheté leurs technologies mais auraient été plus habiles ou plus rapides qu'elles pour les exploiter? *« Ces questions sont au cœur de nos préoccupations »*, affirme-t-on aujourd'hui tant du côté du ministère de l'industrie que de celui de la recherche. *« Mais la réflexion sur ces sujets est encore embryonnaire »*, avoue-t-on également.

La situation est en effet contradictoire : concurrentes et « ennemies » dans la bataille économique, les entreprises doivent aussi plus que jamais s'allier et coopérer en matière de recherche et d'innovation. Pour des raisons multiples : financières mais aussi d'ordre commercial et culturel. La coopération entre des laboratoires de plusieurs entreprises leur permet de partager les coûts. La vente de brevets ou licences rentabilise plus rapidement des investissements en recherche et développement. Et à l'inverse l'achat de licences est généralement bien moins onéreux que la conduite de recherche interne.

Des raisons technico-économiques favorisent aussi les transferts : les aides communautaires à la recherche obligent les entreprises à monter des « partenariats » avec des firmes d'autres pays européens. Selon une étude de MM. Philippe Laredo et Michel Callon du centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des mines de Paris (2), *« une thèse sur huit bénéficie d'un financement communautaire »*.

Des raisons d'ordre commercial accentuent encore ce phénomène. *« Depuis cinq ans, les entreprises les plus performantes introduisent trois fois plus de produits, en deux fois moins de temps, en incorporant trois fois plus de technologies, et sur deux fois plus de segments de marché »*, déclarait M. Bizet du cabinet McKinsey lors du récent colloque « Technologie et compétitivité » organisé à Paris par les ministères de l'industrie et de la recherche, et l'OCDE.

La durée de vie des produits ne cesse de diminuer. Elle ne serait plus que d'un an et demi dans l'électronique. Pour être compétitives, s'assurer de meilleures marges, les entreprises doivent raccourcir le délai d'introduction de nouveaux produits sur le marché; et pour y parvenir la seule solution est encore de coopérer. D'autant plus que le coût des multiples technologies intégrées dans un même produit est souvent prohibitif pour une seule entreprise. Ajoutons que la politique de détente a commencé de réduire les possibilités de financement de recherche ou de débouchés par l'industrie militaire.

« Il n'y a pas d'électron vert de gris »

Des raisons culturelles expliquent enfin la multiplication des échanges technologiques. La communauté scientifique ne connaît pas de frontières et demande aux chercheurs de publier leurs résultats. Comme le précise Marc Giget, directeur d'Euroconsult, spécialiste de l'économie de la recherche et de la gestion des technologies, *« dans le domaine scientifique, la diffusion des résultats est très rapide et quasi totale. Ils ne peuvent être classés « défense ». Il n'y a pas d'électron vert de gris »*.

Tant qu'il ne s'agissait que de recherche dite pure, située très en amont de la définition des produits auxquels elle pouvait donner naissance, cette pratique n'avait que peu d'impact sur la compétitivité des firmes. Mais l'espace qui sépare la recherche pure de l'innovation commerciale se raccourcit dans de nombreux domaines.

Face à cette internationalisation des marchés et des techniques et pour que chaque pays garde ses avantages en matière d'innovation technologique, doit-on être libéral ou protectionniste? Bien que les réflexions soient encore assez sommaires, plusieurs attitudes s'affrontent par exemple au sein même du CNRS, où les positions seraient divergentes au plus haut niveau. *« Cette prise de conscience* (du pillage technologique) *débouche sur un nouveau type de syndrome de rejet de l'échange technologique, non plus passif comme le* non invented here, *mais actif, de refus de transférer ses propres connaissances, sorte de réflexe du* not invited here, constate M. Marc Giget.

Ainsi, aux Etats-Unis, certains colloques ont fermé leurs portes aux chercheurs japonais. *« Au MIT, on s'interroge actuellement sur l'opportunité de limiter la venue de chercheurs étrangers »*, déclarait récemment Mme Suzan Berger, professeur au MIT. *« Des centres universitaires, comme le CIS* (Center for Integrated Systems de l'université Stanford), *refusent l'accès des compagnies japonaises aux résultats de leur recherche »*, peut-on lire dans une étude sur la pression japonaise aux Etats-Unis en sciences et technologies, rédigée par la mission scientifique française de l'ambassade de France aux Etats-Unis.

Attitude inattendue dans un pays où, selon M. Bertrand Bellon, professeur à l'université de Compiègne, *« un scientifique sur deux n'est pas de nationalité américaine »*. Et où la manne japonaise est souvent la bienvenue : *« Au MIT, l'industrie japonaise soutient pour 20 millions de dollars par an (2,5 % du budget de recherche du MIT). 19 des 55 chaires financées par l'industrie »*, rappelle l'étude citée précédemment. Moins intransigeants, certains seraient prêts à maintenir leur porte ouverte à condition que les Japonais leur accordent la réciprocité. Mais dans des laboratoires d'entreprise et non dans des centres de recherche publics, dont le niveau est relativement faible. Ce que les industriels japonais sont loin de vouloir accepter.

Des fournisseurs exclusifs donc incontournables

Pour d'autres comme Marc Giget, il serait absurde de vouloir limiter les échanges de technologies. Au niveau des gouvernements – *« Un Etat ne peut être un conservatoire des technologies »* – comme à celui des entreprises : *« Les technologies se trouvent partout; le vrai problème est de savoir les intégrer : seules, elles ne valent rien. Il est même préférable de les donner pour vendre des produits; d'autant plus qu'en transférant une technologie, qui nécessite un service pour être mise en Œuvre, on est alors en bonne position pour surveiller les développements de ses concurrents »*.

Autre argument en faveur d'une politique d'ouverture : les industriels japonais étant devenus des fournisseurs exclusifs dans certains secteurs (les composants électroniques par exemple), ils sont des partenaires incontournables. *« La firme américaine Motorola a pu entrer à nouveau dans le domaine des mémoires dynamiques DRAM, grâce à un accord-cadre de cinq ans avec Toshiba, et Texas Instruments grâce à un accord avec Hitachi pour les DRAM de 4 et 16 Mbits »*, rappelle l'étude de l'ambassade de France.

ANNIE KAHN

(1) Selon la définition de l'Institut national de la propriété industrielle, les échanges technologiques comprennent les ventes ou achats de brevets et licences; marques, dessins et modèles; opérations sur savoir-faire et logiciel; frais d'études; assistance technique.

(2) Citée dans le numéro 31 du journal de l'association Bernard Grégory, 53, rue de Turbigo, 75003 Paris.

Dissiper les méfiances réciproques

TOKYO

de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard semble disposé à apporter à ses interlocuteurs certains des éclaircissements que ceux-ci attendent à propos de la politique de Paris vis-à-vis de Tokyo (*le Monde* du 19 juillet). Dans l'avion qui l'amenait de Paris, le premier ministre, lors d'une conversation avec les journalistes qui l'accompagnaient, s'est refusé à dramatiser la question des relations économiques franco-japonaises.

Tout en estimant qu'il y faudra beaucoup de temps, M. Rocard s'est dit confiant dans la possibilité de *« dissiper les méfiances réciproques »* dues, selon lui, à une mauvaise connaissance mutuelle. Pour le premier ministre, si les Japonais sont des partenaires rudes, la France, qui globalement occupe des secteurs industriels de technologie avancée, est relativement moins menacée par le dynamisme japonais que l'Allemagne, dont les points forts se situent sur des produits plus courants.

Lors d'un entretien, jeudi 19 juillet dans la soirée, avec son homologue japonais, M. Toshiki Kaifu, M. Rocard devait à ce propos inviter les Japonais à associer leurs capacités à celles de la France dans ces secteurs de haute technologie, afin, selon une formule de son entourage, de préparer ensemble *« les produits du vingt et unième siècle »*.

En effet, d'accord avec Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, pour ne pas *« baisser la garde »* face aux Japonais, par exemple dans l'automobile, Matignon considère qu'il convient néanmoins, sans *« naïveté »*, de dépasser une position seulement défensive face à la poussée nipponne, et qu'il ne s'agit pas de sous-estimer les *« gros problèmes de nature économique »* avec le Japon.

Les deux pays, dit-on, doivent cerner précisément les points d'antagonisme et lever le *« brouillard »* ambiant afin de distinger les terrains sur lesquels un accord est possible.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Selon M. Charasse

L'impôt sur la fortune devrait rapporter 5,7 milliards de francs

L'impôt de solidarité sur la fortune, versé par cent trente-six mille contribuables (+ 7 %), rapportera en 1990 dans les caisses de l'Etat 5,7 milliards de francs contre 4,5 milliards l'année dernière, soit une progression de 26,6 %, a annoncé M. Michel Charasse, ministre chargé du budget, interrogé mercredi 18 juillet sur FR3.

Pour M. Charasse, cet impôt *« est utile et devient intéressant »*. *« On va faire quelques vérifications »*, a-t-il ajouté, afin d'*« essayer d'en gratter un peu plus »*. Il s'est dit persuadé, en effet, que bon nombre de contribuables ne se rendent pas compte qu'*« ils ont certainement franchi, avec la spéculation immobilière, la barre des 4 millions de francs »*.

Les déclarations de M. Alan Greenspan

La Réserve fédérale américaine conditionne une baisse des taux à une réduction du déficit budgétaire

La Réserve fédérale américaine pourrait faire baisser les taux d'intérêt si la Maison-Blanche et le Congrès parviennent à s'entendre pour réduire l'énorme déficit budgétaire, a assuré mercredi 18 juillet M. Alan Greenspan, le président de la Fed.

Présentant devant la Commission bancaire du Sénat les dernières prévisions économiques semestrielles de la Banque centrale, M. Greenspan a ainsi indiqué que *« des réductions importantes et crédibles du déficit budgétaire mettraient la Réserve fédérale dans une situation qui la conduirait à reconsidérer prudemment sa politique »*.

Sans préciser l'ampleur des mesures qui seraient éventuellement prises, M. Greenspan a toutefois affirmé *« que la Réserve fédérale agirait, comme elle l'a fait dans le passé, pour assurer la poursuite de l'expansion économique »*. Le produit national brut n'a crû que de 1,9 % au premier trimestre en rythme annuel contre 3 % sur l'ensemble de 1989 et la Fed, révisant en baisse ses projections initiales, prévoit pour l'ensemble de 1990 un taux d'expansion de 1,5 à 2 % seulement.

La marge de manœuvre de la Fed est toutefois limitée par le regain d'inflation qui a été constaté au mois de juin, où les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % à cause d'une flambée des produits alimentaires et des coûts de l'énergie.

Pour ajouter à ce morne panorama, le déficit du commerce extérieur pour le mois de mai (7,7 milliards de dollars après 7,3 milliards en avril) a marqué une légère pause dans l'amélioration constatée depuis 1988. Toutefois, le déficit cumulé sur les cinq premiers mois de l'année n'a été que de 40,7 milliards de dollars contre 46,4 milliards pour la même période l'an dernier. En projection annuelle, le solde négatif du commerce extérieur retombe, pour la première fois depuis 1983, sous la barre des 100 milliards de dollars (il serait limité à 97,7 milliards en 1990, selon l'estimation du département du commerce).

هكذا من الاجل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

L'offensive des groupes étrangers sur l'informatique britannique

Fujitsu s'apprête à acheter ICL premier constructeur anglais d'ordinateurs

Le groupe japonais Fujitsu devrait prendre le contrôle d'ICL (International Computers Limited), le numéro un britannique de l'informatique. D'après le quotidien londonien *Financial Times*, cet accord devrait être annoncé le 30 juillet prochain. ICL refusait le 19 juillet dans la matinée de confirmer ou de démentir cette information, mais le président de la Fujitsu reconnaissait qu'il *« envisageait cette possibilité »*.

Toujours d'après le quotidien britannique, Fujitsu pourrait prendre entre 50 % et 60 % du capital d'ICL, dont les financiers de la City de Londres estiment la valeur totale entre 900 millions et 1,5 milliard de livres (9 à 15 milliards de francs).

Cette acquisition spectaculaire représenterait pour Fujitsu un aboutissement de la stratégie entamée en Europe depuis une dizaine d'années, notamment au travers de coopérations technologiques et commerciales nouées avec ICL lors de la crise de cette entreprise en 1981.

Le géant japonais, premier fabricant d'ordinateurs au Japon et troisième sur le plan mondial, réalise un chiffre d'affaires de 18 milliards de dollars (99 milliards de francs) et un bénéfice net de 530 millions de dollars (2,9 milliards de francs) dans trois secteurs principaux qui sont l'informatique, l'électronique et les télécommunications.

Les relations entre les deux groupes nippon et britannique remontent au début des années 80, lorsque, après de très mauvais résultats financiers, ICL avait cherché des partenaires. Il avait en fin de compte décidé de repartir seul, mais avec le soutien des technologies du groupe nippon.

Le redressement s'était alors effectué cahin-caha. En 1984, ICL était l'objet d'une OPA lancée par un autre groupe anglais, STC (*Standard Telephone and Cables*). Mais ce dernier plongeait à son tour dans des difficultés dès 1985, privant sa filiale informatique des capitaux nécessaires à son développement. Le groupe était alors obligé de se concentrer sur le marché britannique et de s'orienter vers les services, laissant une place toujours plus grande à ICL sur les matériels.

La société ICL est néanmoins le numéro quatre européen de la grande informatique avec un chiffre d'affaires de 1,61 milliard de livres (16 milliard de francs) et un bénéfice de 145,7 millions de livres (1,4 milliard de francs).

Le ralentissement actuel du marché informatique dans le monde et l'incapacité du groupe britannique de pouvoir mener une politique de croissance par acquisitions, faute de moyens financiers, l'ont poussé dans les bras du groupe japonais. Une issue redoutée d'ailleurs depuis fort longtemps par nombre d'informaticiens européens.

L'opération provoquerait un changement considérable sur la scène informatique mondiale. C'est la première fois en effet que les Japonais achèteraient directement une entreprise de taille dans ce secteur. Ils s'étaient jusqu'à présent contentés de créer des filiales commerciales ou d'acheter des PMI, comme le britannique Apricot repris par Mitsubishi. La crise de l'informatique leur permet de passer une nouvelle étape dans leur offensive mondiale.

E. L. B.

Cap Gemini prend le contrôle de la société Hoskyns

Le groupe français Cap Gemini Sogeti (CGS) va acquérir 69,5 % du capital de Hoskyns, la principale société britannique de services informatiques (le Monde du 19 juillet). Cette acquisition d'une valeur de 2 milliards de francs fait suite à une autre de 260 millions de francs, annoncée la veille, de Scientific Control Systems en Allemagne. CGS consolide par ce coup double sa position de leader européen du secteur et prend la première position autant en RFA qu'en Grande-Bretagne, deux pays où il avait eu beaucoup de mal à s'implanter jusqu'à présent.

Hoskyns est une filiale de Plessey (racheté par General Electric et Siemens en septembre) qui compte 3 800 personnes et a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs et des bénéfices de 150 millions. Plessey souhaitait la céder, mais CGS, dans un premier temps, n'avait pas été intéressée car le métier de la firme britannique de *« facility management »*, c'est-à-dire la gestion pour le compte d'un client de la totalité de son informatique, n'était pas conforme aux siens (le conseil de gestion et non pas la gestion elle-même). Les conversations se sont nouées il y a seulement deux semaines et *« on a découvert qu'ils avaient en fait la même approche que nous de la clientèle*, explique M. Michel Berty, le secrétaire général du groupe français, *et en outre, nous nous sommes bien entendus avec l'équipe dirigeante. Dans notre profession, c'est l'essentiel »*.

Ayant 69,5 % des parts, CGS devra racheter ensuite le reste conformément à la loi britannique. Le paiement ne devrait pas soulever de difficultés, le groupe étant riche d'un trésor de guerre d'une dizaine de milliards de francs constitué à la fin de l'an passé par diverses opérations sur son capital (*le Monde* du 21 octobre).

« Après çà, nous arrêtons. Il faut maintenant digérer », selon M. Berty. CGS a en effet réalisé ces derniers mois une série d'acquisitions pour augmenter sa taille. Le chiffre d'affaires du numéro un en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Europe tout entière, atteint maintenant 10 milliards de francs. De quoi mieux résister face aux appétits des constructeurs d'ordinateurs qui se déplacent vers le secteur des services, plus rentable et en bien meilleure croissance. Il y a toutefois de la place pour tous dans ce métier en expansion permanente et encore très peu concentré à l'échelle mondiale.

E. L. B.

EN BREF

□ **Air Inter annule un quart de ses vols vendredi et samedi.** – Air Inter a annoncé qu'elle devait annuler un quart de ses vols prévus vendredi 20 et samedi 21 juillet par suite du mot d'ordre de grève lancé par l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT), qui réunit des pilotes et des mécaniciens navigants.

Tous les vols à destination de la Corse et de l'Europe (Lisbonne, Madrid, Rome, Venise, Londres et Ibiza) seront maintenus. Pour les autres, les passagers sont invités à vérifier leur réservation en téléphonant : à Paris au 45-39-25-25 ; en province, aux centres de réservation régionaux ou aux agences de voyage, ou en consultant le Minitel (36 15 ou 36 16 code AIRINTER) à partir de 19 heures. L'USPNT s'est associée au mot d'ordre de grève lancé par les syndicats CGT et SNPIT de personnel au sol pour obtenir des augmentations de salaire.

□ **La Corée du Sud se lance dans la TVHD.** – Un consortium constitué de vingt-deux entreprises sud-coréennes, et soutenu par le gouvernement de Séoul, a lancé un programme de 100 milliards de won (770 millions de francs) visant à développer et à fabriquer d'ici à 1994 des postes de télévision haute définition. Les quatre grands fabricants d'électronique grand public, Samsung, Goldstar, Daewoo, Hyundaï, font partie de ce consortium. Le gouvernement sud-coréen, qui prend en charge 40 % des dépenses prévues, veut faire des produits de TVHD le fer de lance des exportations dès 1995.

□ **Sept sidérurgistes européens condamnés pour entente illégale.** – A la demande de la Commission européenne, sept entreprises sidérurgiques de la CEE devront payer des amendes d'un montant total de 425 000 écus (un écu = 6,90 F) pour avoir participé à une entente (répartition des marchés, hausse concertée des tarifs) de mai 1986 à octobre 1988, dans les produits plats en acier inoxydable. Il s'agit d'Ugine (France), Krupp (RFA) et Ternie (Italie) : 100 000 écus chacune ; British Steel (Royaume-Uni) et Thyssen (RFA) : 50 000 écus ; ALZ (Belgique) : 25 000 écus. Ugine AGG, la filiale d'Usinor Sacilor mise en cause par la Commission, a fait savoir mercredi 18 juillet dans un communiqué qu'elle allait contester cette décision devant la cour de justice de la Communauté européenne. – *(Correspondance.)*

□ **Coût de la construction : + 1,08 % au premier trimestre.** – L'indice du coût de la construction, publié au *Journal officiel* du mercredi 18 juillet, s'établit à 939 pour le premier trimestre 1990, soit + 1,08 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Pour les trois trimestres précédents, les hausses avaient été de 1,32 %, 1,09 % et 0,87 % respectivement.

SOCIAL

Après avoir été reçus par M. Michel Rocard

Patronat et syndicats restent réservés sur les projets du gouvernement

M. Michel Rocard a mis un point final, mardi 17 juillet, à une série de consultations des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, FEN, CFE-CGC) et des représentants des employeurs (CNPF, CGPME, UPA) consacrée aux problèmes sociaux. Ayant pris connaissance de leurs propositions, le premier ministre retrouvera ses interlocuteurs dans la seconde quinzaine du mois de septembre.

« Le climat paraît meilleur que l'an dernier. » A l'hôtel Matignon, on dresse un bilan fort satisfaisant de ce *« tour de table »* qui s'est étalé entre le 9 et le 17 juillet. Les partenaires sociaux, insiste-t-on dans l'entourage du premier ministre, ont apprécié d'être consultés sur les décisions que le gouvernement prépare pour l'automne.

Si le règlement récent de deux dossiers épineux – le report des élections à la Sécurité sociale et le compromis réalisé sur le financement de la retraite complémentaire à soixante ans – a visiblement contribué à détendre l'atmosphère, les divergences restent malgré tout nombreuses. Le patronat et les syndicats, assez réservés quant aux initiatives prévues pour la rentrée dans le cadre de la *« nouvelle étape sociale »*, ont surtout cherché à baliser le terrain.

Dans les rangs syndicaux, l'instauration de la contribution sociale généralisée (qui ne sera définitivement mise au point qu'en septembre) suscite de fortes réticences. M. Marc Blondel (FO) y voit le germe d'une fiscalisation de la Sécurité sociale et une remise en cause des prérogatives des partenaires sociaux. *« Si nous rentrons dans cette mécanique, on change une grande partie du fonctionnement et de la structure même »* du régime général, a prévenu M. Blondel qui, par ailleurs, considère qu'il vaudrait mieux commencer par se pencher sur les transferts entre régimes sociaux et sur les *« charges indues »* supportées par la *« Sécu »*.

La CGT, qui partage une partie de ces critiques, a réclamé que les revenus du capital soient davantage taxés que ceux du travail. Son entrevue avec le premier ministre a permis à M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, d'exprimer *« un désaccord sur toute la ligne »* avec le gouvernement. Quant à M. Guy Drilleaud, secrétaire général de la CFTC, il a rejeté une contribution qui *« portera atteinte au niveau de vie des familles (...) car elle ne tient pas compte du nombre d'enfants »*.

C'est également parce que la CSG ne devrait pas être déductible du revenu imposable que la CFE-CGC y est opposée. Son président, M. Paul Marchelli, se félicite de voir le premier ministre *« de plus en plus raisonnable et attentif aux vrais problèmes »* mais déplore *« l'impact négatif de toute la campagne sur les inégalités »*.

En revanche, la CFDT est favorable à la CSG. Son secrétaire général, M. Jean Kaspar, entend cependant que soient maintenus les prélèvements de 0,4 % sur les revenus imposables et de 1 % sur les revenus des capitaux. *« Entre la démagogie et la passivité, le gouvernement devait choisir une politique ambitieuse de changement social »*, a-t-il souhaité. Au CNPF, on ne formule pas d'hostilité de principe à la CSG mais l'on se méfie *« des dérives fiscales et sociales qui risqueraient de contrarier les effets positifs d'une politique économique s'inspirant de la discipline européenne »*.

Sur la question des bas et moyens salaires, M. François Perigot, président du CNPF, a rappelé que le patronat fait déjà preuve de *« dynamisme contractuel »* dans ce domaine mais que *« le bon déroulement de la négociation requiert calme et sérénité »*, ce qui exclut *« surenchères et interventions intempestives »*.

Les syndicats ont, au contraire, reproché au gouvernement de n'être pas allé au-delà d'une revalorisation de 2,5 % du SMIC au 1er juillet. Les organisations ouvrières ont prévenu le gouvernement qu'un échec des discussions impliquerait que le salaire minimum soit *« substantiellement »* relevé, FO n'excluant pas de recourir à la grève. A Matignon, on s'en tient au programme déjà établi, qui prévoit un premier bilan fin 1990.

« La bataille de l'emploi »

Parmi les autres sujets abordés, figure celui des rémunérations dans la fonction publique. Les négociations, a indiqué M. Rocard, s'ouvriront en septembre *« sans préalable »*. Les syndicats, comme l'a réaffirmé M. Yannick Simbron (FEN), jugent néanmoins que le *« contentieux »* né de l'apurement de l'accord salarial 1988-1989 doit d'abord être réglé. Parmi la cinquantaine de propositions qu'il a remises au chef du gouvernement, M. Kaspar a également évoqué la représentation des salariés dans les PME et *« l'enjeu fondamental »* que constitue la *« bataille de l'emploi »*.

Sur le premier point, l'Hôtel Matignon a rappelé tout l'intérêt qu'il porte à la proposition de loi déposée par M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, visant à créer un *« conseiller du salarié »* pour les PME (un projet qui suscite des réserves syndicales et l'hostilité du patronat).

Quant au troisième plan-emploi, il ne sera connu qu'à la mi-septembre mais, déjà, M. Lucien Rebuffel (CGPME) *« ne dit pas non aux projets du gouvernement »* tout en restant attaché *« à l'indépendance des employeurs »*.

D'autre part, M. Rocard a confirmé qu'un *« livre blanc »* consacré aux retraites sera présenté à la rentrée devant le Parlement. Toutefois, ce débat ne donnera pas lieu à des décisions modifiant le calcul des pensions. Le premier ministre s'est enfin efforcé de rassurer le CNPF et FO au sujet du financement du Fonds national de l'emploi (FNE).

JEAN-MICHEL NORMAND

Des moyens supplémentaires pour l'Agence nationale pour l'emploi

L'ANPE signe un contrat de progrès avec l'Etat

Clé de voûte de la réforme de l'ANPE, le contrat de progrès entre l'Etat et l'Agence a été officiellement signé mercredi 18 juillet par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, et M. Gérard Vanderpotte, directeur général, qui vient d'être nommé délégué à la formation professionnelle et sera remplacé par M. Jean Marimbert (le Monde du 12 juillet). (Lire page 23.) Très critique, à l'origine, sur les performances de l'ANPE, M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, assistait à la cérémonie.

Le contrat de progrès porte sur une période qui s'étend jusqu'en décembre 1993 et constitue un engagement strict des deux parties sur plusieurs objectifs qui doivent permettre la modernisation de l'ANPE, appelée à mieux remplir son rôle de service de placement, notamment pour les entreprises.

En contrepartie, l'Etat lui accorde 900 emplois supplémentaires en trois ans et l'autorise à remplacer les agents qui seraient affectés à des missions extérieures. Il est prévu que les autorisations de programmes s'élèveront à 254 millions de francs, et les dépenses ordinaires à 144,45 millions, à comparer aux 22 et 33,8 millions, respectivement, inscrits au budget de l'ANPE en 1989. Pour financer les prestations au bénéfice des usagers (entreprises et demandeurs d'emploi), un concours de 440 millions de francs figurera dans le projet de loi de finances pour 1991.

De son côté, l'ANPE s'engage à augmenter le temps consacré au traitement des offres d'emploi et à la relation avec les entreprises, qui sera au moins égal à 35 % de ses capacités. Les agences seront réorganisées et aménagées pour permettre un service personnalisé sans rendez-vous et offriront des équipements accessibles gratuitement (téléphone, machine à écrire, Minitel). Plus du tiers du parc immobilier devra être rénové ou relogé. Une commission technique et un comité, à composition bipartite, sont chargés de suivre l'application de ce programme.

A. Le.

NOMINATIONS

AMBASSADEURS

M. Jean-Paul Schricke, auprès du Commonwealth de la Dominique

M. Jean-Paul Schricke a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Commonwealth de la Dominique, à la Grenade, à Saint-Christophe et Nieves ainsi qu'auprès du Commonwealth de Saint-Vincent et des Grenadines, en remplacement de M. René Bucco-Riboulat.

[Né en 1927, M. Schricke, après avoir occupé plusieurs fonctions au Maroc, dont celle de vice-consul à Meknès (1950-1960), sera nommé attaché d'ambassade à Ottawa (1960-1962), puis troisième secrétaire à Bruxelles et à Kingston où il restera en tant que premier secrétaire jusqu'en 1970. Devenu consul général à Johannesburg (1975-1980), il partira pour Paramaribo où il occupera la fonction de chargé d'affaires jusqu'en 1984. Après un passage à l'administration centrale, il sera nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Port Moresby en mars 1987].

M. Denis Nardin, à Trinité-et-Tobago

M. Denis Nardin a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Trinité-et-Tobago, en remplacement de Mlle Jane Debenest.

[Né en 1935, M. Denis Nardin occupera plusieurs postes au consulat de France à Manille (1964-1967). Après un passage à l'administration centrale ainsi qu'à l'Ecole nationale d'administration, il est nommé en 1971 premier secrétaire à Vientiane, Berlin et Londres, puis deuxième conseiller à Islamabad, où il restera de 1977 à 1980. Après un retour à l'administration centrale, il sera premier conseiller à Washington (1984-1987), puis consul général à Hambourg.]

DÉFENSE

Le général Edouard Amardeil inspecteur général de la gendarmerie

Le conseil des ministres du mercredi 18 juillet a élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Edouard Amardeil, nommé inspecteur général de la gendarmerie nationale à compter du 1er août. Il remplace le général Armand Wautrin, qui quitte son corps deux ans et demi avant la limite d'âge de son rang et qui devient contrôleur général des armées en mission extraordinaire.

C'est le général de brigade André Rouet qui succède au général Amardeil au poste que celui-ci occupait depuis novembre 1988, de commandant la 1re région de gendarmerie.

[Né le 18 octobre 1933 à la Tour du Crieu (Ariège) et sorti de Saint-Cyr, Edouard Amardeil a servi dans les transmissions en Algérie avant d'être admis à l'école des officiers de la gendarmerie de Melun en 1964. Il commande le groupement de gendarmerie du Puy-de-Dôme entre 1981 et 1984. Mais, surtout, ce spécialiste des télécommunications et de l'informatique a été chargé de développer cette discipline à la direction générale de la gendarmerie et il a notamment mis en place le réseau « Saphir » qui est un système de transmission automatique de l'information permettant d'alerter toutes les brigades de gendarmerie à l'échelon national. Il avait été promu général de brigade en 1986 et général de division en 1989.]



INTÉRIEUR

M. Jean-Marc Erbès chef de l'Inspection générale de l'administration

Par décret publié au *Journal officiel* du 18 juillet, M. Jean-Marc Erbès est nommé chef de l'Inspection générale de l'administration (IGA) au ministère de l'intérieur.

M. Erbès reste néanmoins directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI). M. Erbès a été, depuis 1982, l'un des principaux acteurs et théoriciens de la politique de modernisation de la police.

[Né le 25 mai 1932 à Mulhouse (Haut-Rhin), M. Erbès, inspecteur général de l'administration, est diplômé d'études supérieures de droit et de l'Institut d'études politiques de Paris. Chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne en 1960, il est chargé de mission auprès du directeur général de la sûreté nationale en 1961, puis du préfet de la Seine en 1963, et du préfet de la région Champagne-Ardenne en 1968. Chef de cabinet de M. Jean Taittinger, secrétaire d'État chargé du budget, en 1971, il est conseiller technique au cabinet de M. Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM, en 1973. Sous-directeur au ministère de la justice et chargé, à ce titre, de la direction du personnel de l'administration pénitentiaire, en 1975, il devint inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur en 1978. Nommé directeur de la formation des personnels de police au ministère de l'intérieur en janvier 1982, chargé de mission auprès du directeur général de la police nationale en mars 1989, il est directeur de l'IHESI depuis son inauguration, à l'automne 1989.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres du mercredi 18 juillet a procédé au mouvement préfectoral suivant :

● **Territoire de Belfort : M. Didier Cultiaux**

M. Didier Cultiaux, sous-préfet de Lorient (Morbihan) est nommé préfet du Territoire de Belfort.

[Né le 9 juin 1943 à Paris, M. Cultiaux est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration. Après avoir exercé les fonctions de secrétaire général de la Charente en 1976 puis de la Réunion en 1980, en charge des affaires administratives, M. Cultiaux a été nommé en 1982 sous-préfet d'Argenteuil. Auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) de 1983 à 1984, M. Cultiaux est devenu commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Lorient en juin 1985. Il a été nommé sous-préfet hors classe le 1er novembre 1985.]

● **Gers : M. Gérard Guiter**

M. Gérard Guiter, secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire, est nommé préfet du Gers.

[Né le 28 octobre 1944 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), M. Guiter est diplômé de l'Ecole nationale d'administration. Nommé, en 1978, sous-préfet de Lisieux, M. Guiter a poursuivi sa carrière en 1982 dans le Languedoc-Roussillon, en qualité de secrétaire général puis de directeur général pour les affaires régionales. Secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire depuis 1986, M. Guiter a été nommé en 1987 administrateur civil hors classe, détaché en qualité de sous-préfet hors classe.]

SOCIAL

M. Jean Marimbert directeur général de l'ANPE

Le conseil des ministres du 18 juillet a nommé M. Jean Marimbert, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, et M. Gérard Vanderpotte, délégué à la formation professionnelle.

[M. Jean Marimbert, né en 1956, est diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA dont il est sorti major de la promotion « Solidarité ». Auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, il a été secrétaire général de la commission des sondages, rapporteur à la commission puis au Conseil de la concurrence. En 1987, il devient conseiller technique au cabinet de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi. De juillet 1988 à août 1989, il est chargé de mission auprès de M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat chargé du plan. A partir d'octobre 1989, il est le directeur adjoint de cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail.

M. Gérard Vanderpotte délégué à la formation professionnelle

[M. Gérard Vanderpotte, né le 27 septembre 1944 à Valenciennes (Nord), diplômé d'études supérieures en sciences économiques, est entré en 1972 au ministère du travail en qualité de chargé de mission au bureau de la politique générale de l'emploi. Appelé à la direction générale de l'ANPE en 1974, il devient directeur adjoint en juillet 1981 puis directeur général le 1er avril 1983.]

SCIENCES

M. Jacques Fabriès directeur du Muséum

M. Jacques Fabriès est nommé à la tête du Muséum national d'histoire naturelle, pour une durée de cinq ans, par arrêté du ministre de l'éducation nationale. Il remplace à ce poste M. Philippe Taquet, qui n'avait pas désiré renouveler son mandat.

[Né le 9 avril 1932 à Albi (Tarn), M. Fabriès est ancien élève de l'École nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière de Nancy (1954). Il obtient son doctorat en sciences naturelles en 1963. Après avoir dirigé le département Sciences de la Terre à l'université d'Alger en 1966, il enseigne la minéralogie au Muséum d'histoire naturelle (1968), puis, en 1978, dirige le laboratoire « Minéralogie des roches profondes et des météorites » associé au CNRS. Président de la Société française de minéralogie et de cristallographie depuis 1987, M. Fabriès a été lauréat du Prix Delesse de l'Académie des sciences en 1990.]

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des dimanche 15, lundi 16 et mardi 17 juillet :

DES DÉCRETS

– No 90-619 du 13 juillet 1990 créant une commission interministérielle de coordination des instances de contrôle des transferts intéressant la défense et la sécurité.

– No 90-620 du 13 juillet 1990 relatif aux relations du ministère chargé de l'éducation nationale avec les associations qui prolongent l'action de l'enseignement public.

– No 90-621 du 13 juillet 1990 relatif au Conseil national des assurances.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 18 juillet :

DES RÈGLEMENTS

– Du Loto national et du Loto sportif.

Concours d'agrégation 1990

● **HISTOIRE**

Maria Aeschlimann (100e), Alya Aglan (105e), Laurence Americi (60e), Olivier Andre (148e), Danielle Arribet (51e), Frédéric Attal (123e), Laurence Badel (46e), Dominique Balvet (26e), Philippe Barbaud (105e), Alain Becat (105e), Yann Bencivengo (135e), Nadine Bernard (15e), Anne Bertrand-Camitaud, ép. Dalmasso (93e), Xavier Boniface (114e), Thomas Bouchet (6e), Jean-Luc Boudjema (77e), Laurent Boulle (148e), Nathalie Bouloux (96e), Nicolas Bourguinat (85e), Frédéric Boutoulle (128e), Véronique Briffault (1re), Pascal Brizzi (70e), Raphaele Brun, ép. Veschambre (70e), Philippe Brunet (96e), Cécile Caby (3e), Carole Carribon (53e), Christian Coccarelli (81e), Claude Chabrerie (100e), Martine Chalvet (81e), Alain Chauvet (139e), Frédéric Chevillon (123e), Geneviève Ciret, ép. Driancourt (113e), Francis Collignon (11e), Jacques Cornec (141e), Martine Coucheroux, ép. Vautrin (116e), Anne Couderc (72e), Jamil Dakhlia (17e), Olivier Dard (120e), Charlotte De Castelnau DGessenault (27e), Anne-Claire De Gayffier (88e), Marie Dejean De La Batie (120e), Philippe Delisle (141e), Anne-Emmanuelle Demartini (51e), Caroline Doublier (100e), Fabrice Dubus (148e), Henri Eckert (133e), Sylvain Excoffon (111e), Pauline Faucherre (2e), Laurent Favre (130e), Olivier Feiertag (24e), Armelle Fellahi (28e), Renaud Ferrand (96e), Véronique Ferveur, ép. Kalisky (77e), Philippe Fontaine (120e), Gérard Fontaines (19e), Philippe Foro (77e), Didier Francfort (90e), Jean-Yves Freigne (116e), Laurent Gayme (130e), Gérard Genelle (109e), Caroline Girard (77e), Pascale Girard (135e), Jean-Marie Giraud (60e), Patrice Gourdin (72e), Véronique Grandpierre (116e), Frédéric Gugelot (33e), Hélène Guillon (144e), Catherine Guyon (135e), Anne Hadas-Lebel (53e), Gilles Havard (88e), Bruno Hein (36e), Yvan Hochet (111e), Christine Hoet (8e), Armand Jamme (60e), Michèle Janin-Thivos, ép. Maison (12e), Pierre Judet (126e), Sylvain Kahn (146e), Blandine Kinzelin (105e), Eric Kocher (114e), Daniel Lacroix (53e), Xavier Lacroix (65e), Jean Lassalmonie (57e), Natacha Laurent (33e), Albert Lavigne (42e), Jean Le Gall (18e), Thierry Le Goff (68e), Olivier Le Guillon (16e), Daniel Le Guyader (128e), Annick Le Puil, ép. Gazquez (60e), Olivier Le Trocquer (93e), Mathieu Leiritz (49e), Laurent Lemarchand (37e), Didier Lett (37e), Corinne Leveleux (20e), Eric Limousin (96e), Emmanuelle Loyer (4e), Anne Mailloux (116e), Michel Marbeau (127e), Luc Martel (53e), Catherine Martin (8e), Jean Martin (45e), Rachele Mazury (90e), Eric Mechoulan (14e), Hervé Mouillebouche (66e), Hugues Moussy (21e), François Muth (93e), Nicolas Neiertz (68e), Marilyn Nicoud (35e), Philippe Papin (59e), Isabelle Paquier (148e), Isabelle Paresys (40e), Camille Pascal (130e), Dominique Pascaud (22e), Philippe Patanchon (135e), Nicolas Paulissen (72e), Dominique Pauvert (44e), Christine Philippon, ép. Ollivier (85e), Patrick Pitoeff (5e), Françoise Plateaux (67e), Gilles Pouchain (144e), Alain Provost (42e), Gilles Questiaux (90e), Christophe Raverdy (123e), Daniel Reboul (60e), Anne Reltgen (37e), Nicolas Richer (7e), Geneviève Rouche (141e), Sabine Rousseau, ép. Rousseau (24e), Marianne Roux (81e), Michel Roux (12e), Laurence Roy (148e), Christophe Schoerringer (100e), Sylvie Senez (72e), Stefano Simiz (50e), Alain Soubigou (10e), Vincent Suard (32e), Isabelle Surun (41e), Serge Tabary (140e), Pierre Tallet (46e), Stéphane Taurand (31e), Andre-Claude Thollon (100e), Pierre-Alain Trichet (133e), Michelle Uriarte, ép. Piveteau (109e), Jean-Luc Vandewiele (28e), Christophe Vendries (46e), Evelyne Vendroux, ép. Janet (146e), Geneviève Verdo (85e), Christophe Verneuil (148e), Jean Vigreux (28e), Isabelle Vila (70e), François Vinot (72e), Fabrice Virgili (23e), Jean-Claude Yon (81e).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 JUILLET

« Une heure au cimetière du Montparnasse », 11 heures, entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« L'Opéra-Bastille : de l'ancienne forteresse au nouvel opéra », 14 heures, place de la Bastille, devant La Tour d'argent (Connaissance de Paris).

« Le vieux Versailles », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais anglophile du dix-huitième siècle, l'art du thé, salons bilingues et amirauté », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« La Défense, un lieu à la mode, tours, Arche, CNIT, œuvres d'art », 14 h 30, RER La Défense, sortie L (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salles souterraines des thermes », 14 h 30, Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« Portes ouvertes spécialement à travers le quartier Alma-Chaillot », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

CARNET DU Monde

Naissances

– **Marie, née Kermina et Christophe PÉRY,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 11 juillet 1990, à Paris.

Mariages

– **Danièle et Rolland LEVY, Marie-Claire et Bernard MARCHAL,**

ont la très grande joie de faire part du mariage de

Olivia et Bruno,

qui sera célébré vendredi 20 juillet à la mairie du 18e arrondissement.

15, Villa-Léandre,
75018 Paris.
48, rue Vital,
75116 Paris.

– **Sylvie NOIRARD et Laurent LEFILS**

ont la joie de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 4 août 1990, à Méry-lès-Bois (Cher).

104, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Décès

– Mme Henri Bouvret,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bouvret, Vagne,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BOUVRET,

le 17 juillet 1990, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le jeudi 19 juillet 1990, en l'église Saint-Hippolyte de Poligny.

Ni fleurs ni couronnes.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

Mme Jacques HELFT,
née Marianne Loevi,

survenu le 16 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de
M. et Mme Etienne Helft
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Helft
et leurs enfants,
Mme Léon Helft
et ses enfants,

14 *bis*, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– M. Jacques Humbert,
son époux,
Ses enfants, Richard et Philippe
Et leurs épouses,
Ses quatre petits-enfants,
Les familles Humbert, Leclerc, Mitanchet et Charron,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme Jacques HUMBERT,
née Antoinette Fianger,

survenu subitement à son domicile, le 27 juin 1990, à Silver-Spring, Maryland (EU).

Ses obsèques ont été célébrées en l'église The Little Flower, à Bethesda, Maryland.

3240 Hewitt avenue,
Silver-Spring,
MD 20906 (EU).

□ **La mort de François Chatel, journaliste à l'AFP.** – François Chatel, journaliste à l'Agence France Presse (AFP), est brusquement décédé mercredi 18 juillet au Maroc, où il était en vacances.

[Né le 30 septembre 1943 à Bamako (ex-Soudan français), François Chatel a fait toute sa carrière de journaliste à l'AFP, où il est entré en 1968 et où il a occupé de nombreux postes : Londres, Washington, Manille, Pékin. Il était d'ailleurs rentré de Chine l'an passé après un accident cardiaque et avait été nommé adjoint au rédacteur en chef chargé de l'étranger. C'était un très grand connaisseur de l'Asie, notamment de la société chinoise, qui le passionnait.]

– M. et Mme Marc Lévy,
Antoine et Joana,
M. et Mme Didier Lévy,
Thomas,
M. et Mme Michel Trèves,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Lévy,
Ainsi que toute la famille et les proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claudine LÉVY,
née Trèves,

survenu le 12 juillet 1990, dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu à Gérardmer (Vosges).

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons au profit de la Ligue contre le cancer.

34, rue du Faubourg-de-Pierre,
67000 Strasbourg.
22, rue de la Plaine,
38610 Gières.

– Mme Danielle Marie Anne Lyons,
Frederick et Robyn Lyons,
Christopher et Philippa Lyons,
Evelyne Lyons,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond LYONS,
ancien haut fonctionnaire
de l'UNESCO,

survenu le 16 juillet 1990, à Paris, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie d'adieux aura lieu le lundi 23 juillet, à 11 h 30, au temple de l'oratoire du Louvre.

Ni fleurs *ni couronnes*. Dons à l'Association pour l'étude des maladies du sang, Hôtel-Dieu, 1, place du Parvis-Notre-Dame, 75004 Paris.

36, rue de Marnes,
92410 Ville-d'Avray.

– On nous prie d'annoncer la mort, à quatre-vingt-quatre ans, de

M. Robert PIERRE,
instituteur

De la part de
Mme Andrée Pierre,
sa femme,
Hélène et Claude Nicolet,
Daniel et Colette Pierre,
Marie-Claude et Christian Pinto,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute sa famille qui l'aimait.

Les obsèques ont eu lieu à Orléans, le jeudi 12 juillet 1990.

15, boulevard Jules-Ferry,
75011 Paris.

– Le 18 juillet 1990, est décédée

Mme Angela PROFETA,
veuve Binetti.

De la part de ses chers parents.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 19 juillet, à 11 h 45, en l'église de Santa-Rita, à Turin.

– Mme Wester,
sa femme et sa mère,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Benjamin WESTER,

survenu le 8 juillet 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Remerciements

– **Robert CHAPPAZ,**
PDG de Taurus international,

est décédé le 30 juin 1990.

Ses associés et ses collaborateurs, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux messages de sympathie et de condoléances qu'ils ont reçus, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Manifestations du souvenir

– Le 21 juillet 1980 disparaissait cruellement

Olivier FLAME,

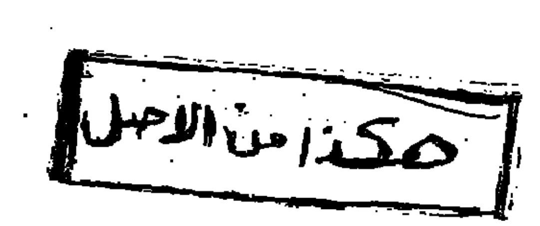
à l'âge de vingt-quatre ans.

Une commémoration aura lieu le dimanche 22 juillet, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Ses parents, son frère, sa sœur, souhaitent que l'on pense à lui.

Communications diverses

– Le Mouvement pour la transmission de la voix humaine cherche des personnes bénévoles pour fonder une association qui mettra en place un réseau d'échange sonore. Tél. 53-94-39-11.



MARCHÉS FINANCIERS

Représentant 1 % du PIB national

La Corporation Banesto devient le plus important conglomérat espagnol

Le secteur industriel espagnol rassemble ses forces avant l'entrée en vigueur du marché unique européen. Un mois après sa constitution officielle, un nouveau holding, qui formera le plus important conglomérat industriel du pays, a été présenté en société le mercredi 18 juillet à Madrid par son président, M. Mario Conde. Il s'agit de la Corporation Banesto qui représente à elle seule 1 % du PIB espagnol et 2,5 % du volume total des sociétés cotées à la Bourse de Madrid.

MADRID

de notre correspondant

Ce holding rassemble les multiples participations industrielles de la Banque espagnole de crédit, dite Banesto, le troisième établissement financier privé du pays. Banque qui, depuis sa naissance en 1902, a traditionnellement suivi une politique de grands investissements directs dans le secteur secondaire. M. Conde qui, depuis son arrivée à la tête de Banesto, il y a deux ans et demi, a entrepris de la rénover de fond en comble, entend de la sorte rationaliser l'édifice industriel de la banque et le rendre plus compétitif face à ses rivaux européens.

Banesto s'est ainsi défaite de certaines participations de capital de caractère minoritaire afin de concentrer désormais son activité industrielle sur les entreprises au sein desquelles elle dispose d'un véritable pouvoir de décision. Le noyau dur de la Corporation est constitué de neuf sociétés qui se situent toutes parmi les premières dans leur domaine d'activité respectif et qui appartiennent à des secteurs aussi variés que *le raffinage du petrole*, la construction, les assurances, les mines ou la sidérurgie. La valeur nette des actifs du groupe atteint au total 314 milliards de pesetas, soit 17 milliards de francs.

M. Conde a assuré que le holding maintiendra une structure de gestion légère destinée essentiellement à *rationaliser la répartition des ressources* du groupe et à coordonner son expansion au-delà des frontières tout en respectant l'autonomie des différentes sociétés. La Corporation aspire à atteindre, *dans un délai* maximum de cinq ans, un niveau de rentabilité moyen proche de 25 %. Ses responsables ont souligné à cet égard qu'un tel objectif semblait d'autant plus réaliste que l'Espagne devrait continuer à bénéficier, au début des années 90, du taux de croissance le plus rapide d'Europe.

Une augmentation de capital de 5 milliards de francs

Afin d'élargir son capital, la Corporation *Banesto lancera en septembre* prochain une grande opération de placement d'actions tant sur les Bourses espagnoles qu'étrangères pour une valeur totale de quelque 90 milliards de pesetas (près de 5 milliards de francs). Banesto entend elle-même conserver 51 % du capital.

La constitution de ce holding a été *précédée de négociations serrées* avec le ministère de l'économie. Elle a donné lieu en effet à une actualisation de patrimoine qui a dégagé une plus-value considérable. M. Conde *avait demandé à bénéficier à cet* égard d'une importante exemption fiscale, comme le prévoit la législation espagnole dans le cas d'opérations de restructuration bénéfiques pour l'économie nationale.

Le ministère s'est d'abord fait tirer l'oreille affirmant qu'il ne s'agissait en fait là que d'un simple réajuste*ment technique*. D'autant que l'opération permettait à M. Conde d'absorber fort commodément la plus-value que Banesto avait déjà dégagée lors de sa récente tentative *de fusion, finalement avortée*, avec un autre établissement financier privé, la Banque centrale.

Le président de Banesto a finalement obtenu partiellement gain de cause avec une exemption qu'il a lui-même qualifiée de *« raisonnable »*, portant sur 70 % du total de la plus-value déclarée. Il a fait valoir *pour* cela *que* le nouveau holding contribuerait à renforcer le tissu industriel espagnol face au défi communautaire.

THIERRY MALINIAK

NEW-YORK, 18 juillet ⬇

Adieu aux 3 000

Sur le point de franchir la barre historique des 3 000 points quelques heures auparavant, Wall Street s'est vu contraint mercredi d'abandonner *« momentanément » le terrain*. Pourtant, et ce pour la quatrième fois de suite, le Dow avait réussi en séance à passer le cap. Mais il dut précipitemment battre en *retraite*, pour finalement s'inscrire à 2 981,68, en baisse de 18,07 points sur son niveau de la veille. Le bilan de la journée a été nettement plus mauvais que ce résultat. Sur 2 023 valeurs traitées, 1 013 se sont repliées, 467 seulement ont monté et 543 n'ont pas varié.

Simple recul pour mieux sauter l'obstacle ? A dire vrai, en liant toute nouvelle initiative du FED pour faire baisser les taux d'intérêt à une forte réduction du deficit budgétaire, M. Alan Greenspan, président de la Banque centrale américaine, après le chaud a fait souffler le froid autour du Big Board. D'autant que, selon lui, la probabilité de récession est faible. Pour couronner le tout, l'annonce d'une hausse des prix à la consommation de 0,5 % pour juin a *relancé la crainte inflationniste, qui* s'était sensiblement atténuée ces derniers temps. L'activité a diminué, avec 168,76 millions de titres échangés, contre 176,79 millions la veille.

VALEURS	Cours du 17 juillet	Cours du 18 juillet
Alcoa	67 7/8	67 3/8
ATT	36 7/8	37 1/8
Boeing	60 1/2	59 1/2
Chase Manhattan Bank	21 1/8	21 1/4
Du Pont de Nemours	40	39 3/4
Eastman Kodak	41	40 3/4
Exxon	48 5/8	48 1/2
Ford	43 5/8	43 1/2
General Electric	74 3/8	74 3/8
General Motors	49 1/2	49 1/4
Goodyear	30 1/8	29 5/8
IBM	120 7/8	119 7/8
ITT	58 3/4	58 3/4
Mobil Oil	63 3/4	63 1/2
Pfizer	69 1/4	71 3/8
Schlumberger	61 1/2	63 1/2
Texaco	60 1/4	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	161 7/8	162 1/2
Union Carbide	20	19 7/8
USX	33 3/4	33 5/8
Westinghouse	38 1/2	39
Xerox Corp.	46 3/4	47 7/8

LONDRES, 18 juillet ⬇

Légère baisse

Après quatre journées de hausse, la baisse est revenue mercredi à l'International Stock Exchange. Ferme à l'ouverture, la Bourse a reviré en fin de séance, affectée par des prises de bénéfices liées à la faiblesse initiale de Wall-Street et par des *rumeurs selon lesquelles le chimiste* britannique ICI aurait l'intention de procéder à une augmentation de capital lors de la publication de ses prochains résultats. L'indice Footsie des 100 valeurs vedettes a cédé 13 points (- 0,33 %) à 2 402 dans un marché un peu plus actif que la veille, puisqu'il s'est échangé 589,8 millions de titres contre 492,7 millions mardi.

PARIS, 19 juillet ⬇

Pause

Après six séances consécutives de hausse durant laquelle l'indice CAC s'est apprécié de près de 3,5 %, l'heure était à la pause jeudi. La jour*née débutait sur une baisse infime* (- 0,07 %) avant d'atteindre - 0,18 % en début d'après-midi dans un marché calme, voire assoupi. La proximité de la liquidation de juillet prévue pour lundi a contribué au mouvement, tout comme le ralentissement des ardeurs à la Bourse de New-York. Wall Street, en grande partie à l'origine de cette petite reprise française, piétine depuis le début de la semaine et l'indice Dow *Jones ne parvient pas à franchir* la barre des 3 000 points.

La résurgence de l'inflation outre-Atlantique fait craindre à certains intervenants une tension sur les taux d'in*térêt empêchant* la Réserve fédérale américaine d'assouplir sa politique en la matière, comme s'y est engagé *son* président, M. Alan Greenspan la semaine dernière. Mercredi ce dernier a réaffirmé sa volonté, liant toutefois cette détente monétaire à la réduction du déficit budgétaire américain. Dans ce contexte, les principales hausses étaient emmenées par Eurotunnel, AGF, Sanofi mais aussi par Cap *Gemini Sogeti*.

Les intervenants saluaient ainsi la prise de contrôle par le groupe de services informatiques de la société britannique Hoskyns, qui permet à Cap *Gemini Sogeti d'affirmer sa première* place dans le secteur du service en Grande-Bretagne et en Allemagne. Du côté des baisses figuraient l'Alsacienne de Supermarchés, Epéda Bertrand Faure, Thomson CSF et Saulnes Chatillon. Sur le marché de l'or, le lingot s'échangeait à 64 550 francs contre 64 350 francs la veille. Le Napoléon était en légère baisse.

TOKYO, 19 juillet

Poursuite de la pause

A l'image de la veille, la Bourse de Tokyo a légèrement reculé jeudi. L'indice Nikkei perdant 7,51 points pour s'afficher à 33 055,62 à l'issue de la séance, soit une baisse de 0,02 %, *des achats de* dernière minute lui ayant permis de regagner les quelque 200 points abandonnés pendant la séance.

Tout comme mercredi, l'humeur n'était pas très bonne et les investisseurs cherchaient surtout à prendre leurs bénéfices. Selon des opérateurs, ces dégagements bénéficiaires et divers facteurs techniques prouvent *que le marché* de Tokyo est actuellement en *sur*chauffe. A la mi-séance, on notait déjà 485 valeurs en hausse contre 403 en baisse.

VALEURS	Cours du 18 juillet	Cours du 19 juillet
Akai	1 070	1 040
Bridgestone	1 570	1 540
Canon	1 900	1 890
Fuji Bank	2 800	2 800
Honda Motors	1 760	1 770
Matsushita Electric	2 190	2 140
Mitsubishi Heavy	1 010	990
Sony Corp.	8 900	8 840
Toyota Motors	2 290	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Burton Group vend sa division services financiers à GEC.** – La chaîne de magasins britannique en difficulté Burton Group, a annoncé mercredi 18 juillet la vente de sa division services financiers, Burton Group Financial Services (BGFS) à l'américain General Electric pour 182 millions de livres (1,8 milliard de francs). Burton, qui a multiplié les acquisitions au cours des années 80, avec notamment celle de Debenhams au milieu de la décennie, a été frappé de plein fouet par le marasme de la consommation et souffre également à cause d'investissements dans l'immobilier. BGFS est le premier émetteur de cartes de crédit de magasins en Europe, avec plus de 3 millions de cartes émises pour le compte de Burton et d'une vingtaine d'autres groupes de distribution. Elle emploie 1 500 personnes.

□ **BSN : hausse de 16,3 % du chiffre d'affaires au premier semestre.** – Le groupe agro-alimentaire français BSN a enregistré une progression de 16,3 % de son chiffre d'affaires consolidé au premier semestre de l'année, à 26,95 milliards de francs contre 23,75 milliards sur la même période de l'année dernière, indique un communiqué publié mercredi *18 juillet. A structure et à taux de* change comparables, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 7,4 %. Par branches d'activité, le chiffre d'affaires du groupe BSN a progressé plus rapidement dans le champagne et l'eau minérale (+ 21,2 %), à 2,5 milliards de francs, les produits frais (+ 9,9 %) à 6,8 milliards de francs et l'emballage (+ 7 %), à 3,1 milliards.

□ **Redressement judiciaire d'Asystel étendu aux filiales françaises.** – La procédure de redressement judi*ciaire dont fait l'objet la société de* services et d'ingénierie en informatique, Asystel France, depuis le début du mois (*le Monde* du 4 juillet) a été étendue à ses filiales de province par *jugement du tribunal* de commerce de Nanterre, a indiqué mercredi 18 juillet la société. D'autre part, la maison mère Asystel SA, qui poursuit pour l'instant son activité, est sur le point de céder des filiales anglaises. Le groupe Asystel a enregistré en 1989 156 millions de francs de pertes (part du groupe) sur un chiffre d'affaires provisoire de 1,2 milliard de francs pour les douze premiers mois d'un exercice qui en comptera dix-huit.

□ **MAN annonce une hausse de 11 % de son chiffre d'affaires.** – Le groupe ouest-allemand MAN a annoncé une progression de son chiffre d'affaires consolidé de 11 %, à 19 milliards de DM (63,6 milliards de francs) pour l'exercice 1989-1990 clos fin juin. Le bénéfice pour la même période n'a pas été communiqué. Rappelons cependant qu'il s'était élevé à 254 millions de DM (850 millions de francs) pour l'exercice précédent. Le groupe a par ailleurs indiqué que le montant des *commandes pour l'année écoulée* avait atteint les 20 milliards de DM (67 milliards de francs) et que le carnet de commandes de l'exercice en cours s'élevait à 17 milliards de DM *(57 milliards* de francs).

□ **Nino : pertes de 30 millions de DM en 1989.** – Le fabricant ouest-allemand de vêtements Nino a enregistré durant l'exercice 1989-1990 (clos fin mars) des pertes d'un montant de 30 millions de DM (100,5 millions de francs) contre 3,6 millions de DM (12 millions de francs) pour l'exercice précédent. Le *chiffre d'affaires, pour la même* période, se monte à 459,7 millions de DM (1,53 milliard de francs) en hausse de 7,7 millions de DM sur l'année précédente. Un plan d'assai*nissement prévoyant des suppres*sions de primes salariales et un « coup d'accordéon » sur le capital permettrait une augmentation des fonds propres d'environ 14 millions de *DM (47 millions* de francs).

□ **Au Printemps prend le contrôle des Magasins Réunis de l'Est.** – La société France-Printemps, filiale à 98 % de la société Au Printemps, a franchi à *la hausse* le seuil des *2/3* du capital de la Société anonyme des Magasins Réunis, holding des Magasins Réunis de l'Est, a indiqué le 13 juillet la Société des Bourses françaises. Soucieuse d'acquérir la totalité du capital de la société des Magasins Réunis de l'Est, France-Printemps s'est engagée à déposer dans les *prochaines semaines un* projet d'offre publique d'achat au prix de 161 F par titre Magasins Réunis.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	430	425	IN2	302	300
Asystel	105	...	I.P.B.M	135	135
B.A.C	219	214 50	Loca investis.	323	323
B. Demachy Ass.	575	575	Locamic	125	130
Bque Tarneaud	175	...	Matra Comm.	193 50	190 20
B.I.C.M.	941	841	Métall Minière	215 10	215
Boiron (Ly)	389	385	Molex	245	240
Bosset (Lyon)	252	...	Navale-Delmas	1270	1270
Câbles de Lyon	3499	3499	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1180	1225	Om. Gest. Fin.	595	597
Calberson	530	512	Presbourg	92	92
Cardif	685	676	Présence Assur.	550	481 90
C.E.E.	360	360	Publ. Filipacchi	705	690
C.E.G.E.P.	280	...	Razel	691	690
C.F.P.I.	245	240	Rhône-Alp Eco (Ly.)	330	322
Ciments d'Origny	739	749	St-H. Matignon	271	265
C.N.I.M.	1300	1261	S.C.G.P.M.	620	606
Codetour	274	275	Segin (Ly)	335	323
Comareg	351 20	353	Select Invest (Ly)	103	103
Conforama	1117	1120	Sentbo	490	495
Creeks	375	375 20	S.N.T. Goupil	203 90	222 60
Dafsa	210 50	...	Sopra	202 10	201 10
Dauphin	716	713	Supra	205	212
Desquenne et Giral	267	267	TF1	299	291 20
Devanlay	1149	1152	Thermador H (Ly)	300	...
Deville	495	500	Unilog	199	200
Dolisos	175	175	Union Fin. de Fr	480	470
Editions Belfond	270	260	Viel et Cie	174 80	...
Elysée Invest.	15 20	15 20	Y. St-Laurent Groupe	1060	1067
Europ. Propulsion	409	410			
Finacor	195	...			
Garonor	915	...			
GFF (group.fon.f.)	469	473			
Grand Livre	471	474			
Gravograph	252	253 60			
Guntoli	1141	1150			
I.C.C.	263	265			
IDIA	356	...			
Idianova	161	161			
I.M.S	1305	1300			

Marché des options négociables le 18 juillet 1990

Nombre de contrats : 16 345

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	680	–	20	–	40
CGE	640	35,50	49	13,50	–
Elf-Aquitaine	640	71	90	5,50	9
Eurotunnel SA-PLC	50	4,20	6,75	2,50	3,80
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	637	20	–	24	–
Lafarge-Coppée	425	70	–	2	–
Michelin	100	5,70	10,45	5,10	–
Midi	1 400	18	–	–	–
Paribas	680	7	17	52	–
Pernod-Ricard	1 300	–	25	–	–
Peugeot SA	760	34,45	60	26	–
Rhône-Poulenc CI	440	–	–	18	22
Saint-Gobain	560	30	–	14,10	–
Source Perrier	1 700	10	–	–	–
Société générale	600	15	33	33	–
Suez Financière	400	48	–	2,50	–
Thomson-CSF	110	5,50	10,50	7	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 juillet 1990
Nombre de contrats : 76 269.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,88	103	102,84
Précédent	102,54	102,70	102,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
103	0,65	1,27	0,70	1,20

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,52 F ⬆

La monnaie américaine est stationnaire, malgré les informations parues sur l'économie des Etats-Unis (déficit commercial accentué en mai, inflation en hausse en juin, déclarations de M. Alan Greenspan, président du Fed, *liant une détente des taux à un* accord sur la réduction du déficit budgétaire) *(lire page 21)*.

FRANCFORT	18 juillet	19 juillet
Dollar (en DM)	1,6445	1,6458
TOKYO	18 juillet	19 juillet
Dollar (en yens)	147,25	147,60

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (19 juillet) .... 9 1/2-9 5/8 %
New-York (18 juillet) .... 15 16/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	17 juillet	18 juillet
Valeurs françaises	96,50	97,10
Valeurs étrangères	97,50	97,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	538,38	537,42
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 019,50	2 029,60

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 juillet	18 juillet
Industrielles	2 999,75	2 981,68

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 juillet	18 juillet
Industrielles	1 912,90	1 900,60
Mines d'or	181,70	179,40
Fonds d'Etat	79,49	79,36

TOKYO

	18 juillet	19 juillet
Nikkei Dow Jones	33 048,11	33 055,62
Indice général	2 397,78	2 393,08

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5165	5,5185	+ 74	+ 81	+ 157	+ 169	+ 493	+ 506
$ can.	4,7803	4,7862	– 188	– 145	– 317	– 266	– 775	– 690
Yen (100)	3,7362	3,7401	+ 65	+ 75	+ 132	+ 150	+ 393	+ 415
DM	3,3551	3,3578	+ 33	+ 49	+ 81	+ 103	+ 240	+ 275
Florin	2,9731	2,9757	+ 37	+ 47	+ 78	+ 93	+ 229	+ 252
FB (100)	16,2633	16,2788	+ 31	+ 100	+ 132	+ 248	+ 527	+ 827
FS	3,9055	3,9097	+ 16	+ 38	+ 47	+ 75	+ 188	+ 236
L (1 000)	4,5780	4,5835	– 66	– 35	– 120	– 80	– 306	– 267
£	10,0345	10,0437	– 451	– 411	– 876	– 827	– 2276	– 2142

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4
Yen	7 3/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2
Florin	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 3/16	9 7/16	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16
L (1000)	7 1/2	8 1/2	10 3/4	11 1/4	10 7/8	11 3/8	11 1/4	11 5/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN : 0395-2037

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 14 h 26

BOURSE DU 19 JUILLET

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

18/7

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cerabati	119 90	118 90
Champex Ny	141 70	140
CIC (CP)	228	234 80
CIM	820	823
CITRAM (B)	2170	
Clause	700	503 o
Cofradel	1220	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lambert Frères	1695	1690
Lille Bonnières	306 50	314 90
Loca-Expansion	430	435
Locafinancière	360 10	350
Locasel	1000	1005
Louis Vuitton	5360	5360
Louvre	1957	1953
Lucia	74	75
Machines Bull	194	194
Mag. Uniprix	920	1046 d
Magnant	588	...
Métal Déployé		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Télémécanique Elect.	5100	5100
Testut-Aequitas	850	....
Tour Eiffel	300	315
Ufiner	1300	1300
Ugine Acier Ch.-G.	257	254
U.T.A.	2580	....
Vicat	3600	3600
Viniprix	2020	1950
Virax	178	178 50
Waterman	1360	1370
Maroc Sté Brasserie	275	268

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 515	5 520	5 350	5 700
Ecu	6 957	6 953	....	....
Allemagne (100 dm)	335 600	335 560	326 500	347
Belgique (100 F)	16 281	16 278	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 670	297 710	289 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 581	4 581	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 210	88 230	84	92
Gde Bretagne (1 L)	10 063	10 009	9 700	10 500
Grèce (100 drachmes)	3 432	3 427	4 050	4 050
Suisse (100 f)	392 050	390 690	379 500	404 500
Suède (100 krs)	92 720	92 700	89	97
Norvège (100 k)	87 580	87 560	84	92
Autriche (100 sch)	47 709	47 698	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 478	5 478	5 200	6 750
Portugal (100 esc)	3 812	3 822	3 850	4 350
Canada (1 $ can)	4 782	4 785	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 743	3 738	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/7
Or fin (kilo en barre)	64200	64400
Or fin (en lingot)	64350	64550
Napoléon (20f)	384	381
Pièce Fr (10 f)	375	377
Pièce Suisse (20 f)	416	415
Pièce Latine (20 f)	372	378
Souverain	475	472
Pièce 20 dollars	2180	2170
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	800	845
Pièce 50 pesos	2430	2415
Pièce 10 florins	387	387

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Auteur d'un article jugé « raciste et révisionniste »

M. Bernard Notin est interdit d'enseignement pour un an

M. Bernard Notin, maître de conférences d'économie et auteur d'un article jugé raciste et niant l'existence des chambres à gaz, a été interdit de toutes fonctions d'enseignement et de recherche au sein de l'université Jean-Moulin (Lyon-III) pendant un an. La section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, qui a rendu sa décision mercredi 18 juillet, a également annoncé que M. Notin subira « une privation de la moitié du traitement » durant cette période, traitement qui s'élève selon l'intéressé à 17 500 F par mois.

LYON

de notre bureau régional

La commission disciplinaire de sept membres, après une instruction préliminaire, s'est réunie mardi 17 juillet toute la journée pour entendre M. Notin, son défenseur, Me Gilbert Collard, ainsi que des témoignages, cités pour la plupart par la défense.

Seuls deux témoins s'étaient rendus sur place lors de la comparution de M. Notin. M. Michel Cusin, président de l'université Lumière (Lyon-II), a affirmé que si tout professeur est libre de ses opinions, il ne doit pas les parer du prestige et de l'autorité de son état d'universitaire lorsqu'il s'exprime sur des sujets qui ne relèvent pas de son domaine de compétence académique. Le second témoin, Mme Christiane Pigacé, maître de conférences d'histoire des institutions à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, a tenu, elle, à défendre la liberté d'opinion et d'expression des enseignants. Plusieurs universitaires avaient fait parvenir des lettres allant dans le même sens.

Me Collard a immédiatement annoncé son intention de faire appel de la décision de Lyon-III, tout en reconnaissant qu'il s'attendait à une sanction plus grave. *« Je veux que cette affaire soit jugée par de vrais juges, loin de Lyon »*, a-t-il précisé. L'avocat avait déjà déposé un recours en annulation de la procédure devant le tribunal administratif de Lyon, qui doit rendre sa décision le 10 août.

Le maire de Lyon, M. Michel Noir, RPR, qui avait menacé en avril l'université Lyon-III de ne pas lui attribuer les nouveaux locaux promis si *« les Notin et autres falsificateurs de l'histoire »* continuaient d'y enseigner, s'est refusé à commenter la décision de la commission de discipline, se félicitant seulement que cette instance se soit réunie. Quant à l'Association Marc Bloch des étudiants en histoire de Lyon-III, créée depuis l'affaire Notin, elle se *« félicite »* de la sanction mais s'étonne *« de la légèreté de la peine prononcée »*, tout comme l'Union des étudiants juifs de France qui en déplore la *« modération »*, *« sans rapport avec le préjudice moral occasionné aux victimes du nazisme »*.

MARIE-NOËLLE TERRISSE

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 juillet 1990 a été tiré à 488 684 exemplaires.

Les cosmonautes soviétiques sont en difficulté à bord de Mir

Fin de séjour décidément mouvementée pour les deux cosmonautes soviétiques Alexandre Balandine et Anatoli Soloviev, en orbite dans la station Mir depuis le 13 février. Sortis dans l'espace pendant sept heures, mardi 17 juillet, pour réparer les panneaux d'isolation thermique du vaisseau Soyouz TM-9 qui doit les ramener sur Terre le 9 août, ils ont été confrontés à leur retour dans la station à une écoutille récalcitrante. Selon les informations fournies, mercredi 18 juillet, par le général Vladimir Chatalov, directeur du centre d'entraînement des cosmonautes de la Cité des étoiles, un nouvel équipage de deux hommes devrait rejoindre Balandine et Soloviev le 1er août.

Au retour de leur sortie dans le vide cosmique, Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine n'ont pas réussi à refermer totalement l'écoutille extérieure du sas de sortie du module Kvant-2, par lequel ils avaient quitté la station. Il leur a fallu, pour regagner *leurs pénates, jouer d'astuce* pour retrouver le confort de la station Mir.

Le train spatial étant fait d'une série d'éléments étanches les uns par rapport aux autres, les deux cosmonautes ont pu quand même, si l'on en juge par les informations fragmentaires fournies par les Soviétiques, rentrer à nouveau dans le module par ce même sas. En toute hypothèse, ils ont alors franchi une première porte à l'intérieur du module qu'ils ont soigneusement fermée derrière eux puis ont rejoint le gros collier d'amarrage sur lequel sont fixés la plupart des éléments de la station (Mir, Soyouz, Kvant 2 et 3). Ce collier constituant à lui seul un sas, il a été donc possible aux deux hommes de se débarrasser de leurs scaphandres.

Un imprévu qui explique sans doute pourquoi les cosmonautes ont prolongé leur sortie *sept heures durant, allant presque à* la limite de capacité de leurs scaphandres. A 340 km d'altitude, une porte mal fermée peut-elle menacer la sécurité des deux hommes et celle de la station ? Dans l'immédiat, certainement pas. Sorte d'antichambre entre l'intérieur et l'espace, les sas de sortie d'une station comprennent toujours deux portes, l'écoutille vers l'extérieur et la porte interne. Dans le cas du module Kvant-2, l'écoutille n'est actuellement pas fermée hermé*tiquement, mais la porte interne* reste soigneusement bouclée de l'intérieur. Tant qu'ils demeurent à l'intérieur de Mir, les cosmonautes ne risquent donc apparemment rien, et peuvent toujours, en cas de nécessité, ressortir dans l'espace en empruntant un autre sas.

Reste qu'une barrière de protection est actuellement déficiente sur Kvant-2, ce module scientifique de 20 tonnes lancé le 26 novembre et amarré à la station Mir le 6 décembre 1989. D'autant que l'on ne sait pas encore, même s'il paraît improbable qu'elle bâille largement sur le vide spatial, à quel point l'écoutille de sortie est restée ouverte. Dès le lendemain de leur périlleuse mission, le centre de contrôle en vol de Kaliningrad envisageait donc de faire exécuter à Balandine et Soloviev une deuxième sortie afin de remédier à ce courant d'air spatial.

A moins que de nouveaux incidents ne viennent encore compliquer les choses, l'opération devrait être terminée avant l'arrivée, prévue pour le 1er août, du nouvel équipage de la station Mir. Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine devraient, quant à eux, regagner la Terre le 9 août prochain. C'est à ce retour qu'était consacrée leur sortie dans l'espace, destinée à réparer les panneaux thermiques du vaisseau Soyouz TM9 arrimé à la station. Trois de ces panneaux, partiellement arrachés lors du dernier lancement de la capsule, menaçaient en effet d'occulter des détecteurs infrarouge nécessaires aux manœuvres de rentrée. De ce point de vue, au moins, la sortie effectuée mardi dernier par Balandine et Soloviev semble avoir porté ses fruits. Après avoir étudié la *situation, les deux cosmonautes ont* fixé les panneaux thermo-isolants desserrés à l'aide d'agrafes en métal. Ils ont également profité de leur sortie pour déplier des panneaux d'isolation qui, tordus, risquaient, semble-t-il, d'empêcher l'ouverture des parachutes à l'atterrissage. – *(AFP, AP, Tass.)*

La Roumanie achète trois Airbus

La compagnie aérienne roumaine Tarom a signé jeudi 19juillet un accord avec Airbus Industrie pour l'achat de trois Airbus A-310 et a pris également une option sur deux autres A-310. Le contrat porte sur 250 millions de dollars plus 25 millions de dollars pour la maintenance et les pièces détachées.

Le financement de cette acquisition sera assuré à 15 % par Tarom, quatrième compagnie de l'Est à acheter des Airbus, et à 85 % par des crédits de banques européennes. Cet accord coïncide avec une visite-éclair en France du premier ministre roumain Petre Roman, qui s'est rendu jeudi matin à Toulouse après avoir été reçu la veille à Paris par M. Mitterrand. – *(Reuter.)*

L'éditeur de bandes dessinées Georges Dargaud est mort

Le fondateur des éditions Dargaud, Georges Dargaud, est décédé le 18 juillet dans une clinique parisienne des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Georges Dargaud était le type même du *self made man*. Il était devenu le pape de la bande dessinée en France. Titulaire d'un simple certificat d'études, il travaille dans les années 30 comme courtier en publicité d'une publication politique. Après avoir été arrêté pendant la guerre, il s'évade et fonde, en 1943, la maison d'édition qui portera son nom. Celle-ci publiera des périodiques comme *Tintin*, *Bonjour Bonheur*, etc. Mais c'est à partir de la fin des années 50 que les éditions Dargaud seront connues mondialement avec la parution de la série de bandes dessinées d'*Astérix le Gaulois*.

La BD demeurera le socle de la maison d'édition de Georges Dargaud. Elle comprendra aussi de nombreux magazines dont *Rustica*. Au fil des ans, Dargaud s'agrandira et créera plusieurs filiales (distribution, production de films, etc.). Mais au milieu des années 80, les dettes s'accumulent et Georges Dargaud sera contraint de vendre l'ensemble de ses parts en 1988 au groupe *Média-Participations*.

Bon vivant, truculent, homme d'honneur extrêmement fidèle dans ses amitiés, Georges Dargaud laisse de nombreux amis dans la presse et l'édition en France et à l'étranger.

Y.-M. L.

Au Conseil supérieur de l'éducation

Hostilité à la suppression de la physique-chimie en 6e et 5e

Les élèves de sixième et de cinquième seront-ils privés de leurs cours de physique et de chimie ? Les deux projets d'arrêté prévoyant la suppression de ces matières, présentés par le ministère de l'éducation nationale le 2 juillet, ont été rejetés mercredi 18 juillet par 44 voix contre 5, lors d'une réunion du Conseil supérieur de l'éducation (CSE). L'ensemble des syndicats d'enseignants ont voté contre, seule la Fédération des conseils de parents-d'élèves (FCPE) ayant approuvé le texte en modulant toutefois son assentiment. Comme l'ensemble des opposants au projet du ministère, la FCPE a demandé qu'une réflexion s'engage sur l'organisation des sciences expérimentales au collège dès la rentrée de septembre. Bien que l'avis du CSE ne soit que consultatif, il constitue un échec pour les auteurs du projet.

Toutefois, le ministère n'a pas renoncé à convaincre. Il considère que l'étude de la physique-chimie fait double emploi avec celle de la technologie et que cet enseignement est trop *« abstrait »* pour de jeunes élèves. Les heures consacrées à la physique et à la chimie dans ces deux classes pourraient être partiellement reportées sur la quatrième et la troisième à partir de 1993 et 1994, permettant ainsi au ministère de réaliser une économie de postes.

Ce projet a suscité un tollé chez les enseignants, les associations de spécialistes et certaines personnalités politiques comme les sénateurs communistes. Les enseignants ont notamment déclaré que l'aspect *« abstrait » de ces matières résultait* du manque d'équipement et de laboratoires dans les collèges. La mesure envisagée leur paraissait *« antipédagogique »* et uniquement destinée à gérer la crise du recrutement en économisant trois mille deux cents *postes d'enseignants. Le ministère*, de son côté, n'a pas renoncé à son projet et pourrait modifier sa position en augmentant les horaires de biologie en sixième et en cinquième, contre la suppression de la physique-chimie dans ces classes.

□ **Bilan provisoire du séisme des Philippines : six cents morts.** – Le séisme qui a frappé le 16 juillet le nord des Philippines aura été plus meurtrier qu'on pouvait le craindre. *Les secours éprouvent les plus* grandes difficultés à dégager les dizaines de personnes encore ensevelies sous les décombres des bâtiments. Chaque jour le bilan s'alourdit et l'on indique à Manille que le *nombre des morts recensés* serait aujourd'hui de six cents. – *(Reuter.)*

CARTES POSTALES

Chinon, sa centrale, ses hôtesses

On vient ici entre deux châteaux de la Loire, pour se reposer des baldaquins, des jardins à la française et des parquets cirés. On vient pour com*pléter les devoirs de vacances* des enfants, et adjoindre si possible la physique à l'Histoire de France. On vient pour tromper, le temps d'une escapade, François Ier et Diane de Poitiers avec Becquerel et Joliot-Curie.

La visite est gratuite, les hôtesses enthousiastes et prévenantes. Si elles pouvaient, à la sortie, vous offrir fruits et fleurs, on sent que ce serait avec plaisir. Bien sûr, auparavant, il a fallu s'inscrire par téléphone, et laisser à l'accueil une pièce d'identité. Mais, après tout, on n'a pas tous les jours l'occasion d'être reçu dans une centrale nucléaire.

A Chinon, EDF attend le touriste à bras ouverts. Enfin, presque tous les touristes. Au téléphone, une voix fleurie s'est tout de même enquise de savoir si vous étiez bien de nationalité *française, « mais même pour les étrangers, on accorde assez largement des dérogations »*, explique une hôtesse. Et si l'on confisque les grands sacs à l'entrée, ce n'est pas tant par crainte des attentats terroristes que des appareils photo.

Comme il se doit, la visite commence par un « audiovisuel » sur le nucléaire signé EDF, modeste comme un bulletin impérial au soir d'Austerlitz. Si aucune allusion n'est faite à l'arrêt récent, pour des raisons de sécurité, de la tranche A3 de la centrale, d'autres sujets brûlants ne sont pas esquivés : Tchernobyl revient bien trois fois. *Bonne nouvelle : ce serait* inimaginable en France. En effet, la centrale maudite, apprend-on, *« n'avait pas d'enceinte de confinement »* (zoom avant sur l'enceinte de confinement de Chinon).

Les consignes données aux hôtesses peuvent se réduire en un seul mot : dé-dra-ma-ti-ser. C'est tout un art de raconter l'atome comme on causerait de la canicule, avec des enjoue*ments d'institutrices, sans* jamais s'offusquer d'aucune question. Bien sûr, expliquent-elles, les techniciens qui travaillent au contact des radiations doivent prendre des précau*tions minimum, « mais quand vous allez faire des radios chez le docteur, le monsieur, il évite bien de se mettre devant l'appareil, non ? »* Imparable.

Quant aux eaux de la Loire *prélevées pour le refroidissement, « on les rejette pratiquement à la même température,* assure l'hôtesse, précédant la question. *Les pauvres poissons, il ne faut pas les cuire ! »* Si les « public relations » avaient pu projeter des diaporamas aux sandres et aux aloses de la Loire pour les rassurer, EDF aurait depuis longtemps acheté un bathyscaphe...

Fort peu écologiste au demeurant, le visiteur moyen vient parler tuyauterie, turbines ou refroidissement. *« La piscine du village d'à côté, qui est à 28°, elle est chauffée par la centrale ? »*, demande un monsieur. Ah, ça, l'hôtesse ne sait pas. C'est d'ailleurs la seule chose qu'elle ne sait pas. Elle se renseignera, promis, pour la prochaine visite.

De Chinon
DANIEL SCHNEIDERMANN

□ **Rhône-Poulenc s'allie avec Kodak dans l'acétate de cellulose.** – *Le groupe chimique français* Rhône-Poulenc a signé avec Eastman Chemical company (groupe américain Eastman Kodak) un contrat de joint-venture pour construire une usine d'acétate de cellulose. Le démarrage de cette unité, qui aura une capacité de 60 000 tonnes par an, est prévu pour 1993. Chaque partenaire disposera de la moitié de la production. L'acétate de cellulose est employé pour fabriquer des fibres (rayonne, Fibranne) mais aussi du Rhodoïd, une matière plastique. Le lieu d'implantation n'a pas encore été défini.

□ **CUBA : cinq membres d'un groupe de défense des droits de l'homme condamnés à quinze ans de prison pour « *terrorisme* ».** – Cinq Cubains appartenant à l'Association de la jeunesse pour les droits de l'homme (AJPDH), un groupe illégal, ont été condamnés, mardi 17 juillet, à quinze ans de prison pour « *terrorisme* », a indiqué mercredi le quotidien du parti communiste cubain, *Granma*. Un autre membre du groupe a déjà été condamné à dix ans de prison et deux autres à huit ans. Selon *Granma, les accusés étaient jugés* pour terrorisme, rébellion, détention illicite d'armes et d'explosifs et autres activités contre la sécurité de l'Etat. – (*AFP*.)